Publié le 19 septembre 2017.

Dernière modification: 14 octobre 2025.

www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE DE L'INDOCHINE

succursale de Saïgon

Lucien MICHELOT, directeur

Né à Sainte-Marie (île Bourbon, plus tard la Réunion), le 31 juillet 1846.

Fils de Jean-Frédéric Michelot et de Marie Eugénie Isidor.

Marié à Louise-Marie Pannetier, décédée à Marseille le 14 décembre 1890.

Remarié à Thérèse Lucie Crusfond.

Employé (1868), puis directeur de l'agence de Saïgon du Comptoir d'escompte de Paris.

transformée en 1875 en succursale de la Banque de l'Indo-Chine.

Inspecteur général des succursales de la Banque de l'Indo-Chine (1888).

Administrateur de la Compagnie française de Tramways et d'éclairage électriques de Shanghaï (1906),

de la Société des Huileries d'olives et Produits agricoles de la Balagne (Corse)(fév. 1910) et de la Société indo-chinoise des allumettes (1910).

Président de la Banque syndicale française (jan. 1911-mai 1913).

De 1874 à1886 : simultanément ou successivement membre du conseil municipal de Saïgon, du conseil colonial de la Cochinchine, de la chambre de commerce et du tribunal de commerce.

Chevalier de la Légion d'honneur (JORF, 4 et 5 août 1894).

Décédé à Paris VIIe, le 22 septembre 1916.

BANOUE DE L'INDOCHINE

créée par décret du 21 janvier 1875, au capital de 8.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs. (*Annuaire de la Cochinchine*, 1887, p. 189)

SUCCURSALE DE SAIGON

MM. L. MICHELOT, directeur.

N..., contrôleur, chef des services.

G. CARRIÈRE, caissier.

C. HENRY, comptable.

C. TARAZZI, commis de comptabilité.

A. VIGERIE, commis de comptabilité.

F[élix] CORNU, rédacteur.

E. DUSSUTOUR, expéditionnaire.

J. THINH, idem.

M. HENRY, chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur des services administratifs et financiers de la marine, censeur.

Marseille Chronique locale (*Le Petit Provençal*, 28 novembre 1890, p. 2, col. 5)

M. Stembel, amiral américain, venant de Gênes, est descendu, hier, au Grand-Hôtel du Louvre et de la Paix, et M. Philippe ¹, directeur de la Banque de l'Indo Chine, à Saigon, également de passage à Marseille, est descendu au Grand-Hôtel Noailles.

MARINE ET COLONIES (Les Tablettes des Deux-Charentes, 1er décembre 1883, p. 2, col. 5)

M. Michelot, directeur de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon, ayant seul obtenu un nombre égal à la moitié plus un des électeurs inscrits, a été proclamé membre français de la chambre de commerce. Il reste encore huit membres français, un Annamite, deux étrangers, européens ou américains, et deux Asiatiques à nommer. Singulière composition que celle de cette chambre de commerce. Sa composition indique bien le peu de place du commerce français à Saïgon. Nous appelons la sollicitude du Gouvernement sur cette intéressante question.

BANQUE DE L'INDOCHINE à SAIGON Quai de l'Arroyo-Chinois. (Annuaire de la Cochinchine, 1887, p. 457)

MM. Michelot (L[ucien]), directeur. Cornu (Félix), contrôleur (chef de la comptabilité). Carrère (G.), caissier. Tarrazi (G.), aide-caissier. Vigerie (A.), aide-comptable. Dussoutour (E.), commis. [plus tard à Bangkok] Thinh, idem.

Caisse d'épargne de Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1888)

Par arrêté de M. le Lieutenant-gouverneur p. i., en date du 20 mai. Le Conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Saïgon, instituée par décret du 17 septembre 1887, est composé ainsi qu'il suit :

......

¹ Alfred Philippe (Paris, 11 juillet 1837-Saïgon, 26 mai 1895) : fils de Pierre Nicolas Joseph Philippe, peaussier, et de Marguerite Émilie Deveaugermé. Marié avec Agnès Van Kol. Membre du conseil privé de la Cochinchine.

E. Schweblin, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, désigné par le Conseil privé membre ;
Nº 527.— LISTE des notables appelés à composer le jury d'expropriation pour l'année 1890. (Bulletin officiel de l'Indochine française, janvier 1890) Du ? décembre 1889. Schweblin, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
Banque de l'Indo-Chine Assemblée générale des actionnaires du 18 mai 1892 (<i>Le Messager de Paris</i> , 19 juin 1892, p. 2)
Pendant cette seconde période, le chiffre des bénéfices nets réalisés a attein 289.194 fr. 88, déduction faite de 59.326 fr. 18 représentant les frais des mission d'inspection dans le courant de l'année écoulée, et le montant d'un détournement don notre succursale de Saïgon a été victime. Un des employés chinois de cette succursale a pu, en effet, dérober deux liasses de billets : l'une de \$ 10.000, l'autre de \$ 500, et, trompant la surveillance de la police prévenue dès la découverte du vol, s'embarquer sur un navire à destination de Hong Kong. Malgré d'actives recherches faites avec le concours des consuls de France à Hong-Kong et à Canton, où l'on avait pu suivre la trace de l'employé infidèle, sor arrestation n'a pu être opérée.
SAIGON Conseil privé de la Cochinchine (<i>L'Avenir du Tonkin</i> , 3 mai 1893)
Par décret en date du 10 mars 1893, rendu sur la proposition du ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, ont été nommés membres du Conseil privé de la Cochinchine pour une période de quatre ans, à compter du même jour : M. Jourdan, avocat défenseur, en qualité de conseiller titulaire, et MM. Pâris, avoca défenseur, et Philippe, directeur de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon, en qualité de conseillers suppléants.

Saïgon MOUVEMENTS DES PASSAGERS

SORTIES DU 12 AU 15 JUILLET 1893. (JOIC, 24 juillet 1893)

Passagers partis par le paquebot français *Sydney* allant en Europe. ... Michelot, inspecteur de la banque de l'Indo-Chine ; ...M. Mayer, sous-directeur de la Banque de l'Indo-Chine ; M^{me} Mayer ; ... M^{lle} Mayer...

L'Exposition de Lyon (Le Journal des débats, 26 mai 1894)

... on attend M. ... Philippe, directeur de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon...

LE COURRIER DE CHINE (Le Petit Marseillais, 14 juillet 1895, p. 5, col. 2)

Notre courrier nous apporte encore la pénible nouvelle de la mort de M. Philippe, directeur de la banque de l'Indo-Chine à Saïgon. M. Philippe qui rentrait de France, a succombé à une attaque de choléra.

Émile MAYER, directeur (1895)

Né à Colmar le 3 septembre 1857.

Fils de Laurent Mayer, maréchal-ferrant, et de Catherine Bernhardt. Marié. Une fille au moins.

À la Société Générale : employé à Colmar (1872), puis comptable à Arras, caissier à Cette, contrôleur à Arras et à Tours.

Au Crédit lyonnais à Paris (1879-1883) : deux ans sous-directeur de l'agence du 43, rue de Rivoli.

À la Banque de l'Indo-Chine : caissier à Haïphong (1884), sousdirecteur, puis directeur (1895) de l'agence de Saïgon.

Créateur de l'agence de Hong-Kong (1894).

Inspecteur général [1909].

Membre du conseil privé de la Cochinchine et de la chambre de commerce de Saïgon. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 11 janvier 1902). Décédé après le 2 octobre 1909.

Bulletin maritime (La Dépêche coloniale, 29 avril 1897, p. 3)

Nous complétons aujourd'hui, les renseignements que nous avons donnés dans notre dernier *Bulletin maritime* sur l'*Australien* arrivé à Marseille, il avait à bord :

Mayer, directeur de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS (*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1898, p. 2, col. 4)

M. Michelot, inspecteur de la Banque de l'Indo-Chine, est attendu à Saïgon. M. Michelot vient pour conférer avec M. le gouverneur général au sujet des chemins de fer tonkinois.

Au profit des blessés espagnols (*L'Extrême-Orient*, 29 mai 1898)

Un comité de souscription, au profit des blessés espagnols, a été crée à Saïgon, sous la présidence de Mgr Dépierre, évêque de Benda.

Ce comité nous prie de publier l'appel suivant :

Monsieur et cher compatriote,

L'océan Atlantique et la mer de Chine sont, en ce moment, le théâtre d'une guerre sanglante entre les États-Unis de l'Amérique du Nord et l'Espagne.

Quelles que puissent être nos sympathies pour la riche et démocratique Amérique, nous aimons en l'Espagne notre sœur latine, nos alliés d'autrefois, nos frères d'armes des champs de bataille de Tourane, de Saïgon et de Chi-Hoa, qui, conduits par le brave colonel Palanca, ont contribué à l'acquisition de notre belle colonie. — Beaucoup ont payé de leur vie le dévouement prêté à notre pays, et un bataillon presque entier gît au cimetière de Tourane, sans compter ceux qui, éparpillés, surtout là où l'on s'est battu, dorment de leur dernier sommeil.

Une neutralité commandée nous empêche de leur rendre cette dette de sang.— C'est pourquoi nous faisons un pressant appel à tous les Français de cœur de l'Indo-Chine de bien vouloir participer à la présente souscription que nous ouvrons au profit de la Croix rouge espagnole.

Allons! Contribuons par notre obole à panser les blessures aux fils de nos anciens compagnons d'armes. Ce sera une action de gratitude, en même temps qu'une preuve nouvelle, qu'un service rendu à la France n'est jamais oublié.

Vive la France!
Le Comité d'initiative:
Mgr Dépierre, évêque de Benda;
Mezynski, Dr Sartre, Schreiner, Michel, Pétrus Ky, Paulus Cua.

Nous nous associons de tout cœur à la généreuse initiative des organisateurs de cette manifestation.

Nous recueillerons avec plaisir les souscriptions que nos lecteurs voudront bien nous envoyer. Nous nous chargerons de les faire parvenir à M. Mayer, de la Banque d'Indo-Chine de Saïgon, trésorier du comité.

L'Extrême-Orient publiera les noms de tous les donateurs qui n'exprimeront pas le désir de garder l'anonymat.

Indo-Chine Conseil privé de la Cochinchine (*La Dépêche coloniale*, 10 juin 1899, p. 2)

Par décret, en date du 30 mai 1899, rendu sur la proposition du ministre des colonies, ont été nommés pour une période de quatre ans :

2° Membre suppléant dudit conseil. — M. Mayer, directeur de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon, en remplacement de M. Rolland, nommé membre titulaire.

MONUMENT DE JULES FERRY AU TONKIN

8e liste de souscription (L'Avenir du Tonkin, 7 juin 1900, p. 1)

Mayer, Banque de l'Indo-Chine, à Saïgon 12 50

Saïgon

(Journal officiel de l'Indochine française 12 juillet 1900)

Passagers partis le 29 juin par le vapeur français *Tamise* allant au Tonkin. Garnier 2 , caissier de la Banque de l'Indo-Chine ; M^me G. Garnier

Saïgon Banque de l'Indo-Chine (Annuaire général de l'Indochine française, 1901 (2), p. 715)

Mayer, directeur. — Gaudiot, sous-directeur. — X..., caissier. — de Ferrières, chef de la comptabilité. — Perreau. — Vigerie, Lino, Dussal, employés. — Choo-Eng-Choong, chef comprador. — Pinder commissaire des colonies, censeur..

LES DECORATIONS DU 1er JANVIER
LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(Journal officiel de la République française, 11 janvier 1902)

Au grade de chevalier

Mayer (Émile), directeur à Saïgon de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine*, membre du Conseil privé de la Cochinchine et de la Chambre de commerce de Saïgon. En Indochine depuis 1881;

(L'Express, Mulhouse, 14 janvier 1902)

Ribeauvillé, 12 janvier. — Parmi les nouvelle promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur proposées par le ministre français des colonies, nous venons d'en lire deux intéressant spécialement notre petite ville de Ribeauvillé. Ce sont celles de MM. Émile Mayer, directeur à Saïgon de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine, membre du Conseil privé de la Cochinchine et de la chambre de commerce, à Saïgon, et M. Clément Delhorbe, secrétaire général du Comité de Madagascar, membre du Conseil supérieur des colonies.

M. Mayer, qui n'est âgé que de 44 ans, né à Colmar, est, par sa mère, originaire de Ribeauvillé. Il a débuté dans la Banque dès l'âge de 14 ans, et a conquis tous ses grades par son énergie, son travail et son intelligence, de sorte que, relativement jeune, il occupe un des postes les plus considérables de la colonie. Depuis onze ans, il est en Indo-Chine et revient à Ribeauvillé régulièrement tous les trois ans se reposer d'un travail qui, certes, par un climat comme celui de l'Indo-Chine, n'est pas exempt de dangers. Les nombreux amis que comptent M. Mayer, à Ribeauvillé, apprendront donc avec joie sa nomination.

² Gustave Garnier : né en 1861. Frère aîné de Léon Garnier, qui finit sa carrière administrative comme commissaire délégué du gouvernement général à Dalat, puis résident maire de Tourane. Futur directeur de la Banque de l'Indochine à Pnom-Penh.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (Journal officiel de la République française, 9 novembre 1903)

À l'occasion de l'exposition de Hanoï et par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 1^{er} novembre 1903, ont été nommés :

Officiers d'académie Gandiot [sic : *Gaudiot*], sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

> Courrier d'Indo-Chine MARIAGE (*Le Journal des débats*, 22 novembre 1903) (*La Dépêche coloniale*, 23 novembre 1903)

Saïgon, octobre. — On a célébré à Saïgon le mariage de M. le capitaine d'artillerie coloniale Audeuil avec M^{lle} Yvonne Guien, fille du directeur des eaux en Cochinchine. Les témoins étaient, pour la mariée : MM. ... Mayer, directeur de la Banque de l'Indo-Chine...

indo crime...

Par décision présidentielle du 26 janvier 1904,

Prise sur le rapport du Ministre des Colonies, après avis du Conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur, conformément aux décrets des 10 et 23 mai 1896 et 12 janvier 1897,

Ont été accordées les. décorations coloniales suivantes :

ORDRE DU DRAGON DE L'ANNAM. Grade de chevalier :

M. Trincavelli (Léon-Simon-Auguste) ³, caissier de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon.

(Bulletin officiel du ministère des colonies, 1905, p. 1365)

BANQUE DE L'INDO-CHINE (La Cote de la Bourse et de la banque, 26 mai 1904)

.....

Malgré une récolte de riz assez médiocre due à l'irrégularité des pluies, le chiffre d'affaires de la succursale de Saïgon s'est élevé à 259.324.592 fr. 35, en augmentation de 18 millions environ sur celui de l'année précédente. Cet accroissement est dû principalement aux transactions avec l'Europe et avec les Philippines. Les opérations avec Java, qui d'ordinaire sont importantes, sont cette fois-ci en diminution sensible, les Indes néerlandaises ayant trouvé avantage à s'approvisionner en Birmanie. Quelques chargements ont été dirigés sur le Japon. Les affaires de la Banque avec ce dernier pays sont complètement liquidées, et elle n'a avec le Japon actuellement aucun risque de quelque nature que ce soit.

³ Né à Mascara, le 28 octobre 1871. Fils d'Antoine Trincavelli (1827-1875), entrepreneur suisse de travaux publics, et d'Anna de Capitani. Frère cadet de l'entrepreneur Joseph Trincavelli (1853-1917).

Vente de meubles POUR CAUSE DE DÉPART. (L'Express, Mulhouse, 13 octobre 1904)

Lundi, le 7 novembre 1904, à 9 heures du matin, à Ribeauvillé, en sa demeure, 10, rue de Hunawihr, à la requête de M. Émile Mayer, directeur de banque en Extrême-Orient, il sera procédé à l'enchère d'un somptueux mobilier composé :

D'un salon Louis XV, tissu Pompadour et bois doré, vitrine et bahut avec panneau Henri Martin ; ameublement de bureau palissandre ciré ; meubles sculptés de Chine bronzes et bibelots chinois anciens ; salle manger complète en noyer ciré ; deux chambres à coucher Louis XVI, acajou garniture cuivre doré ; deux chambres coucher en noyer ciré ; salle de bains rideaux, tapis, glaces, pendules, tableau service de tables, verrerie, appareils à gaz, poêles à feu continu, foyer de cuisine, ba trie de cuisine, tonneaux, articles de cave, pressoirs, meubles de jardin, voiture fabrication Wiederkehr, harnais neuf, etc.

On pourra visiter le mobilier le 30 octobre et jours suivants. Ribeauvillé, le 29 septembre 1904.

Burger, notaire.

Banque de l'Indo-Chine (Annuaire illustré de la Cochinchine, 1905, pp. 450-451)

> Succursale de Saïgon Personnel européen

Mayer (E[mile]), directeur Housset, dir. p.i. Gaudiot, sous-dir. Renault (G.), sous-dir. p.i. Rey (D.), contrôleur chef des services Yver de la Buchollerie ⁴, contrôleur p.i. Pellet (C.), caissier Lecot (A.) 5, chef de la comptabilité Buttié (A.) 6, comptable Varin (H.), agent.

> Syndicat des employeurs (Annuaire illustré de la Cochinchine, 1905, p. 504-506)

> > Bureau

Vice-présidents : Housset, directeur de la Banque de l'Indo-Chine...

⁴ Georges Yver de la Buchollerie : représentant de la Banque de l'Union parisienne lors de la fondation

de la Banque nationale de Haïti (1910), administrateur de l'Union foncière d'Égypte.

⁵ Alphonse Lecot : né à Pondichéry. Précédemment caissier de la Banque de l'Indochine à Hong-Kong.

⁶ Charles Joseph *Augustin* Buttié : né le 27 août 1872 à Salazie (île de la Réunion). Affecté à Tourane (1898), Haïphong, Saïgon (1904) et à nouveau Tourane.

DERNIÈRE HEURE

SAIGON

(L'Avenir du Tonkin, 9 août 1905, p. 2, col. 5)

De notre correspondant Saïgon, le 9 août

Banque de l'Indo-Chine

M. [Émile] Mayer, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, est parti samedi à bord de l'*Armand-Béhic* à destination de Manille, appelé d'urgence par la situation embarrassée d'une grosse maison de cette ville, correspondant pour Manille de la Banque de l'Indo-Chine.

BANQUE DE L'INDOCHINE Agence de Saïgon quai de l'arroyo Chinois, 22 (Annuaire général de l'Indochine française, 1908, p. 351, 353, 354)

Mayer ⁷, directeur, 93, rue Mac-Mahon; Béazlen, sous-directeur, 125 *bis*, rue Paul-Blanchy; Bertran, 36, rue Richaud; Lino-J., 21, rue Mac-Mahon; M^{me} et M. Buttié, 49, rue Taberd; Perreau, 28, rue Taberd.

(Bulletin du Comité de l'Asie française, 1er novembre 1908)

Gaston Mayer, direct. de la Banque de l'Indo-Chine à Saïgon

LISTE DES ÉLECTEURS DE LA Cochinchine

(Liste législative et coloniale) (Annuaire général de l'Indochine française, 1909, t. 2, p. 984-1016)

220 Bélier (Joseph), employé à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

449 Buttié (François-Charles), agent à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

595 Chodzko (Victor-Marie), caissier à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

1101 Fuynel (Louis), commis à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

1133 Gaudiot (Charles), agent caissier à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

⁷ Gaston André Mayer: né le 29 juin 1863 au Havre. Fils de Benjamin Mayer, tailleur, et de Mathilde Frank. Bachelier ès-sciences. Entré à la Banque de l'Indo-Chine le 1er novembre 1891. Directeur de la succursale de Tourane (3 janvier 1897), à Shanghaï (février 1899), Hanoï (1900), Hong-kong (1903), Haïphong (1905). Chargé de l'installation d'une agence à Vladivostok (1918), sous-directeur à Paris (1er janvier 1923). Chevalier de la Légion d'honneur (JORF, 28 février 1927).

1624 Lecot (Alphonse), contrôleur à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

1723 Lino (Jean), employé à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

2145 Pellet (Casimir), sous-directeur de la Banque de l'Indochine, Saïgon.

2165 Perreau (Jules), directeur de la Banque de l'Indochine, Saïgon.

2196 Phu (Dô-Quôc), employé à la Banque de l'Indochine.

2790 Varin (Henri), chef comptable à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

2859 Viviez (Marie-André), chef de correspondance à la Banque de l'Indochine, Saïgon.

NÉCROLOGIE (*Le Réveil de Mascara*, 1er octobre 1910)

Nous recevons de Saïgon (Indo-Chiné) la triste nouvelle de la mort de M. Léon Trincavelli ⁸, contrôleur, chef des services de la succursale de la Banque de l'Indochine.

Le défunt était de Mascara où il a été élevé, où il comptait des parents, M^{me} et M. Joyet, premier commis des Hypothèques, ses sœur et beau-frère, et où il était très connu et estimé.

En Indochine, il occupait une très importante situation et jouissait, tant dans le monde européen qu'indigène, de l'unanime sympathie.

Nos confrères de Saigon ont tous publié des articles nécrologiques sur notre malheureux concitoyen, emporté prématurément.

Voici en quels termes s'exprimait l'Opinion de Saïgon :

« Les obsèques de M. Trincavelli, dont nous annoncions dans notre précédent numéro la mort prématurée, ont revêtu ce matin le caractère d'une belle manifestation de sympathie.

Nombreux en effet furent ses amis qui tinrent à l'accompagner à sa dernière demeure. Le cortège partit de l'hôpital militaire à 7 heures moins un quart, pour se diriger à la cathédrale. On remarquait dans l'assistance : tout le personnel de la Banque de l'Indochine ; MM. Gage, président de la chambre de commerce ; Boundal, directeur des Douanes et Régies: Vincent ; Gadeault ; Larue, Berthet, Sirugue ; Hennel, Zeltmann, Funck, de la maison Engler ; Le Coispellier ; Ardin, Féraudy, Decoly, Montégout, Gros ; Espagne, de l'U. C. I. ; François, de la maison Berthet ; Lacaze ; Crémazy ; Lala, Cazeau, des Postes ; Sicé, de la maison Rauzy et Ville ; les représentants des diverses banques, des principales maisons de commerce chinoises ; de la Presse locale, etc.

Le gouverneur général était représenté par son chef de cabinet, M. Robin ; le lieutenant-gouverneur, par M. Giraud ; le maire de la ville de Saïgon, par M. Wirth.

MM. Scott, de la Chartered Bank ; Koph, de la Hongkong-Shanghai ; Grenard, de la Banque de l'Indochine, et Vernède, de la Banque de Cochinchine, tenaient les cordons du poêle.

Au cimetière, où le corps fut placé au dépositoire, le directeur de la Banque de l'Indochine adressa un adieu ému à son regretté collaborateur, disant toute sa douleur de voir disparaître celui qu'il considérait comme un ami.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux parents de M. Trincavelli. »

Nous présentons aux parents du défunt, aux familles Trincavelli, d'Alger et d'Oran, et à M^{me} et M. Joyet, l'expression de nos sincères condoléances.

⁸ Décédé à Saïgon, rue La-Grandière, le 9 août 1910. Fils de père et mère décédés. Célibataire. Chef de service à la Banque de l'Indochine (acte de décès).

* *

Les obsèques de M. Trincavelli Léon auront lieu à Mascara. Un avis ultérieur en fera connaître la date.

omatic a date.

SAÏGON (Annuaire général de l'Indochine française, 1911, p. 610)

BANQUE DE L'INDOCHINE

J[ules] PERREAU ⁹, directeur ; A. LECOT, sous-directeur ; CH. GAUDIOT, chef de la comptabilité; J. DEMAY, caissier ; L. CHEVRETTON, caissier ;

J[ules] GRENARD, chef de la correspondance.

⁹ Jules Perreau (1868-1937) : frère d'Achille Perreau, rédacteur au *Temps*. Futur sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Paris et administrateur des Distilleries de l'Indochine.

BANQUE DE L'INDOCHINE (Dépêche coloniale illustrée, 31 mars 1911)



Succursale de Saïgon

Cochinchine

SAIGON. — C'est l'Indo-Chine qui est son principal champ d'action et c'est à Saïgon que se trouve la plus importante de ses succursales.

Capitale de la Cochinchine, Saïgon est le centre commercial le plus important d'un pays essentiellement agricole dont la production principale est le riz.

L'exportation de cette céréale s'est élevée en moyenne, pendant les dix dernières années, à 800.000 tonnes par an environ, expédiées pour la plus grande partie en France, en Chine, à Java, aux Philippines et au Japon.

On juge, par l'importance de ce mouvement d'affaires, du chiffre considérable de remises libres ou documentaires auquel ce trafic donne lieu et du concours prêté par la Banque au commerce de ce pays.

Les récoltes de riz, qui ne dépassaient guère 600.000 tonnes au maximum, il y a dix ans, se sont accrues depuis lors d'une façon ininterrompue, grâce aux travaux effectués et à l'extension plus grande des surfaces mises en culture. Celles de 1908 et 1909 ont atteint respectivement 981.000 et 900.000 tonnes environ ; celle de 1907 avait dépassé 1.200.000 tonnes.

Le dernier rapport lu à l'assemblée générale des actionnaires de la Banque en mai 1910, évalue, d'après la statistique des douanes, à 122 millions et demi de francs le montant des exportations de riz en 1909.

Elles avaient atteint 175.000.000 en 1907.

Le riz est donc de beaucoup la culture la plus répandue en Cochinchine où elle trouve dans les deltas des fleuves et les terres d'alluvion des conditions extrêmement favorables.



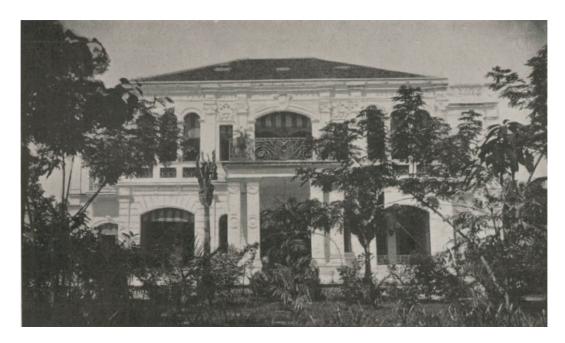
Un des caveaux



Rue Pellerin : entrée du nouveau caveau (nº 6)

Le poivre, au point de vue du commerce d'exportation, intervient au second rang et l'on doit signaler comme susceptible d'un grand avenir la culture du caoutchouc. D'autre part, l'industrie indigène et l'industrie européenne ont pris en Cochinchine un réel développement. On y compte de nombreuses usines à vapeur à décortiquer le riz, des scieries, une usine électrique, des briqueteries, une usine à glace, plusieurs imprimeries, un arsenal, des ateliers pour les navires, diverses industries pour les poissons salés et les produits forestiers, deux compagnies de tramways, etc.

Si l'on ajoute que la Banque de l'Indo-Chine consent des prêts sur récoltes, on se rendra compte qu'il n'est pas de branches d'opérations, dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, auxquelles cet établissement de crédit ne prête son concours.



Hôtel du directeur

LES COURSES

Compte rendu de la réunion du dimanche 3 mars 1912 (Saïgon Sportif, 2 mars 1912)

M. Lecot, sous-directeur de la Banque de l'Indochine

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1912)

Départ. — Au départ du dernier courrier du nord, s'est embarqué pour France, où il rentre en congé via transsibérien, M. Perreau, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, conseiller privé du gouvernement de Cochinchine. M. Perreau a reçu, de la colonie commerciale et industrielle européenne et de la colonie chinoise de Saïgon-Cholon, des marques nouvelles, à cette occasion, de la haute et sympathique estime acquise par sa personnalité.

M. J. Yver de la Bruchollerie ¹⁰, qui est de retour en Cochinchine depuis quelques semaines, a pris la direction de la Banque de l'Indochine à Saïgon pendant l'absence de M. Perreau.

i. i eireau.

Les partants (Saïgon Sportif, 6 août 1912)

C'est avec regret que nous avons appris le départ pour France d'un de nos plus sympathiques sportsmen, M. Lecot, sous-directeur de la Banque de l'Indochine.

Très affaibli des suites d'une longue maladie coloniale, il a dû abandonner son poste où il ne s'était acquis que de nombreuses sympathies.

Nous lui souhaitons bien sincèrement son complet rétablissement et un prompt retour parmi nous.

LES DÉCORATIONS DU 1er JANVIER Légion d'honneur (Le Temps, 13 janvier 1913)

Chevaliers

Perreau [Jules], directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Saïgon, membre du conseil privé de Cochinchine.

Challenge de la Banque de l'Indo-Chine (*L'Aut*o, 3 juillet 1913)

L'Indo-Chine ne reste pas insensible au mouvement sportif, nous avons eu l'occasion de le constater plus d'une fois. Actuellement, c'est le Cercle sportif saïgonnais qui organise les plus intéressantes épreuves. Les clubs de Saïgon sont déjà nombreux et ils ont disputé récemment un Challenge de la Banque de l'Indo-Chine qui dit assez les préoccupations athlétiques de nos compatriotes outre-mer.

Le Téléphoniste.

Saïgon Est-ce un vol ? (*L'Avenir du Tonkin*, 5 novembre 1913)

À bord du vapeur *Attalo*, faisant le service entre Phnom-Penh et Saïgon, une caisse contenant cent mille piastres en billets de cent piastres et expédiée par la succursale de la Banque de l'Indochine à Phnom-Penh à la même Banque à Saïgon, a disparu. Ni la Poste, ni les Messageries fluviales, ni la Banque ne s'expliquent la disparition de cette somme.

¹⁰ Jean Antonin Marie Yver de la Bruchollerie (Le Havre, 12 février 1875-Paris VIIe, 9 mars 1929).

La Vie indochinoise [Conseil privé de la Cochinchine] (Les Annales coloniales, 20 décembre 1913)

Par arrêté du gouverneur général, en date du 4 novembre 1913, sont renouvelés, pour une période de deux années, les mandats conférés par arrêté du 24 novembre 1911, en qualité de membres titulaires citoyens français du Conseil privé [de la Cochinchine], à M. [Jules] Perreau, directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Saïgon, chevalier de la Légion d'honneur*;



<u>Coll. Olivier Galand</u> Banque de l'Indochine, Saïgon. Lettre cachetée à madame Despleyroux, 4, rue Bretonnerie, Blois (1914).

BANQUE DE L'INDOCHINE (Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 137)

Succursale de Saïgon 22, quai de Belgique

MM. J. PERREAU, directeur; VARIN, sous-directeur; HAUSSMANN, caissier; ELZEAR, caissier; BRANDELA, chef du portefeuille; CHAFFANJON, agent auxiliaire.

Les partants du 7 (Saïgon sportif, 1er mai 1915)

Nous croyons savoir que le 7 courant doivent s'embarquer à bord de l'*Euphrate* le premier contingent des mobilisés ainsi que 200 hommes environ de l'armée active.

Le nombre des mobilisés quittant Saigon, serait, paraît-il, de près de 200 dont 80 artilleurs, 110 de l'infanterie coloniale, plus quelques officiers.

Parmi les partants, nous citerons plus particulièrement MM. ... Munié, de la Banque de l'Indochine...

Encore un accident d'auto (Saïgon Sportif, 13 octobre 1917)

Avant hier, vers midi, le directeur de la Banque de l'Indochine rentrait à son domicile, accompagné de M^{me} Mayer, en passant par la rue Mac-Mahon, quand, à hauteur de la rue Testard, surgit tout à coup l'auto de M. Steel-Boyce ; voulant éviter la collision, le chauffeur de M. Mayer fit une brusque embardée à gauche et l'auto vint heurter un arbre ; sous la violence du choc, M^{me} et M. Mayer et leur chauffeur furent projetés sur les côtés de l'auto où ils se firent quelques contusions. M^{me} Mayer a été blessée assez grièvement à la main et M. Mayer au visage, mais nous sommes heureux d'apprendre que ces blessures seront vite guéries et que, d'ici peu, il n'y paraîtra plus rien.

Ah! Ces chauffeurs indigènes!

_

Paul-Aimé-Hilaire GANNAY, directeur



Paul Gannay croqué par Joseph Pepino (1933) (Archives Marie-Thérèse Lecordier)

Né le 1^{er} mai 1880 à Langeais (Indre-et-Loire). Fils d'Edmond Gannay et de Pauline Clémence Suzanne Pallu.

À la Banque de l'Indochine (1906).

Agent à Hong-kong et Djibouti

Directeur à Pondichéry (1913-1915).

Sous-directeur à Saïgon (1916-1920)

Directeur à Saïgon (1920-1925).

Inspecteur général pour l'Extrême-Orient (1926-1940) : nombreux voyages aériens sur Air Orient, Air France, Eurasia...

Présent à d'innombrables mariages, obsèques, inaugurations, banquets... Administrateur de la Banque de l'Indochine (2 oct. 1952).

Administrateur de la Compagnie immobilière de Saïgon-Cholon (1929).

Administrateur de la Société foncière saïgonnaise (nov. 1928),

Compagnie immobilière de Saïgon-Cholon (juillet 1929),

de la Cochinchine Immobilière (1929),

du Crédit mobilier indochinois (1930),

Exécute les Hévéas de la Souchère (sept. 1933).

Administrateur de la Société indochinoise de plantations d'hévéas (ca 1937),

président de la Société agricole et industrielle du Thap-Muoi,

des Poivrières du Cambodge

Administrateur d'Indochine films et cinémas,

président de la Banque de l'Indochine South Africa Ltd.

Administrateur du Comptoir Lyon-Allemand (sept. 1951).

Membre de la Société des études indochinoises.

Membre du conseil colonial (comme représentant du conseil privé de la Cochinchine) (1921-1922) : s'oppose à l'enseignement exclusif du français dans les écoles primaires.

Membre du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine (1922).

Membre de la commission municipale de Saïgon (1922) : son représentant au conseil de la caisse d'épargne de Saïgon (1922-1925).

1/2

2/2

Membre du Syndicat d'initiative de l'Indochine (mai 1923).

Membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (1929-1938).

Président de l'Aéro-club de Cochinchine (juillet 1932), puis du Sud-Vietnam.

Membre du Comité de prêts à moyen et à long terme (1932),

Membre de l'Office du riz (oct. 1934).

Membre de l'Office central de tourisme (nov. 1935).

Président de la Croix-Rouge d'Indochine (ca 1938). Obtient en février 1951 la libération de 46 prisonniers du Viet-minh.

Membre de la mission française au Japon (déc. 1940).

Membre du Conseil de l'économie indochinoise (nov. 1942).

Chevalier (1923), puis officier (1950) de la Légion d'honneur.

Décédé à Tokyo le 1er novembre 1952.

BANQUE DE L'INDOCHINE (Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 125)

Succursale de Saïgon 22, quai de Belgique

P[aul] GANNAY, directeur p.i.; G. LEBOUCQ, sous-directeur p.i.; G. SIMONNET, contrôleur, chef de services; N. CHAFFANJON, chef de la comptabilité; L. THILLARD, chef du portefeuille; E. RAUFIE, caissier.

LA DERNIÈRE JOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À SAIGON (L'Écho annamite, 4 mars 1920)

.....

Le gouverneur général [Maurice Long] a reçu ensuite simultanément M. Perreau, directeur de la Banque de l'Indochine, M. Lasseigne, directeur de la Banque industrielle de Chine, M. Ferrier, représentant M. Kennedy, directeur de la Hongkong & Shanghai Banking Corporation et M. Bremner, directeur de la Chartered Bank of Australia and China. L'entretien a porté sur les moyens de financer la récolte de riz dont l'exportation est en ce moment en cours, ainsi que sur les moyens de couverture dont pourraient disposer les banques actuellement établies en Indochine. La création d'une commission des changes siégeant à Saïgon a été envisagée. Le gouverneur général a reçu des directeurs des quatre banques l'assurance de leur concours loyal et de leur désir d'entrer dans ses vues pour faciliter la vente à l'extérieur de la récolte cochinchinoise.

Cercle sportif (Saïgon sportif, 31 juillet 1920)

Admissions

Pierre Vachez, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Mercadier et Beauvoir.

· ·

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 28 octobre 1920 (Saïgon Sportif, 6 novembre 1920)

Admissions

M^{||e} ALICE J. V. NALLY, de la Banque de l'Indochine, présentée par MM. Gannay et G. Creuse.

L'affaire des fausses coupures de vingt cents (*L'Écho annamite*, 23 avril 1921)

Nous avons entretenu nos lecteurs de l'arrestation de trois employés de la banque chinoise East India Limited, entre les mains de qui des fausses coupures de vingt cents avaient été trouvées.

L'écheveau compliqué de cette affaire ne semble pas près d'être démêlé. Les trois inculpés donnent du fil à retorde au magistrat instructeur. Naturellement, ils excipent de leur bonne foi absolue, ce qui ne les a pas empêchés de se contredire eux mêmes. Ainsi Nham-Man, le premier Chinois arrêté, avait prétendu d'abord que c'était un Chinois qui lui avait remis les fausses coupures trouvées sur lui ; il a ensuite déclaré au juge d'instruction qu'il les tenait de la Banque de l'Indochine. Or, M. Gannay, directeur de cet établissement, a opposé un démenti formel aux dires de Nham Man. En effet, depuis un certain temps déjà, défense avait été notifiée à tous les employés de la Banque de l'Indochine, par une circulaire, de donner au public des billets de vingt cents. Ce sont les Chinois employés à la caisse de la Banque de l'Indochine qui avaient spontanément prévenu les employés européens de la présence dans leur caisse de fausses coupures de 20 cents. Dans ces conditions, le personnel de la Banque de l'Indochine ne saurait être suspecté.

L'existence des faux billets de 20 cents avait été d'ailleurs signalée par une circulaire en date du 5 avril de la Banque de l'Indochine aux établissements de crédit de la place. Mais cette circulaire n'aurait pas été communiquée par les dirigeants de Ja banque chinoise à leur personnel, parce qu'ils n'en auraient pas eu le temps à ce moment, étant occupés à transférer la maison en un autre local.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Avis Important

Vol des billets de cent piastres Série 34 Émission Saïgon (L'Écho annamite, 23 juillet 1921)

Un vol de coupures de cent piastres (neuve et à émettre) : Émission Saïgon, série 34

a été commis à bord du vapeur Amiral-Fourichon en rade de Saïgon.

Tout billet appartenant à cette série 34, quelle que soit la lettre précédant le numéro de série et le numéro du billet, doit être présenté à la Banque de l'Indo-Chine dans le

plus bref délai et l'indication de sa provenance devra, autant que possible, être fournie à la Banque.

Les billets suivants ont été saisis ce matin :

P 34 987 P 34 983 P 34 990

et la Sûreté poursuit son enquête.

Saïgon le 22 juillet 1921. Le directeur, Paul GANNAY.

Il est à présumer que le vol porte sur les lettres :

L 34 no 1 à 1.000 M 34 no 1 à 1.000 N 34 nº 1 à 1.000 O34 nº 1 à 1 000 P 34 N no 1 à 1 000

> Le vol des titres à la Banque de l'Indochine (L'Écho annamite, 30 juillet 1921)

Il résulte de la correspondance et des papiers saisis chez Lucien Hâu que ce dernier a vendu une partie des titres qu'il vola à des indigènes de l'intérieur. Il y a tout lieu de croire que les acheteurs ont agi de bonne foi, car l'ingénieux escroc a dû inventer des prétextes plausibles pour ne pas éveiller leurs soupçons.

Cassimeyapachetty, et Souppramanianchetty, qui avaient consenti à Lucien Hâu des prêts importants gagés par les titres volés, sont inculpés de complicité par recel et seront poursuivis comme tels. Ils ont été cependant laissés en liberté provisoire, moyennant une caution de 25.000 dollars.

Détail piquant : un certain nombre de titres volés par Lucien Hàu et mis en gage par celui-ci chez Cassimeyapachetty, représentant 5.000 francs de rente, ont été acceptés le 30 décembre 1920 par la Banque de l'Indochine en garantie d'un emprunt contracté par un commerçant français de Saïgon. Ce commerçant avait demandé de l'argent au banquier noir; Cassimayapachetty, n'ayant pas d'argent liquide, lui avait remis les titres pour lui permettre d'obtenir un prêt de la Banque de l'Indochine.

C'est le cas de citer les deux proverbes tonkinois « Ngöng ong lai lê ông (offrir à quelqu'un ses propres oies) » — ou bien : « Gag ông lai dâp lung ông (frapper le dos de quelqu'un avec son propre bâton) ».

La sagesse des nations, même chez les Annamites, ne manque pas de saveur. Mais, en ce moment, le directeur de notre établissement de crédit privilégié n'a d'attention que pour ses deux confrères de la rue Ohier à qui il prête des desseins aussi noirs que leur peau. Et les malheureux de supplier Souppramaniassouvamy au char d'argent et les avocats à la parole dorée de les blanchir aux yeux soupçonneux de Dame Justice!

ARRIVAGE DE PIASTRES MÉTALLIQUES

M. MAURICE LONG À LA BANQUE DE L'INDOCHINE (*L'Écho annamite*, 13 août 1921)

La *Granite-State* a apporté hier, 11 août, 1 million de piastres métalliques frappées à la Monnaie de San-Francisco pour le compte du gouvernement général.

Cette Monnaie continuera ses envois à raison de 1 million de piastres par mois jusqu'à concurrence de 6 millions.

Ces piastres ont été mises en garde pour le compte du Trésor à la Banque de l'Indochine.

Hier, à 16 heures, le gouverneur général s'est rendu à la Banque de l'Indochine, accompagné de M. le gouverneur Quesnel, de M. Châtel, chef de cabinet, et de M. Delorme, officier d'ordonnance. Reçu par M. Gannay, directeur, et ses collaborateurs, il a visité les caveaux de la Banque ; une caisse des piastres de la frappe 1913 (dernière frappe) de l'Hôtel des Monnaies de Paris, et une caisse des piastres de la frappe 1921 (Hôtel des Monnaies de San-Francisco) ont été ouvertes devant lui. Les piastres ont été comptées et sonnées en sa présence. Ces nouvelles pièces des mêmes titres et poids que les piastres des frappes antérieures, c'est-à-dire 900/1000 et au poids de 27 grammes, dont 24 grammes d'argent fin, sont d'une très belle frappe et donneront entière satisfaction lorsqu'elles seront mises en circulation.

Cet envoi porte l'encaisse du Trésor à 3 millions de piastres métalliques.

Cercle sportif saïgonnais

Réunion du comité du 23 août 1921. (Saïgon sportif, 27 août 1921)

Admissions À titre de membres actifs :

Bonnaud ¹¹, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Meurinne.

Nouveau billet de 1 piastre (*L'Écho annamite*, 17 septembre 1921)

La Banque de l'Indochine informe le public qu'elle mettra incessamment en circulation des billets de une piastre d'un type entièrement nouveau, dont voici la description :

Impression en plusieurs couleurs, sur papier ramie filigrané, ayant 15 centimètres de longueur et 9 centimètres et demi de hauteur.

Le recto du billet est formé d'un cadre dans lequel quatre cartouches blancs ont été réservés pour l'impression en noir des numéros et de la série du billet.

Dans l'encadrement, le nom de la « Banque de l'Indochine » est reproduit au sommet, sur fond jaune strié, et la référence du texte de l'article 139 du Code pénal est rappelée à la base, sur fond violet.

¹¹ Jean Aristide Bonnaud (Montpellier, 12 août 1897-Paris XVI^e-16 déc. 1987), marié à Nice, le 8 sept. 1924, avec *Marcelle* Camille Isabelle Thérésa Gay. Muté à Hanoï en 1929, à Hong-Kong en 1931, à Shanghaï en 1934, puis à Tourane vers 1939.

L'arrière plan est composé de motifs entrelacés d'un coloris jaune pâle et deux écussons se détachent à droite et à gauche. Le premier, violet sur fond jaune, encadre une tête de femme casquée — le second est blanc et laisse voir par transparence le filigrane habituel des nouveaux billets de la Banque (tête de lettré annamite).

Chaque écusson est surmonté du chiffre 1 et entre chiffres et écussons se lisent les inscriptions suivantes :

UNE PIASTRE Payable en espèces au porteur.

Au-dessus des signatures imprimées d'un Administrateur et du Directeur de la Banque.

Le verso du billet comporte également un cadre, avec le nom de la Banque de l'Indochine et deux écussons, l'un blanc correspondant au filigrane, l'autre strié avec les signes : p. 1, en gros caractères.

La valeur du billet est inscrite en quôc ngu : « Giây bac mot dông », en caractères chinois et en écriture cambodgienne, en viole foncé.

À la base du cadre, on retrouve la monade chinoise, entourée de flammes qui figure déjà sur les billets de cent piastres.

Le nouveau billet de une piastre a été dessiné par Ch. Walhain et gravé par E. Deloche.

Il est émis sans la surcharge habituelle Saïgon ou Haiphong, qui avait jusqu'ici indiqué le lieu d'émission.

Saïgon, le 15 septembre 1921. BANQUE DE L'INDOCHINE Le Directeur, Paul GANNAY.

Cercle sportif

RÉUNION DU COMITÉ du 6 décembre 1921. (Saïgon sportif, 8 décembre 1921)

Le Comité procède aux admissions suivantes, sous réserve des 15 jours d'affichage : Bodin Robert, Banque de l'Indochine, présenté par M. Creuse et Chapelle.

La Banque industrielle

Un démenti du directeur de la Banque de l'Indochine (*L'Écho annamit*e, 22 décembre 1921)

De son côté., M. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, a adressé aux directeurs des trois quotidiens de Saïgon la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'ai lu dans votre numéro d'hier soir, 20 décembre, une communication du Comité des déposants de la Banque industrielle de Chine, qui a été insérée par vos confrères de la Presse locale.

Dans cette communication, il est parlé de la Banque de l'Indochine et le Comité fait savoir à ses mandants que la Banque :

- « Remboursera incessamment les dépôts dans les conditions suivantes :
- « Jusqu'à 25.000 francs, la moitié du « dépôt ; pour la partie des dépôts excédant 25.000 francs, un quart ».

C'est à mon insu que cette information a été publiée et telle quelle, elle est complètement inexacte.

En prenant de la sorte ses désirs pour la réalité prochaine, le Comité des déposants a agi de son propre mouvement, car il n'était pas et ne pouvait être autorisé à mettre en avant la Banque de l'Indochine comme il l'a fait par erreur.

Dans une affaire de cette nature, je ne puis moi-même intervenir sans l'autorisation de mon Siège Social et c'est un des motifs qui m'a fait décliner de faire partie de la Commission que le Comité a choisie, il y a plusieurs semaines, parmi ses membres et chargée d'étudier la situation des déposants.

Il est étrange qu'après ce refus, on persiste à mettre en cause la Banque de l'Indochine et d'une façon qui ne me laisse d'autre alternative que celle d'opposer un démenti catégorique aux déclarations qui ont été publiées hier à son sujet.

Cette rectification sera la cause d'une déception pour les déposants, dont le sort ne m'est cependant pas indifférent, mais elle est indispensable.

Je vous demande de bien vouloir lui accorder l'hospitalité de vos colonnes dont je vous remercie à l'avance et je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. »

Le directeur, Paul GANNAY.

BANQUE DE L'INDOCHINE

Succursale de Saïgon, 22, quai de Belgique. (Annuaire général de l'Indochine française, 1922, p. I-133)

- P. GANNAY, directeur;
- G. LEBOUCQ, sous-directeur;
- I. BRANDELA 12, contrôleur, chef des services;
- H. BIGNOTTI, contrôleur,
- E. MEURINNE, chef du portefeuille (Export);
- J. CHARDON, chef du portefeuille (Import);
- R. CLÉOPATRE, chef de la correspondance :
- P. VACHEZ, chef de la comptabilité ;
- A. CHASSIN, comptable.;
- G. CHAPELLE 13, comptable;
- J. MANESCAU, caissier principal;
- G. CREUSE, caissier:
- A. BONNAUD, aide-caissier;
- D. FAYS, chef du service des titres ;

¹² Ivan Ambroise Brandela (Bordeaux, 1888-Nice, 1959) : fils de Numa Brandela (1850-1907), représentant de la maison Vve Léon Dreyfus à Haïphong, puis sous-directeur de la Cie lyonnaise indochinoise en cette même ville.

¹³ Georges Chapelle (1893-1971) : il épouse en 1921 Suzanne Neumann, fille d'Émile, et devient fondé de pouvoirs de la pharmacie Solirène.

M. GILLET, chef du service des marchandises;

C. FOURNIER, chef du service des dépêches ;

R. BODIN, R. BOREL, P. LAMBERT, M. O'CONNELL ¹⁴, J. RELIER, V. DORE, D. Louis, J. GUANOU, employés.

Cour criminelle [L'affaire Lucien Hau]

La première session, de 1922, de la Cour criminelle de Saïgon s'est ouverte hier matin, sous la présidence de M. Carré, assisté de MM. Tricon ¹⁵ et André.

(L'Écho annamite, 17 janvier 1922)

Aux côtés des juges siégeaient MM. Truong-van-Ngan, Nguyên-van-Hai et Trân-binh-Thanh, assesseurs.

La première affaire inscrite au rôle était celle où Nguyên-huu-Hau, dit Lucien Hau, employé à la Banque de l'Indochine, était accusé d'avoir :

1° à Saïgon, dans le courant des années 1920 et 1921, frauduleusement soustrait des titres de rente d'emprunts français représentant une valeur totale de 31.300 francs de rente, au préjudice de la Banque de l'Indochine, qui en était dépositaire, avec cette circonstance qu'à l'époque où la dite soustraction frauduleuse a été commise, il était commis salarié de la dite Banque de l'Indochine;

2° Dans les mêmes circonstances de temps, à Saïgon, sur un reçu de remise de titre au nom de Tran-Moi-Hong, en date du 14 novembre 1920, frauduleusement inscrit à l'encre noire, la mention « 5 % 20 cinq certificats nº 1178, 79, 75 1081, 82 S. de 628 de F. 1000 C. 1 11-20 attaché » et d'avoir ainsi commis un faux en écriture de commerce ou de banque ;

3° Dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, sur un bordereaux portant le nom des souscriptions aux divers emprunts nationaux, frauduleusement opéré des ratures de nature à altérer ce document et d'avoir ainsi commis des faux en écriture de commerce ou de banque.

Lecture fut donnée de l'acte d'accusation ainsi conçu :

L'acte d'accusation

Le 23 juillet 1921, vers deux heures du matin, le nommé Nguyên-huu-Hau dit Lucien Han descendait d'auto en joyeuse compagnie au bar du mât des signaux connu sous le nom de « Pointe des blagueurs ». Lui et ses amis s'attablèrent et se mirent à causer. Au cours de cette conversation, un propos tenu par Hau fut surpris et éveilla des soupçons contre lui, car il pouvait se rapporter à un vol de 500.000 \$ qui venait d être commis au préjudice de la Banque de l'Indochine. Ce propos était le suivant :

« Oui, ils peuvent courir pour les avoir, ils sont bien où ils sont ; il ne les auront pas » Cette phrase était d'autant plus compromettante que Lucien Hau était employé à la Banque de l'Indochine.

Une enquête rapide fut faite par la Sûreté; Hau fut convoqué et on trouva sur lui des titres d'emprunt français. Le directeur de la Banque de l'Indochine fut prévenu et une vérification sommaire permit de constater qu'on vol important avait été commis au préjudice du Service des titres. Hau fut arrêté et reconnut immédiatement qu'il en était l'auteur. Ce ne fut qu'à la suite d'une longue et minutieuse vérification que le

¹⁴ Probablement Morgan Andrew Clifford dit Mac O'Connell, ancien de Wm. G. Hale.

¹⁵ Albert-Édouard Tricon: né le 18 février 1867 à Marseille. Magistrat au Tonkin, au Cambodge et en Cochinchine (1894-1926), puis avocat-défenseur à Saïgon (1926-1931). Auteur d'un recueil de chansons cambodgiennes (Saïgon, imprimerie Portail, 1922). Président de la Société des études indochinoises. Officier de l'Instruction publique (1912), chevalier de la Légion d'honneur (1924).

contrôleur de la Banque de l'Indochine, M. [Ivan] Brandela, put établir la liste définitive des titres dérobés. Ces titres au nombre de cinquante-cinq, sont des titres des emprunts français de 1915 1916, 1918 et 1920 et représentent une somme de 31.300 \$ de rente.

Lucien Hau n a pas contesté ce chiffre.

C'est grâce à la confiance qu'il avait su inspirer à ses chefs par son intelligence et son zèle qu'il a pu, pendant un an et demi, dérober des titres sans aucun soupçon. Il était à la Banque de l'Indochine depuis mai 1912 et employé au Service des titres. Ce service est confié à un agent européen caissier comptable des Titres. Cet agent, d'abord M. Meurinne, était M. Chapelle depuis le 1er février 1921.

Lucien Hau était chargé de remettre aux souscripteurs, contre reçu, leur titre de rente en échange de leur, bulletin de souscription. Les titres d'emprunt étaient reçus de Paris par la Banque. Ils étaient classés dans une chemisé spéciale pour chaque emprunt. Ces chemises contenant les titres étaient enfermées dans un coffre-fort, dont seul l'agent européen avait la clef.

Quand le souscripteur se présentait pour retirer ses titres, Lucien Hau en avisait le caissier comptable. Celui-ci ouvrait le coffre, donnait la chemise dans laquelle Hau recherchait le titre à remettre au client.

Profitant soit d'un instant d'inattention de l'agent européen, soit d'une absence momentanée de celui-ci, Hau retirait de la chemise un ou plusieurs titres d'emprunt qu'il lui était facile de dissimuler, en raison de leur petit format Il a dérobé principalement les titres d emprunt souscrits par les riches Chinois qui ne se souciaient guère d'aller les retirer a la Banque.

Une vérification du Service des titres, faite en janvier dernier par M. Simonnet, n'avait pas permis de découvrir les détournements des titres déjà commis par Hau parce qu'il avait eu le soin de noter le numéro des titres qu'il avait soustraits.

Aussi l'inventaire qu'il avait alors présenté était-il exact et concordait-il avec le relevé des titres existant dans le coffre-fort.

Il a avoué avoir commencé à voler des titres depuis le début de 1920. Il a soustrait le premier titre pour acheter, dit-il, des médicaments à sa femme malade. Puis il a continué, d'abord timidement, puis, en dernier lieu, avec moins de prudence et plus de précipitation, car il ne prenait même plus la précaution de noter les numéros des titres volés.

Il a contracté de nombreux emprunts d'argent chez deux banquiers indiens, les nommés Kasay Meyappa, chetty, 29, rue Ohier, et Camassamy, chetty, 31, rue Ohier, à qui Hau remettait on deux ou plusieurs titres en garantie. Il a, d'après le relevé de compte fourni par les chettys eux-mêmes, signé des billets : chez Kamassamy pour une somme totale de 15.575 p. (capital et intérêts compris) sur laquelle il a remboursé 5.435 p.00 ; chez Kasay Meyappa pour une somme globale de 75.710 p. 00 (capital et intérêts compris) sur laquelle il a payé une somme 19.150 p.

Lucien Hau a également vendu quatre titres à un de ses amis. Nguyên-van-Doan à qui il a caché l'origine frauduleuse de ces titres. Il a dit aux chettys que ces titres étaient en sa propriété ou appartenaient à ses amis qui l'avaient chargé de les vendre.

Hau est venu chez eux accompagné souvent de deux de ses amis qui signaient avec lui le billet d'emprunt. Certes, les chettys ont eu le plus grand tort de ne pas se renseigner à la Banque de l'Indochine et de prêter des sommes aussi considérables à Hau qu'ils connaissaient pour être commis indigène à la dite Banque, employé au service des titres Mais ils savaient que Hau appartenait à une très bonne famille, qu'il avait nombre de ses relations dans la classe aisée annamite, et comme ses chefs, ils disent qu'ils ont eu confiance.

Hau a toujours fait preuve à l'instruction de franchise, reconnaissant tous les faits qui lui étaient reprochés. Il a avoué le vol des titres ; il a reconnu avoir fabriqué l'inventaire

des titres, en barrant les noms des souscripteurs dont il dérobait les titres, comme s'il les leur avait remis.

Hau n'a pas hésité à avouer également que sur un reçu de remise de titres an nom de Trau Moi Hong, en date du 14 novembre courant, il a ajouté à l'encre les numéros des 5 titres de rente comme remis à cet individu, alors qu'il se les était appropriés.

La perquisition faite à son domicile amena notamment la découverte de deux carabines, un fusil de chasse, un sabre et un revolver.

Un certificat signé par un nomme Nguyên-van-Kien du 3 juin 1921, indique que ce dernier aurait confié à Hau le fusil de chasse et les deux carabines, mais cet individu n'a pu [être] retrouvé. Hau prétend que le sabre et le revolver appartiennent à son oncle, mais il est en contradiction avec ce dernier.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles il avait dérobé tant de titres et emprunté une somme d'argent si considérable chez les chettys, Hau prétend avoir voulu se lancer dans le commerce. Il a perdu beaucoup d'argent. De la déclaration de sa femme et de celle de son parent Fanguenot [sic : Fauguenot ?], il résulte qu'il entretenait des maîtresses, qu'il passait souvent des nuits à jouer dans des tripots, où il a perdu de grosses sommes d'argent, qu'il menait un train de vie luxueux, promenades en auto, soupers en joyeuse compagnie qu'il offrait à ses amis avec libéralité.

Depuis plus d'un an, il vivait en mésintelligence avec sa femme. Sa famille avait cessé toutes relations avec lui, en raison de sa conduite légère et même scandaleuse.

Il appartenait à une excellente famille annamite. Il est même le petit-fils d'un Annamite aujourd'hui décédé, dont la mémoire est respectée de tous.

Ce fut ensuite l'interrogatoire de l'accusé, qui confirma les aveux qu'il avait faits à l'instruction. Après quoi, la cour entendit les témoins, parmi lesquels se trouvaient les deux chettys qui avaient prêté des sommes d'argent importantes à Lucien Hau sur garantie des titres volés par ce dernier mais dont, disaient-ils, ils ignoraient la provenance.

Lorsque les témoins eurent défilé à la barre, Mes Cazeaux, Béziat pour demander le premier 4.000 \$ le second 3.000 \$ de dommages-intérêts, pour les deux chettys, leurs clients, Me Condamy défendait les intérêts de la Banque de l'Indochine.

M. l'avocat général [Charles] Lacouture prononça un réquisitoire sévère mais mitigé par la promesse d'une grâce ultérieure en faveur de l'accusé en cas de bonne conduite. Ce fut à Me Vabois que revint la tâche ingrate de plaider pour Lucien Hau, pour lequel il demande le bénéfice des circonstances atténuantes.

À 10 heures 30, la Cour se retira pour délibérer ; à 11 heures, elle reprit l'audience et rendit le verdict, condamnant Lucien Hau à 7 ans de réclusion, à 100 francs d'amende et à 100 \$ de dommages-intérêts envers chacune des deux parties civiles. Elle décida en outre que les titres détournés seraient rendus à leurs légitimes propriétaires, et seraient en dépôt à la Banque de l'Indochine.

> Pour le succès de l'emprunt indochinois (L'Écho annamite, 4 février 1922)

Hier matin, à 10 heures, le Comité de propagande pour l'emprunt, présidé par M. Quesnel, gouverneur de la Cochinchine, et composé de MM. ... Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine... s'est réuni dans la salle des délibérations du conseil

colonial, à l'effet de discuter des questions relatives à la réussite de l'emprunt de 6 millions de piastres.
BANQUET SINO-FRANÇAIS (<i>L'Écho annamite</i> , 23 février 1922)
La Cordialité sino-française donna lundi soir, à Cholon, un banquet à la chinoise de plus de 180 couverts. M Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine ainsi que de nombreux commerçants français étaient au nombre des invités.

COCHINCHINE

Saïgon Conseil privé de la Cochinchine (*L'Avenir du Tonkin*, 25 novembre 1922)

Sont nommes membres suppléants citoyens français du Conseil privé de la Cochinchine, en remplacement de MM. Mercier et Gannay, partis en France :

MM. Ducroiset, négociant, président de la chambre de commerce et du conseil d'administration du Port de commerce, et Yver de la Bruchollerie directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Liste générale des membres de la Société des études indochinoises (*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES Brandela (Ivan-Ambroise), Banque de l'Indochine à Saïgon Gannay [Paul], directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 6 avril 1923 (Saïgon Sportif, 14 avril 1923)

Admissions À titre de membres actifs :

Roux (Paul de), agent de la Banque de l'Indochine*, présenté par MM. Borel et Creuse.

Gros (Henri), agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Borel et Creuse.

SAÏGON Conseil privé de la Cochinchine (*L'Avenir du Tonkin*, 19 juillet 1923)

M. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine, est nommé membre suppléant du conseil privé de la Cochinchine en remplacement de M. de la Bruchollerie parti pour Shanghaï.

LÉGION D'HONNEUR Ministère des colonies (Journal officiel de la République française, 16 août 1923) (Les Annales coloniales, 17 août 1923)

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE Chevaliers

Gannay (*Paul*-Aimé-Hilaire), directeur de la banque de l'Indochine à Saïgon. Entré à la Banque de l'Indochine en 1906, est depuis 1915 à la succursale de Saïgon. A pris une part active au développement de la colonie. Membre du conseil privé de la Cochinchine. Délégué au conseil colonial. Membre de la commission municipale de Saïgon. Grand prix. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

arsenie.

BANQUE DE L'INDOCHINE

Succursale de Saïgon, 22, quai de Belgique. (Annuaire général de l'Indochine française, 1924, p. I-129)

P[aul] GANNAY, directeur; G. LEBOUCQ, sous-directeur; L. KELLER, sous-directeur; D. FAYS, contrôleur; MILLAUD, chef de comptabilité; H. NOBLET, caissier principal; L[ucien] BRUNO, caissier; Ch. CARRÈRE, chef du portefeuille (export) : G. VREUSE, chef du portefeuille (import); E. de DREUX-BRÉZÉ, chef du service des titres ; P. DUROZAD, chef du service des dépêches; R. SOLIVA, attaché à la direction ; P. DE ROUX, service de comptabilité; BROWN, service de caisse; M. GILLET, chef du service des marchandises; BATHELIER, service des dépêches : DIDIER, LALUNG-BONNAIRE, [Jean] NESTY, LACAZE, TRITSCH, SEVRE, employés.

> Saïgon HYMÉNÉE (*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1924)

Le 26 février, à 17 heures, fut célébré le mariage de M^{III} Clemenceau avec M. [Jean] Nesty. Les témoins étaient : MM. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine, et Levillain directeur du port de commerce de Saïgon.

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1924, p. 2)

Cour criminelle

La Cour criminelle de Saïgon rendit hier soir, à 9 heures, son verdict dans l'affaire des frères Massol. M. René Massol fut acquitté ; pour M. Pierre Massol, la Cour ne retint pas le crime de banqueroute frauduleuse mais condamna le prévenu à deux années d'emprisonnement avec sursis pour le délit d'escroquerie commis au préjudice de la Banque de l'Indochine et de la Hongkong Shanghai Bank, résultant de majorations de traites documentaires escomptées par les dites banques.

La Cour acquitta ce matin Cortey, accusé de faux en écriture publique et d'usage du de faux.

e Idux.

Cercle sportif (Saigon Sportif, 17 octobre 1924)

Admissions

Bruno Lucien, caissier à la Banque de l'Indochine ; Vidal Georges, Banque de l'Indochine ;

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 12 décembre 1924)

Naissance

Le 9 décembre naquit à Saïgon, Jacqueline, Marie, Alice, fille de M^{me} et de M. Creux, agent de la Banque de l'Indochine, décoré de la Croix de Guerre.

-, ac

Jules-Fernand-Ajax GRENARD, directeur

Né le 28 février 1879 à Paris Fils de Alphonse Grenard, receveur des postes et des télégraphes du Sénat, et d'Eugénie ("Jenny") Panthin. Frère de Fernand Grenard (1866-1945), explorateur et diplomate.

Docteur en droit.

Rédacteur au ministère des Finances (1899-1901) À l'administration des monnaies (1901-1908). Auteur de l'*Organisation budgétaire de l'Indo-Chine française*, Paris, 1904. Attaché à la Banque de l'Indochine à Paris (1er mars 1908), puis à Saïgon (1er juillet 1908).

Agent commissionné (fondé de pouvoirs) des sièges d'outre-mer de la Banque de l'Indochine depuis le 1^{er} décembre 1908 ; a servi en cette qualité à Saïgon, Shanghaï, Pékin, Singapour, et comme directeur à Pondichéry, Canton, Bangkok et Saïgon. Président de la chambre de commerce française de Canton (1919-1920)

Président de la Société des études indochinoises à Saïgon. Membre du Syndicat des planteurs de caoutchouc (1925). Membre du Syndicat d'initiative (1925).

Administrateur de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie (1926). Associé de la Compagnie immobilière et foncière France-Indochine (CIFFIC)(1926) Membre titulaire du conseil privé de la Cochinchine (1928).

Chevalier de la Légion d'honneur en 1929 (min. des colonies), parrainé par son frère : apporte à l'administration ses avis éclairés sur les questions financières et économiques, et ses connaissances étendues sur les problèmes complexes du monde extrême-oriental. 1929 (avril) : nommé sous-directeur à Paris.

Décédé le 24 septembre 1929 à Paris, 7e, 52, av. Duquesne.

BANQUE DE L'INDOCHINE (Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-81)

Succursale de Saïgon, 22, quai de Belgique.

MM. J[ules] GRENARD, directeur p. i.; I[van] BRANDELA, sous-directeur; D. FAYS, A. FUYET ¹⁶, P. VACHEZ, contrôleurs; G. CREUSE, caissier principal; P. BATHELIER, L[ucien] BRUNO, G. VIDAL, caissiers; J. MILLAUD, chef de la comptabilité; P. ROZAD, comptable; Ch. CARRÈRE, chef du portefeuille-Export; H. CARLOS, chef du portefeuille-Import; E. DE DREUX-BRÉZÉ, chef du service des Titres; J. MARIANI ¹⁷, chef du service du Câble; J. BROWN, Service du Câble; G. TIJOUX, chef de la Correspondance; R. GOSSE, chef du service de l'Economat; M. GILLET, chef du service des Marchandises; DIDIER, LALUNG-BONNAIRE, J. NESTY, TRITSCH, [Armand] LACAZE, SEVRE, GAZANO, employés.

¹⁶ André Joseph Fuyet : né à Limoges le 23 janvier 1898. Marié le 23 janvier 1933, à Paris XVI^e, avec Floriane Kulemann. Alors inspecteur de la Banque. Futur directeur à Saïgon et administrateur du Crédit foncier de l'Est-Africain à Djibouti.

¹⁷ Jean Vincent Mariani : né le 16 nov. 1879 à Cervione (Haute-Corse). Chevalier de la Légion d'honneur du 22 novembre 1916. Officier en 1933 : capitaine en Indochine ; 35 ans de service, 18 campagnes (*JORF*, 10 juillet, p. 7219, col. 1).

23 février 1925 : ouverture d'une agence à Fort-Bayard (Kouang Tchéou-Wan) à la demande répétée du gouvernement et sur un rapport favorable de Grenard, directeur adjoint à Saïgon. Elle devient une charge dès le second semestre 1928 (Meuleau, *PEO*, 302).

L'arrivée du *Paul Lecat* (*Saïgon Sportif*, 27 mars 1925)

Le *Paul-Lecat,* des Messageries Maritimes, est arrivé dans notre port, mardi à 2 h. de l'après-midi venant de France.

Parmi les passagers débarqués à Saïgon, nous citerons : ...M^{me} et M. Becker, caissier de la B. I. C.

: Ia D. I. C.

Caisse d'épargne de Saïgon (L'Écho annamite, 23 avril 1925)

M. de la Pommeraye, membre suppléant du Conseil privé, est nommé pour une période de trois ans, membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Saïgon, en remplacement de M. Gannay, rentré en France.

Chronique sportive Foot-ball association À SAÏGON (L'Écho annamite, 18 mai 1925)

Hier, dimanche 17 mai, sur le terrain de l'Étoile de Giadinh, rue Mayer, par un temps superbe, Banque Indochine Club s'est rencontré avec Arsenal-Sport.

Partie très intéressante ; les jeunes poulains de l'Arsenal harassaient, à chaque instant, leurs aînés de la Banque de l'Indochine, lesquels défendaient courageusement l'honneur de leur club.

Le score de 6 à 0 démontre que l'Arsenal Sport ne laissait à aucun moment souffler les équipiers de la Banque.

.....

Cercle sportif saïgonnais Séance du comité du 20 juillet 1925 (Saïgon Sportif, 24 juillet 1925)

> Admissions À titre de membres actifs :

GROS, Henri, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Tritsch.

BATHELLIER, Paul, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et G. Vidal.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 26 janvier 1926 (Saïgon Sportif, 29 janvier 1926)

Admissions À titre de membres actifs : Parodi, Nicolas, agent de la B. I. C,., présenté par MM. Creuse et Courtois.

Les grévistes de la B. I. C. sont remplacés (L'Écho annamite, 5 mai 1926)

La direction de la Banque de l'Indochine a recruté des employés indigènes pour remplacer les grévistes.

Nous donnerons demain de nouveaux détails sur cette grève.

UNE GRÈVE D'EMPLOYÉS ANNAMITES À LA BANQUE DE L'INDOCHINE (*L'Avenir du Tonkin*, 16 mai 1926)

Les employés annamites de la Banque de l'Indochine se sont mis en grève, hier soir, pour une guestion d'ordre professionnel.

Samedi matin, à 11 heures, au moment de faire la caisse, le caissier, M. Carlos ¹⁸, constata une différence.

Les employés, trois Annamites et un Français de l'Inde, durent refaire la comptabilité pour retrouver l'erreur. L'opération n'étant pas finie a 14 heures, M. Carlos engagea ses collaborateurs à aller déjeuner et à revenir ensuite à 15 heures.

Les employés annamites protestèrent contre ce surcroît de travail, alléguant qu'ayant l'habitude de faire la semaine anglaise, ils se rendaient le samedi soir chez leurs parents et, par conséquent, ils ne pouvaient venir à 15 h. En effet, ils ne vinrent pas. Lundi matin, les deux employés annamites de la caisse voulurent réintégrer leurs places. Ils furent avisés qu'ils ne faisaient plus partie du personnel de la Banque.

Les autres employés annamites se solidarisèrent avec leurs camarades, ils envoyèrent des délégués au directeur.

Celui-ci refusa de revenir sur la décision qu'il avait prise le matin.

Les employés annamites quittèrent alors leur travail.

Le matin, la grève n'était pas terminée.

(L'Impartial du 4 mai)

Les services de la Banque sont assurés par les employés européens et par les employés chinois.

¹⁸ Henri Carlos : né le 15 déc. 1895 à Tourane. Fils de Michel Carlos, tailleur et conseiller municipal de Hanoï (1905-1914). Diplômé à 17 ans de l'École supérieure de commerce de Bordeaux (1912). Chevalier de la Légion d'honneur comme lieutenant de réserve au 23e rég. d'artillerie de campagne. (*JORF*, 5 août 1920). Précédemment caissier à la Banque de l'Indochine de Hanoï. Décédé le 9 juillet 1954 à Paris.

D'après les renseignements complémentaires que nous avons recueillis, les grévistes d'aujourd'hui sont certainement les employés annamites les mieux payés de la Cochinchine.

C'est un avantage qu'ils semblaient apprécier. En effet, ce n'est pas la première lois que, par suite de circonstances analogues à celles qui se sont présentées samedi, les employés indigènes de la Banque sont obligés de travailler en dehors des heures de service.

Jusqu'à présent, ils l'avaient toujours fait sans présenter la moindre objection, allègrement si l'on peut dire, même lorsque, d'aventure, les obligations de leurs fonctions les retenaient au travail les dimanches ou les jours de fête.

Il avaient conscience que ces inconvénients du métier étaient compensés par des avantages pécuniaires sérieux.

La grève actuelle dénote un esprit nouveau, inconnu jusqu'à ce jour, dans ce personnel. On incline à penser que l'incident de samedi n'explique pas la grève qui s'est produite, il n'en est que le prétexte apparent.

Cochinchine (Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1926)

La Banque de l'Indochine ayant congédié deux secrétaires annamites qui, malgré les ordres donnés, n'étaient pas venus travailler le samedi après-midi et ayant refusé de les réintégrer, 150 secrétaires indigènes de la Banque se sont mis en grève.

igeries de la barique :

BANQUE DE L'INDOCHINE Saïgon, le Juin Service des Titres R. C. Seine 13 924 Monsieur, Nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli: l récépissé de notre Siège Social à Paris relatif aux TITRES achetés pour votre compte conformément à vos instructions et déposés à Paris sous votre dossier. Nous vous prions de nous retourner l'accusé de réception cidessous dès que possible, après y avoir apposé votre signature. Le Caissier Comptable des Titres. Monsieur le Directeur de la Banque de l'Indochine, SAIGON. Monsieur, J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre dont j'ai retiré l récépissé de votre Siège Social à Paris relatif à : Lex act. Credit Toucier de Mudochen (jouissance confon Lattacké déposés sous mon dossier à Paris. Veuillez agréer Monsieur, mes salutations empressées. (Signature)

Monsieur Alech Trançois, bieulenant ais 5º Rigiment d'artilleire (à détacher et à retourner à la Banque de l'Indochine). coloniales

Coll. Olivier Galand Recommandé du service titres de la Banque de l'Indochine, Saïgon, 5 juin 1926.

LES GRÈVES EN COCHINCHINE (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1926) 3 mai. — 200 secrétaires de la Banque de l'Indochine se mettent en grève parce que le directeur ne veut pas réintégrer deux secrétaires renvoyés pour avoir refusé de venir le samedi après-midi rechercher une erreur dans leurs comptes.

5 mai. — Les secrétaires de la Banque de l'Indochine sont aussi fort bien payés, nombre d'entre eux ayant de 120 à 150 piastres par mois.

Le résultat de ces grèves stupides ne s'est pas fait attendre : la Banque de l'Indochine n'a repris aucun des grévistes et assure le service au moyen de Français, d'Indiens et de Chinois. Elle a décidé de réduire considérablement la proportion de ses employés annamites et elle va faire appel à un plus grand nombre de femmes françaises et d'Indiens.

Cette attitude énergique sera, nous l'espérons, imitée de toutes les entreprises dont les employés annamites se mettront en grève pour une raison futile.

Cercle sportif saïgonnais Séance du Comité du 12 août 1926 (Saïgon sportif, 20 août 1926)

> Admissions À titre de membres actifs :

Deloye, Raymond, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. R. Busson et A. Challamel.

Comité cochinchinois de secours aux inondés du Tonkin (*L'Écho annamite*, 3 septembre 1926)

Jules Grenard, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 14 septembre 1926 (Saïgon sportif, 17 septembre 1926)

Admissions À titre de membres actifs :

Michel, Paul, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Moriez et Carlos. Ducournau, Jacques, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Fournier.

Henri-Jean-Baptiste-Louis MEYSSONNIER (avec deux « s » et deux « n »)

Il figure sous le nom de « Moysonnier » comme participant sur Amilcar à une course automobile (L'Écho annamite, 2 février 1926) et de Meyssonnier comme escrimeur (La Dépêche d'Indochine, 5 avril 1928).

Puis sous le nom de « Meysonnier, B.I.C. » comme partant à Marseille par le *Sphinx* (*La Dépêche d'Indochine*, 7 juillet 1928).

Il est réintégré au Cercle sportif saïgonnais, à titre de membre extérieur (agent de la Banque de l'Indochine à Cantho ?) sous le nom de « Meyzonnier E. » (*Saïgon Sportif*, 20 octobre 1933).

Il est porté sur les listes électorales de la Cochinchine sous le nom de « Meysonnier Henry-Jean-Baptiste-Louis, Saïgon » (*La Dépêche d'Indochine*, 27 ianvier 1938).

Cité à l'ordre de la brigade sous le nom d' « Henri Meyzonnier Henri, lieutenant du S. T. S. A. » (Tirailleurs du Sud-Annam ?)(*La Dépêche d'Indochine*, 23 avril 1941)

Ancien président de la Mutuelle des employés de Cochinchine sous le nom de « Meysonnier » (1942).

Promu capitaine de réserve de l'infanterie coloniale sous le nom de « Meyzonnier (Henri-Jean-Baptiste-Louis), Extrême-Orient » (*JORF*, 4 octobre 1949, p. 9869).

Il pourrait être le fils d'Henri Meyssonnier (Avignon, 15 décembre 1863), commis principal des Postes et télégraphes à Hanoï, chevalier de l'ordre du Cambodge (*Bull. off. ministère des colonies*, 1906, p. 886), commissaire de la Société philharmonique de Hanoï, faisant fonctions de receveur principal à Haïphong dans les années 1914-1918, probablement décédé vers 1920, et d'Émilie Messier (Thi-Ban, province de Bac-Ninh, 29 déc. 1877), tenniswoman émérite, mentionnée comme veuve dans l'*Avenir du Tonkin* 9 août 1924, et qui sont, eux aussi, gratifiés d'orthographes variées, notamment « Vve Meissonnier » (*La Volonté indochinoise*, 7 octobre 1937).

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 8 octobre 1925 (Saïgon sportif, 16 octobre 1925)

Admissions

Meyssonnier, Louis, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Brown. Bonenfant, Charles, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Brown.

Cercle sportif saïgonnais Séance du Comité du 3 mars 1926 (Saïgon sportif, 12 mars 1926)

Admissions

Brandela [Ivan], sous-directeur de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Grenard et Crémazy.

Lacam, Guy, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Busson et de Canisy.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 12 octobre 1926 (Saïgon Sportif, 15 octobre 1926)

Admissions : sont admis membres du Cercle sous réserve de l'affichage :

À titre de membres actifs :

Dornat Jean, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Carlos. Pietri Sampiéro, agent de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. B. Gazano et Busson.

	N° 60460
9	BANQUE DE L'INDOCHINE SUCCURSALE DE SAÏGON
MAIN	4 Dens Reçu de Mademois elle Renée Thibaut
Man.	lasomme
	how liver't a son the A & up + 888
SOM	Saigon, le 5 Verreuf 1926
MILLE	\$ 500 = Le Caissier; Le Oirecteur
3	There was a surface of the surface o

<u>Coll. Olivier Galand</u> Reçu du 5 novembre 1926, signé du directeur, Jules Grenard.

NOUVELLES DE COCHINCHINE (Notre service spécial) (L'Avenir du Tonkin, 11 novembre 1926)

L'état de santé de M. Gannay

M. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine est gravement malade à l'hôpital de Calcutta à la suite d'une fièvre typhoïde. On s'attend à une issue fatale.

Plus tard. — Les nouvelles données par la Banque de l'Indochine de son directeur M. Ganay, disent que sa condition s'est légèrement améliorée.

SAÏGON

M. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine, gravement malade à Calcutta (*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1926)

Un laconique télégramme particulier de Calcutta nous apprend l'état très grave de monsieur Gannay, ancien directeur de l'agence saïgonnaise de la Banque de l'Indochine. Ce câble spécifie d'ailleurs que monsieur Gannay est sans connaissance et que tout espoir est abandonné.

À la Banque de l'Indochine, nous avons obtenu confirmation de cette triste nouvelle.

M. Gannay a quitté la France voici quelques mois pour revenir ici prendre la direction de l'agence mais en passant par la Syrie et la Mésopotamie. Aux Indes, il contracta la fièvre typhoïde, et le vingt septembre dut entrer à l'hôpital de Calcutta.

Depuis trois semaines, M. Gannay était considéré comme guéri mais une rechute le cloua à nouveau au lit d'où des alternances de mieux et de mal furent signalées jusqu'au télégramme d'hier nous annoncant sa situation désespérée.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 16 novembre 1926 (Saïgon Sportif, 19 novembre 1926)

Admissions À titre de membres actifs : Lalung-Bonnaire G., Banque de l'Indochine, présenté par MM. Creuse et Durozad.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 13 décembre 1926 (Saïgon Sportif, 17 décembre 1926)

Admissions À titre de membres actifs : Jouy Fernand, Banque de l'Indochine, présenté par MM. A. Levy et Galiacy.

3qı —

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 décembre 1926)

On nous annonce que M. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, est gravement malade à Calcutta.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 28 décembre 1926 (Saïgon Sportif, 31 décembre 1926)

Admissions

À titre de membres actifs :

Courseulles (François de), Banque de l'Indochine, présenté par MM. Busson et A. Gazano.

COCHINCHINE

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier 1927)

La santé de M. Gannay. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Paul Gannay, ancien directeur de la Banque de l'Indochine, est aujourd'hui entré en convalescence et qu'il pourra très prochainement quitter le General Hospital de Calcutta pour se rendre à Pondichéry et y prendre quelques semaines de repos.

De là, l'ancien directeur de la Banque de l'Indochine gagnerait la France où il resterait vraisemblablement six mois.

C'est donc vers le milieu de l'année seulement que Saïgon reverra M. Gannay, dont l'état avait alarme sérieusement les innombrables amis qu'il compte ici.

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1927)

Départ. — Par le *Sphinx*, ces jours-ci, doit nous quitter M. Grenard, directeur de la Banque de l'Indochine et président de la Société des études indochinoises. Il va jouir en France d'un congé bien gagné.

On sait quel concours M. Grenard a apporté au brillant autant que rapide relèvement de ce groupement. Par ailleurs, dans le monde commercial, le sympathique directeur de la Banque de l'Indochine, homme aimable autant qu'obligeant, laissera d'unanimes regrets. Nos vœux les meilleurs de bonne traversée accompagneront M. Grenard.

M. Brandela, bien connu de tous, a été désigné pour le remplacer à la tête de notre Banque d'émission. Nul choix ne pouvait être meilleur et nous nous faisons un plaisir de féliciter bien sincèrement ici M. Brandela, dont la haute compétence en matière de finances se double d'une parfaite connaissance du pays et de la place.

____'

UN DOCUMENT SUGGESTIF (L'Écho annamite, 25 avril 1927)

Sous le titre sensationnel « Nouveau document écrasant contre M. A. Varenne. Le directeur des affaires politiques d'Indochine accuse », le *Cri colonial* du 10 mars 1927, journal édité à Paris, a publié *in extenso* — sans doute à l'instigation ou tout au moins avec l'assentiment du destinataire — une longue lettre adressée le 10 mai 1926 par M. Tholance à M. Cognacq au sujet des événements survenus en Cochinchine après le départ de ce dernier.

.....

Saïgon, le 10 mai 1926.

Monsieur le gouverneur,

Il ne s'est écoulé que trois semaines depuis votre départ et nous avons vécu déjà quelques journées très agitées.

.....

Après la paye de la fin du mois, une centaine d'ouvriers ont manqué à l'arsenal. D'autre part, la manufacture de caoutchouc [Labbé] a dû fermer ses portes faute d'ouvriers. Enfin, à la Banque de l'Indochine, une centaine de secrétaires annamites ont déserté leurs postes sous le prétexte le plus futile.

Grenard a aussitôt pris des mesures pour assurer la marche de son établissement, qui a pu fonctionner à peu près normalement, grâce au dévouement des agents français, qui ont fait des heures supplémentaires, et grâce aussi au concours d'un nouveau personnel subalterne (chinois et malabards, etc.) recruté immédiatement.

Grenard a naturellement câblé aussitôt à son siège social pour lui exposer la situation qui trouble l'Indochine depuis quelques mois. Ce télégramme a dû faire de l'effet à Paris, car le Ministre a câblé hier à Varenne pour lui exprimer son mécontentement de n'être pas mieux tenu au courant des événements indochinois et de n'avoir notamment appris la grève de la Banque de l'Indochine que par le siège social de cet établissement.

Les hommes d'affaires en Cochinchine commercent à être sérieusement inquiets de la tournure que prennent les événements. Les représentants des différentes sociétés ainsi que les chefs des grosses maisons écrivent par chaque courrier à leurs conseils d'administration ou à leurs directeurs pour les tenir au courant des événements et leurs signales l'état dans lequel se trouve la colonie. Je crois que ces rapports feront plus d'effet que des articles de journaux, surtout s'ils étaient publiés dans des organes de l'opposition.

.....

Cercle sportif saïgonnais Séance du comité du 27 mai 1927

(Saïgon Sportif, 3 juin 1927)

Admissions

Mareschal Jacques, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Carlos et de Curseulles.

AU PALAIS Cour criminelle indigène

Ua faussaire condamné à la réclusion (*L'Écho annamite*, 20 juillet 1927)

À l'audience de ce matin, Nguyên-van-Dôn, 31 ans, ex-employé à la Banque de l'Indochine, à Saïgon, comparaît pour faux en écritures de commerce, usage desdits et escroquerie, commis dans les circonstances suivantes :

En juillet dernier, par l'organe de son directeur, la Banque de l'Indochine porta plainte au parquet de Saïgon contre inconnu.

On constata que, depuis trois ans, il avait été touché, à la Banque, à diverses reprises, 85 chèques, s'élevant en tout à 157.500 \$; le montant n'en avait pas été débité au compte des clients au nom desquels ils devaient être émis.

65 chèques, soit 77.500 \$, furent émis au nom de M. Ng. van Dông, à l'ordre de lui même et signés Quât, son fondé de pouvoirs, et 20 chèques (80.000 \$) à celui de Ng. van Hôi, à l'ordre de lui-même, et signé Hôi.

Après une enquête, Ng. van Dôn, chargé de la tenue des comptes de la Banque, fut arrêté, le 7 mars. Il reconnut, à l'instruction, qu'il était l'auteur des 85 chèques faux, et qu'il avait employé des manœuvres frauduleuses pour les toucher.

Il avoua aussi avoir perdu, au fur et à mesure, dans des cercles de jeux, à Cholon, les sommes qu'il avait touchées de ce chef.

Il déclara, en outre, avoir commis 3 autres faux dans des circonstances semblables.

Ainsi, compte K. -Ch.-Hing, N 2130, fut modifié aux dates des 29 et 30 décembre 1925, en portant, au moment de la vérification, les chèques à 60.040 \$, 69.375 \$ et 69.375 au lieu de les porter, comme il aurait dû l'être, à 40.040 p., 49.375 et 49.375 p.

À l'audience, l'accusé reconnaît son crime ; son système de défense est habile.

Plusieurs témoins défilent, dont M. [Ivan] Brandela, l'actuel directeur de la banque.

Le ministère public, représenté par M. [Paul] Moreau, sortant de son rôle habituel, défend l'inculpé, et fait même son éloge.

Il reproche aux dirigeants de la banque leur manque de contrôle.

Les agissements de l'accusé avaient pu durer trois ans. Le montant du vol dépassait 150.000 \$, et la banque ne s'en apercevait pas !

Me Dubreuilh, avocat de la défense, prie la cour d'apprécier les faits, sur lesquels la lumière est faite au cours des débats.

La Cour condamne Ng.-van-Dôn à 5 ans de réclusion, à 100 fr. d'amende et au remboursement des sommes détournées.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 5 septembre 1927 (Saïgon sportif, 9 septembre 1927)

Admissions : sont admis, membres du Cercle, sous réserve de l'affichage.

Au titre de membres actifs :

Perraud Jules, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Parodi et A. Gazano . Ferlande Pierre, Banque de l'Indochine, présenté par MM. de Canisy et Carlos.

M^{me} Varenne a visité la collection Holbé (*L'Écho annamite*, 9 août 1927)

......

Nous apprenons que le concours financier et moral des officiers d'active et de réserve de Cochinchine est particulièrement sollicité pour la constitution du musée projeté.

Un carnet de souscription est déposé, à cet effet, au secrétariat de la Réunion des officiers.

Le montant en sera versé à la caisse.

Le total des cotisations sera adressé, le 31 courant, par l'administrateur délégué, à M. Bonnenfant, agent de la Banque de l'Indochine et trésorier de la Société des études indochinoises.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 septembre 1927)

M. Nguyên-van-Don, employé à la Banque de l'Indochine, qui détourna l'énorme somme de 157.500 piastres au préjudice de la banque, a été condamné à 5 ans de réclusion, 100 francs d'amende et à la restitution des sommes détournées.

Budget local de la Cochinchine (*L'Écho annamite*, 10 septembre 1927)

Une commission composée de :

M. Potier, procureur général p. i., conseiller privé, président ;

M. Monat, ingénieur en chef des Travaux publics, conseiller privé,

M. [Ivan] Brandela, directeur de la Banque de l'Indochine, conseiller privé,

se réunira, sur la convocation de son président, pour constater la concordance des comptes rendus des recettes et des dépenses du Budget local de la Cochinchine, exercice 1926, avec les écritures du Trésor particulier de la Cochinchine.

ercice

BORDEAUX PUBLICATIONS DE MARIAGES (*La Petite Gironde*, 10 octobre 1927)

Henri Carlos, contrôleur Banque Indochine, à Saïgon, et Henriette Bouteiller, sans prof., rue Gouvion, 20.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 10 octobre 1927 (Saïgon sportif, 14 octobre 1927)

Admissions : sont admis membres du Cercle sous réserve de l'affichage :

Au titre de membres actifs : Bacelli Thaddé, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Gaudin et Bonnenfant. Caillard Pierre, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Père et A. Gazano. Lacam Guy, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Brandela et de Canisy.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR Ministère des colonies (Journal officiel de la République française, 24 novembre 1927) (Les Annales coloniales, 24 novembre 1927)

Au grade de chevalier (au titre civil)

Grenard (*Jules*-Fernand-Ajax), directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Saïgon. 11 ans, 5 mois de services civils et militaires. 17 ans, 2 mois de pratique professionnelle aux colonies et à l'étranger. 3 campagnes de guerre.

Cercle sportif

Séance du comité du 6 décembre 1927 (Saigon sportif, 9 décembre 1927)

Admissions À titre de membres actifs :

Haussmann René ¹⁹, Banque de l'Indochine, présenté par MM. de Courseulles et A. Gazano.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 janvier 1928)

M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine, est arrivé à Saïgon après être passé par le canal de Panama.

La section indochinoise de la Ligue internationale des aviateurs est créée à Saïgon (L'Écho annamite, 14 mars 1928)

À l'unanimité des aviateurs présents, le pilote-aviateur breveté n° 37 C. van den Born a été élu président, et le jeune et vaillant pilote Fournier, de la Banque de l'Indochine, a été élu secrétaire-trésorier de la section indochinoise de la L. I. A. vers laquelle vont tous nos meilleurs vœux.

.....

La nouvelle Chambre de Commerce a été inaugurée samedi

¹⁹ René Haussmann (1889-1974) : petit-neveu du baron Haussmann, préfet de Paris. Futur directeur de la Banque de l'Indochine. Voir encadré.

(Saïgon républicain, 26 mars 1928)

M. Vacher [Vachez], sous-directeur de la Banque de l'Indochine

Souscription en faveur des familles des deux victimes françaises de la mutinerie de Lai Chau (L'Écho annamite, 30 mars 1928)

Le comité, composé de :

M. [Jules] Grenard, directeur de la Banque d'Indochine;

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 avril 1928)

Sont revenus en France : M. Desjardins ²⁰, de la Banque de l'Indochine.

(L'Avenir du Tonkin, 23 avril 1928)

Par le « Paul-Lecat ». — Sur le *Paul-Lecat*, qui a levé l'ancre le 17 courant à 1 heure du matin, ont pris passage de nombreux Saïgonnais :

M. Brandela ainsi que sa famille se rend en France pour un long congé. M. Brandela, directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine à Saïgon, est un vieux Saïgonnais. Agent de la Banque de l'Indochine depuis bien avant la guerre, il a séjourné longtemps dans notre colonie, et est Banque de l'Indochine de Saïgon depuis un an.

M. Grenard remplacera M. Brandela pendant son absence.

LES PARTANTS

Par le « Sphinx » (La Dépêche d'Indochine, 7 juillet 1928)

Marseille:

Meyssonnier, B.I.C.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1928)

Les frères hindous Navalraï, commerçants en bijoux, tissus, etc, à Saïgon, 46 à 52, rue Catinat, ont levé le pied le 15 juin après avoir embarqué leur famille pour Singapore. Ils sont vraisemblablement partis pour le Siam. Leur fuite a été fort bien préparée ; ils se

²⁰ Henri Folie-Desjardins, fils du médecin principal Folie Desjardins. Précédemment en poste à Hanoï.

sont fait consentir de gros prêts sur marchandises et, la veille de leur départ, ont encore emprunté à un chetty 10.000 piastres sur un chèque sans provision.

Leur passif est de 559.650 piastres et 316.400 francs, soit en gros, environ 7.700.000 francs. La Banque de l'Indochine perd 146.500 piastres et 131.500 francs, la Banque franco-chinoise 80.000 piastres, la Banque de Saïgon 73.000 piastres, la Yokohama Specie Bank 96.000 piastres, Biedermann 108.000 francs, la Compagnie de commerce et de navigation [CCNEO] 20.000 piastres, les Chettys 111.000 piastres. M. Decoly, nommé syndic, espère donner du 30 % aux créanciers

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1928)

Ont été nommés pour deux ans membres du conseil privé de la Cochinchine : titulaires : MM. [Jules] Grenard, directeur de la Banque de l'Indochine, et Lefèvre, directeur de Suzannah ; suppléant : Me Tricon, avocat-défenseur.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1928)

Sont arrivés en Cochinchine : Demougeot, de la Banque [de l'Indoc]hine...

La fête chinoise et les banques (L'Écho annamite, 8 octobre 1928)

Le Courrier saïgonnais a relaté un incident, d'ailleurs vite clos, qui s'est produit entre les banques de Saïgon et la chambre de commerce chinoise de Cholon au sujet de la fête nationale chinoise, voici dans quelles circonstances.

Par lettre en date du 2 octobre, adressée au président de la chambre de commerce de Saïgon, le président de la chambre de commerce chinoise de Cholon, après avoir informé que le 10 octobre serait le jour de la fête nationale chinoise écrivait :

« Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir aviser, si vous ne voyez pas d'inconvénients, les directeurs des banques et les commerçante français de Saïgon que tous les employés chinois qui sont à leur service auront un jour de congé à la date du 10 octobre 1928. »

L'émotion causée par les termes de cette lettre fut grande dans les milieux bancaires de la place. Le président de la chambre de commerce chinoise s'en aperçut et, dans une seconde lettre datée du 4 octobre, il s'excusait de s'être mal exprimé. Et il ajoutait :

- « Mon intention était simplement de vous prier de demander aux maisons de banque et de commerce françaises de Saïgon si elles ne verraient pas d'inconvénients à ce qu'un jour de congé soit accordé à leur personnel chinois à la date du 10 octobre prochain.
- « C'est cette suggestion que je vous serais obligé de bien vouloir transmettre à vos commettants en la recommandant à leur bienveillante attention.
- « Je m'excuse d'avoir pu laisser supposer que je voulais imposer mes vues sur cette question aux maisons françaises et vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

En réponse à la première lettre dont il avait reçu communication, le directeur de la Banque de l'Indochine avait écrit au président de la chambre de commerce de Saïgon :

« Monsieur le président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 3.740, en date de ce jour par laquelle vous me communiquez une lettre du président de la chambre de commerce chinoise de Cholon relative à la fête nationale chinoise.

J'estime que, dans les termes où elle est rédigée, cette lettre constitue à l'égard des chefs de maisons une grave inconvenance et ne comporte aucune suite.

Je crois savoir, d'ailleurs, que le président de la chambre de commerce chinoise s'est rendu compte de son incorrection et qu'il vous adressera une lettre de rectification et d'excuses à laquelle il y aurait lieu, je crois, de donner la même publicité qu'à la première ; nous examinerons alors l'accueil qu'il convient de faire à la proposition.

« Veuillez agréer, etc.

Signé : GRENARD.

Baria Grave accident d'auto (L'Écho annamite, 23 octobre 1928)

M. [Jean ?] Guéry, fils du planteur bien connu, était au volant de sa Hotchkiss-sport, ayant à son côté M. Demougeot, contrôleur à la Banque de l'Indochine. Son chauffeur était assis derrière.

À la sortie du centre de Long-Diên, la voiture doubla une charrette, transportant une longue et lourde bille de bois. Mais, au moment où elle dépassait la charrette, M. Guéry vit un enfant traverser la route et que la charrette avait caché.

Pour éviter de l'écraser, le conducteur serra brusquement les freins et la voiture se jeta sur un arbre, en bordure de la route.

Les deux jeunes gens furent blessés par des éclats du pare-brise. Le chauffeur, projeté contre le dossier des sièges de devant, reçut une commotion telle qu'il resta une demiheure inanimé.

Le *nho*, cause de l'accident, bien qu'ayant roulé sous la voiture, ne reçut que quelques écorchures.

M. Demougeot, atteint à la figure et aux yeux, a subi, à la clinique Angier, l'énucléation de l'œil gauche.

Enquête en cours.

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1928)

Le planton n'était pas assez débrouillard. — Un planton de la Banque de l'Indochine s'était aperçu que lorsque son chef de service avait besoin d'argent, il faisait un bon sur la caisse et faisait débiter son compte.

Le planton s'escrima à imiter la signature de son chef et un jour, ayant parfaitement le coup, il établit un bon de 200 piastres.

Sans méfiance, la signature semblant parfaitement authentique, le compradore chinois de service à la caisse remit au planton les 200 piastres demandées.

Quelques jours plus tard, le chef de service, examinant son compte, ne fut pas peu surpris de voir que celui-ci avait été récemment débité de 200 piastres car il ne se souvenait pas d'avoir retiré pareille somme.

Il alla aux renseignements, le faux bon lui fût présenté et le chef de service s'aperçut que sa signature avait été contrefaite.

Le planton, qui ne croyait pas qu'il serait découvert, n'avait pas quitté son emploi. Interrogé, il avoua son larcin, disant qu'il avait pris 200 piastres pour jouer, mais qu'il avait l'intention de les rembourser si la chance l'avait favorisé.

Il fut néanmoins arrêté et incarcéré à la prison centrale.

CHOLON
Un beau mariage.
Antoinette Dettori
Jean Giuntini
(L'Avenir du Tonkin, 10 décembre 1928)

On remarquait dans le cortège : M. Mariani, contrôleur de la Banque de l'Indochine, et M^{me} Mariani, très jolie robe de soie...

À propos de la souscription pour la Maison des associations annamites Il faut aider les souscripteurs (L'Écho annamite, 31 janvier 1929)

Un mien ami, connu par son dévouement aux œuvres sociales annamites, est venu tout à l'heure me demander de signer une promesse de souscription en faveur de la Maison des associations annamites, dont la première pierre a été, on se le rappelle, posée il y a trois semaines.

Cette promesse de souscription est ainsi conçue :

« Je soussigné. demeurant à.. accepte de donner la somme de... en vue d'aider la Samipic à fonder la Maison des associations annamites au parc Maurice-Long.

« Je verserai cette somme à la Banque de l'Indochine ». Signature.

Après l'avoir lue, je me disposais à m'inscrire pour un montant en rapport avec ma bourse, lorsque cette idée m'arrêta : « La formule de promesse de souscription exige que le versement soit effectué à la Banque de l'Indochine. Je veux bien donner pour une œuvre digne d'intérêt, mais je ne peux pas faire le pied de grue pendant une heure, après avoir été renvoyé de guichet à guichet.

Et j'ai dû dire à mon ami que je ne pouvais pas souscrire dans ces conditions.

Je sais que le comité de la Samipic chargé de recueillir l'argent nécessaire pour la construction de la Maison des associations annamites doit, conformément à ses statuts approuvés par le gouverneur, déposer ses fonds dans les caisses de la Banque d'émission, mais ne serait-il pas possible, à ce comité, pour ne pas décourager les bonnes volontés de nos compatriotes, de s'entendre avec la Société annamite de crédit pour que cette dernière reçoive les petites souscriptions et les reverse ensuite à la Banque de l'Indochine lorsqu'elles atteignent une certaine limite, \$ 10.000 par exemple.

Le comité de la Samipic serait bien avisé de compléter le texte de la promesse de souscription en mettant : « Je verserai cette somme à la Banque de l'Indochine ou à la

Société annamite de crédit qui en effectuera le reversement à la Banque de l'Indochine », autrement la crainte de subir une longue attente aux guichets de la Banque d'émission ferait reculer un grand nombre de nos compatriotes, pourtant bien disposés.

Un d'entre nous.

HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1929)

PROCHAIN MARIAGE. — On annonce le prochain mariage de M. Delavictoire, employé à la Banque de l'Indochine à Saïgon, avec M^{IIe} Rosalie Maléapa Xavier.

ÉCHOS D'INDOCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1929)

Nous apprenons avec regret le décès, à Pornic, à l'âge de 75 ans, de M^{me} Bourrin, mère de M. Claude Bourrin, chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur adjoint de l'Agence économique de l'Indochine*, directeur des théâtres du Tonkin, et de M. A. Bourrin, ancien sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à MM. Bourrin.

COCHINCHINE Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1929)

Publication de mariage. — Ont été affichés à la mairie de Saïgon les bans du mariage projeté entre :

M. Jules, Michel, François Perraud, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine, à Saïgon, et M^{III} Éliane, Alice Beneyton, fille de l'administrateur de Cantho.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 19 mars 1929 (Saïgon sportif, 22 mars 1929)

> Admissions À titre de membres actifs :

Lauthier Paul, Banque de l'Indochine, présenté par MM. E. Lauthier et Rouzaud. Dame sociétaire :

M^{me} Gence S., employée à la Banque de l'Indochine, présentée par MM. Galiacy et Cazeau.

SAIGON Un grand mariage saïgonnais`

Élisabeth Beneyton monsieur Perraud (*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1929)

Hier, a eu lieu la célébration d'un mariage qui a groupé autour des nouveaux époux, M^{lle} Élisabeth Beneyton, fille de l'administrateur, et monsieur Perraud, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine, toute l'élite de la Colonie. Le matin, à 10 heures et demie, le mariage civil s'est accompli à la mairie. Parmi les témoins étaient M. le gouverneur général de l'Indochine, M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine.

Le soir, à cinq heures et demie, avait lieu à la cathédrale le mariage religieux qui fut célébré eu grande pompe. La mariée, dans une toilette ravissante, descendit d'une automobile fleurie de blanc et traversa pour se rendre à son prie-dieu une assistance composée de tout ce que notre ville compte de hautes personnalités dans l'Administration, la Banque, l'Armée, la Marine, etc.

Un lunch eut lieu ensuite au *Perchoir* où les invités trouvèrent, gracieusement placées sur les tables, deux charmantes poésies.

LISTE par ordre alphabétique des électeurs français de la chambre d'agriculture de la Cochinchine pour l'année 1929 (Bulletin administratif de la Cochinchine, 4 avril 1929, pp. 3-36)

N∘	Noms et prénoms et domicile	Profession	Lieux d'exploitation
92	Brandela [Ivan]	Sous-directeur Banque Indochine	Longchieu (Thudaumot)
299	Gazano [Antoine]	Employé à la Banque de l'Indochine	An-thanh-tay (Thudaumot)
307	Gillet, Marcel	Employé de banque, Saïgon	Biênhoà
498	Mariani, Jean	Chef services des câbles à la Banque de l'Indochine à Saïgon	Baria
544	Nesty, Jean	Banque de l'Indochine, Saïgon	Thudaumot
578	Nguyên-thi-Xom	Chez M. Hi [Yip ?], comprador Banque, Saïgon	Vinhlong

COCHINCHINE (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 avril 1929)

M. [Jules] Grenard est nommé sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Paris.

COCHINCHINE LA VIE ADMINISTRATIVE Au Conseil privé (Les Annales coloniales, 30 mai 1929)

M. Gannay, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, a été nommé membre suppléant français du Conseil privé de la Cochinchine, pour une période de deux ans, en remplacement de M. [Albert-Édouard] Tricon, démissionnaire.

Dans le monde du football Segalen au Cercle sportif saïgonnais (*L'Intransigeant*, 5 juin 1929)

Le demi international Yvon Segalen est parti ce matin pour l'Indochine. Il va à Saïgon, où il entrera dans les services d'une grande banque. Il fera partie du Cercle sportif saïgonnais, qui est comme une filiale du Stade français, et dont tous les membres sont automatiquement membres du Stade français et réciproquement.

LÉGION D'HONNEUR (Le Journal officiel de la République française, 4 août 1929) (Les Annales coloniales, 6 août 1929)

Chevaliers

SIRE Auguste-Léon, inspecteur de la Banque de l'Indochine, 34 ans de services ou de pratique professionnelle dont 22 ans aux colonies ou à l'étranger.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 7 août 1929 (Saïgon sportif, 9 août 1929)

> Admissions À titre de membres actifs :

- M. Segalen Yvon, Banque de l'Indochine, présenté par MM. de Chambure et Barrière.
- M. Demongeot Alfred, contrôleur de la B. I. C., présenté par MM. Le Sourd et A. Gazano.

azario.

NOUVELLES DU CAMBODGE

Accident d'auto
Paul Gannay, inspecteur de la Banque de l'Indochine,
et Hubert de Chambure, son secrétaire particulier
(L'Écho annamite, 5 septembre 1929)

NÉCROLOGIE Jules Grenard (*Le Temps, Le Journal*, 27 septembre 1929)

On nous prie d'annoncer la mort de M. Jules Grenard, sous-directeur de la Banque de l'Indochine, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement en son domicile à

Paris. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-François-Xavier, le 26 septembre.

Chronique de Saïgon Société des études indochinoises (L'Écho annamite, 28 septembre 1929)

Le président de la Société des études indochinoises a l'honneur de prier ses collègues de vouloir bien assister au service qui sera célébré, en la cathédrale de Saïgon, le mardi 1^{er} octobre 1929, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de M. Jules Grenard, docteur en droit, président d'honneur de la société, décédé à Paris, le 24 septembre 1929.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 19 novembre 1929 (Saïgon sportif, 22 novembre 1929)

Admissions À titre de membres actifs : M. Caminade, Maurice, Banque de l'Indochine, présenté MM. Perraud et Chapas.

11 décembre 1929 : la maison Hale, grosse débitrice de la Banque de l'Indochine, se voit acculée à donner des garanties, dont le domaine de la Souchère

Cercle sportif saïgonnais

Séance du conseil d'administration du 7 janvier 1930 (Saïgon sportif, 10 janvier 1930)

Admissions Membres actifs :

M. de Champeaux Savinien, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Moriez et Truquin.

La vie militaire

Affectation spéciale (L'Avenir du Tonkin, 7 mars 1930)

Par décision du gouverneur général de l'Indochine du 15 janvier 1930, sont placés dans la position hors cadres (art. 18 de la loi du janvier 1925) et classés dans l'affectation spéciale (fonctions commerciales et industrielles), les officiers de réserve dont les noms suivent :

Artillerie coloniale

de Dreux-Brézé, Evrard-Emmanuel-Marie, capitaine, fondé de pouvoir de la Banque de l'Indochine, Saïgon

Cercle sportif saïgonnais

Séance du conseil d'administration du 7 mars 1930 (Saïgon sportif, 7 mars 1930)

Admissions À titre de membres actifs :

- M. Poullet-Osier Gabriel, agent retraité de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. Dumant et de Canisy.
- M. Chevretton Louis, directeur de la Banque de l'Indochine, présenté par MM. P. Gannay et P. Vachez.

SAIGON

Au Palais

Correctionnelle française (L'Avenir du Tonkin, 10 mars 1930)

Président : M. Boyer.

Ministère public : M. Mignard.

Homicide par imprudence

M. B... [Burtchy], traversant un passage à niveau boulevard de la Somme, a tamponné un cycliste [Kiên, planton à la Banque de l'Indochine]. Il n'avait pas son permis de conduire, qu'il avait demandé, et son klaxon, paraît-il, ne fonctionnait pas, non plus que le frein à pied.

Une contestation s'élève pour savoir de quelles blessures le cycliste Kiên est mort : fracture du crâne ou blessure à l'aine. Il n'y a pas de certificat médical au dossier. Mais le prévenu ne conteste pas que l'accident dont il est l'auteur a causé la mort de Kiên.

- M. B... a eu son permis de conduire deux jours après l'accident et l'ingénieur des T. P. peut certifier qu'il savait conduire au moment de l'accident.
- M. Rollin ²¹ a assisté à l'accident. Le cycliste tamponné est tombé et les roues de l'auto lui ont passé dessus. Il n'a pas entendu de klaxon, le cycliste suivait une direction parallèle à l'auto.
 - M. Caruelle travaille rue Sabourain ; vers 11 h., il sorti. Le cycliste était devant lui.

En tournant au passage à niveau, le cycliste a tourné. L'auto l'a accroché de l'aile gauche. Le cycliste n'a pas roulé sous la voiture. Le conducteur s'est arrêté à quelques mètres, puis a continué jusqu'aux bâtiments du chemin de fer, est revenu en pousse chercher le blessé.

²¹ Henri Paul Rollin (Saint-Paul-sur-Ternoise, Pas-de-Calais, 1^{er} juin 1896-Paris XIV^e, 6 avril 1974) : ingénieur E.C.P. Tennisman, ainsi que son épouse. Chevalier de la Légion d'honneur comme directeur adjoint de la régie des chemins de fer indochinois, Saïgon (*JORF*, 4 mars 1951).

M. Ng -van-Huê, employé aux chemins de fer, déclare que la voiture a bien passé sur le corps de la victime. L'auto a continué jusqu'aux bâtiments du chemin de fer sans s'arrêter. La victime ne gisait pas sur les rails.

Devant la difficulté de se rendre compte des faits, le Président décide de suspendre l'audience et d'aller sur place procéder à une reconstitution.

L'audience est reprise 1/2 h. après.

Me Réveille, constitué partie civile pour le père de la victime, plaide pour que le Tribunal déclare M. B... civilement responsable, car l'accident est bien la cause de la mort. La victime subvenait aux besoins de son père et lui donnait environ 15 à 20 \$ par mois.

Aussi Me Réveille demande-t-il une somme de 3.000 \$ de dommages et intérêts.

Le Ministère public déclare : la responsabilité de M. B... est pleine et entière. Les deux freins de la voiture ne fonctionnaient pas. Sa descente sur les lieux invite à prendre en considération la déposition de MM. Rollin et Hué, tandis que M. Caruelle était à 50 m. Aussi le Ministère public demande une condamnation, et le retrait du permis de conduire.

Me Pâris défend M. B... Pour avoir un permis de conduire, il faut avoir conduit, M. B... a obtenu deux jours après son permis, donc il savait conduire. Sa voiture était très longue, à virage à angle droit. Aussi le conducteur ne pouvait aller vite.

La déposition de M. Caruelle prouve que le cycliste venait à la rencontre de la voiture. Le cycliste a fait une brusque volte-face, probablement par suite de sa roue coincée par les rails. C'est alors qu'il a été tamponné par la voiture.

L'avocat discute ensuite la cause directe de la mort de la victime. Elle est due à la fracture du crâne ainsi que le prouve le rapport médical de M. Lalung Bonnaire.

Reste a savoir qui est responsable du choc. Est-ce le cycliste qui est venu se jeter sur la voiture, on celle-ci qui a tamponné ?

Le défenseur estime que la victime a une grande part de responsabilité, et espère que le Tribunal appliquera la loi avec bienveillance.

M. B... est condamné à 8 jours de prison avec sursis et 50 fr. Il paiera 1.200 \$ d'indemnité au père de la victime.

COCHINCHINE

SAIGON (L'Avenir du Tonkin, 17 mars 1930)

Correctionnelle européenne. — Président : M. Boyer, Ministère public : M. Lafrique. Un cycliste, planton à la Banque de l'Indochine, traversant les voies du tramway, boulevard de la Somme, fut renversé par l'automobile de M. Burtchy, agent de publicité.

Le conducteur alla garer sa voiture près des bureaux du chemin de fer et vint relever la victime.

Celle-ci succombe à la polyclinique des suites de ses blessures.

Plusieurs témoins ne peuvent éclaircir la religion du tribunal, en conséquence, l'audience est suspendue pour quelque temps, pour permettre au tribunal de se rendre sur les lieux et faire son enquête.

Me Réveille, qui se présente comme partie civile pour le père de la victime, estime que, d'après la déposition des témoins, [et de l'avis de] M. Rollin, ingénieur, la responsabilité incombe entièrement au prévenu.

La victime, par son travail, soutenait son vieux père et l'avocat demande au tribunal d'apprécier le préjudice moral et matériel à 3.000 p.

Le Ministère public est convaincu de la responsabilité pleine et entière du prévenu. L'automobile ne pouvait obéir au conducteur, le frein à pied était sans effet et le frein à main incapable d'arrêter une voiture.

Charge plus grave, M. Burtchy n'avait pas encore son permis de conduire au moment de l'accident. Il l'a eu depuis. Or. les conditions dans lesquelles ce permis lui a été accordé, sont bien légères, et l'accusation demande à ce qu'on lui retire le certificat de conduite.

Me Pâris, avocat du prévenu, essaie de faire partager les responsabilités.

Faisant application de l'art. 319 du C. P. métropolitain, le tribunal condamne M. Burtchy à 8 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende et à 1.200 p. de dommages-intérêts envers le père de la victime.

Cholon Inauguration de la fontaine Quach-Dam (*L'Écho annamite*, 17 mars 1930)

Yip-Pak-Hung, compradore de la Banque de l'Indochine de Saïgon

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1930)

Yip Pak Hung, compradore de la Banque de l'Indochine, a marié sa fille avec M. Tihchow, attaché à la Banque de l'Indochine.

Sont revenus en France: M. Vacher [Vachez], de la Banque de l'Indochine.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉPARGNE Société anonyme française de capitalisation (L'Écho annamite, 29 août 1930)

Remboursement des bons d'épargne Tirage mensuel du 28 août 1930 Sous la présidence de M. Chevretton, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, membre du comité consultatif

> COCHINCHINE Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1930)

Conseil privé de la Cochinchine. — La démission de ses fonctions de membre titulaire du Conseil privé de la Cochinchine offerte par M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine, est acceptée pour compter du 22 août 1930.

Sont nommés à compter de la même date et pour une période de deux ans :

A) Membre titulaire en remplacement de M. Gannay démissionnaire : M. Martini, directeur de la Cie de commerce et de navigation d'E. O., conseiller privé suppléant ;

B) Membre suppléant en remplacement de M. Martini nommé membre titulaire : M. Chevretton, directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Conseil privé de Cochinchine (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1er octobre 1930)

M. Chevretton, directeur de l'agence de Saïgon de la Banque de l'Indochine, est désigné comme membre suppléant en remplacement de M. Martini.

Sont revenus en France M. Paul Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine.

Sont arrivés à la colonie MM. Demongeot, Béralle, Camier et Perraud, de la Banque de l'Indochine.

NOUVEAU SIÈGE



Coll. Olivier Galand

Plans d'exécution : Félix Dumail (1883-1955), architecte, commandeur de la Légion d'honneur (1952).

Carte postale Nadal, Saïgon. Impr. Braun, Mulhouse.

Saïgon-Cholon Au nouvel immeuble de la Banque de l'Indochine (*L'Écho annamite*, 24 novembre 1930)

La Banque de l'Indochine va s'installer dans son nouvel immeuble, le magnifique building édifié quai de Belgique.

L'inauguration officielle n'aura lieu que l'année prochaine lors de l'arrivée du directeur général, M. Thion de la Chaume.

En attendant, une inauguration privée, si nous osons dire, a eu lieu, dans l'intimité. Un lunch fut servi auquel assistaient MM. Chevretton, Nouailhetas, Gazano, Martin et Perraud de la B.I.C., MM. Beriger, Dargelos, Brumelin et Paulin, des Dragages [SFEDTP*]; MM. Lambert ²² et Colin [Collet], du Crédit foncier*; MM. Brisset et Santreau, Cie d'électricité*; MM. Martinot, Zannetta, Quentin, Horn, Hall et Merle, transitaire, Foinet, etc.

Quelques paroles furent prononcées tour à tour, par MM. Beriger, Chevretton et Lambert.

La réunion s'acheva après que les coupes eussent été levées à la prospérité de cette belle œuvre.

²² Louis, Jules, Jacques Lambert (Paris III^e, le 25 septembre 1883-Paris-XV^e, 29 octobre 1970) : lieutenant de réserve au 22^e bataillon d'ouvriers d'artillerie, en résidence à Saigon. Associé avec son collègue René Vincent dans la Société civile agricole de Loc-giang : 40 hectares d'hévéas en terres grises dans la province de Cholon. Retour en France en 1933.

Match de boxe entre haut fonctionnaire et colon de Camau (*L'Écho annamite*, 29 novembre 1930)

Un incident s'était produit, il y a quelques semaines, à Camau, entre M. Chêne ²³, colon de la région, membre de la chambre d'agriculture de Cochinchine, et M. Eutrope, administrateur des Services civils, inspecteur des affaires politiques pour nous ne savons encore quel motif, la *Presse indochinoise*, où collabore le premier, s'étant bornée à se faire vaguement l'écho de cet incident, sans en donner ni des détails précis, ni les causes exactes.

Hier matin, les antagonistes se sont rencontrés, par hasard. à la Banque de l'Indochine, et en sont venus aux mains après une discussion plus qu'orageuse, à laquelle les employés de céans ne réussirent pas à mettre fin, en s'interposant

M. Eutrope a déposé une plainte, contre son adversaire, qui, après avoir été questionné au commissariat, a été laissé en liberté, sur l'ordre du procureur de la République, en attendant que l'affaire vienne en correctionnelle, lundi prochain, au matin.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 15 décembre 1930 (Saïgon Sportif, 19 décembre 1930)

Admissions À titre de membres actifs M. Kœstel, Fred, Banque de l'Indochine, présenté par MM. de Champeaux et du Jeu.

NOS ASSEMBLÉES ÉLUES Une séance privée du Conseil colonial (*L'Écho annamite*, 19 janvier 1931)

[...] Étant donné la gravité de la situation économique actuelle, le Conseil fit demander à M. Chevretton, directeur de la Banque de l'Indochine, de bien vouloir accorder des délais à ses débiteurs victimes de la baisse du paddy dans l'impossibilité de rembourser intégralement ses avances.

La Banque servirait l'intérêt général en faisant preuve de patience à l'égard de ces débiteurs, dont la situation, digne d'intérêt, se trouve menacée.

Poursuivant son œuvre économique, le Conseil a décidé d'adresser au gouvernement général un télégramme demandant la non application de la majoration des droits de sortie des riz et dérivés. [...]

Cochinchine (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

²³ Hippolyte Chêne (1884-1957) : riziculteur, propriétaire immobilier, président de la chambre d'agriculture de Cochinchine (1934-1938).

Sont repartis en France : ... Vidal, de la Banque d'Indochine...

AVIATION Le sport aérien en Cochinchine (L'Écho annamite, 22 janvier 1931)

À Saïgon, les pilotes civils ont volé, pour la seconde fois. Venus très nombreux, les adeptes de l'aviation et membres de l'Aéro-club ne purent tous voler.

M. Chevretton, directeur de la Banque de l'Indochine, et M^{me} Bertron volèrent comme passagers.

Cercle sportif saïgonnais

Réunion du comité du 11 février 1931. (Saigon sportif, 27 février 1931)

Admissions À titre de membres actifs :

M. Agut P., contrôleur général de la B.I.C., présenté par MM. de Dreux-Brézé et Bonnaud.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1931)

Un facteur annamite de Phu-Quoc a disparu, le 3 décembre, avec une somme de 10.000 piastres que la Banque de l'Indochine envoyait à une société de Phu-Quoc*.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 avril 1931)

Dans la nuit du 21 au 22 février, M. Lescot, de la Banque d'Indochine, chassait du côté de Som-Rom avec M. Fontaine et MM. Clairet, lorsqu'il blessa une panthère. Il la rechercha le lendemain matin, mais la panthère sauta sur lui, le fit tomber et voulut le prendre à la gorge. Lui-même dut se défendre en essayant d'étrangler le fauve. Celui-ci s'enfuit lorsque M. Clairet tira un coup de fusil en l'air.

M. Lescot, qui avait les bras labourés, a été pansé à Saïgon et son état est satisfaisant.

LES AILES AUX COLONIES

Les encourageants débuts de l'Aéro-Club de Cochinchine (Les Ailes, 11 juin 1931)

[Baptême de l'avion]

Sur le terrain de Tan-Son-Nhut, la marraine, M^{me} Chevretton, femme du directeur de la Banque de l'Indochine, avait eu la délicate pensée de donner au Caudron 232 le nom de *Petite-Maryse*, en souvenir de la gracieuse Française qui, la première, réalisa le voyage France-Indochine sur un avion de tourisme.

.....

Conseil d'administration :... Chevretton

Commission des finances : M. Chevretton, président...

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1931)

Le bruit ayant couru à Saïgon que le taux de la piastre allait être baissé pour favoriser les sorties de riz sur la Chine, M. Chevretton, directeur de la Banque d'Indochine à Saïgon, a réuni les journalistes le 27 avril et leur a déclaré que la piastre resterait à 10 francs. Il a démontré que la Banque avait avancé 80 millions de piastres, aux commerçants de la colonie (dont 31 millions en Cochinchine).

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 9 septembre 1931 (Saïgon Sportif, 11 septembre 1931)

Admissions À titre de membres actifs

M. Cazaux Jean ²⁴, Banque de l'Indochine, présenté par MM. J. Truguin et Loiseau.

M. Picard André, Banque de l'Indochine, présenté par MM. Garnier et Truguin.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 septembre 1931)

Sont arrivés à la colonie : M. Mariani, de la Banque d'Indochine...

COCHINCHINE

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1931)

²⁴ Jean-Paul Cazaux (Périgueux, 4 mars 1890-Nice, 18 mai 1970) : précédemment à la succursale de Hanoï dont il deviendra sous-directeur.

À la Banque de l'Indochine. — M. Laurent ²⁵, directeur général en second de la Banque de l'Indochine, est arrivé dimanche, par courrier aérien, venant de France. M. Gannay, inspecteur général de la même banque, est attendu mercredi par le s/s André-Lebon. SAIGON (L'Avenir du Tonkin, 28 novembre 1931) Nos hôtes de passage. — Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée à Saïgon de M. de Flers, parent de l'auteur dramatique célèbre, inspecteur des Finances et secrétaire général de la Banque de l'Indochine, qui poursuit en Extrême-Orient un long voyage d'études. Nous adressons à M. de Flers nos meilleurs vœux de bienvenue. LE PROCÈS BONVICINI (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 décembre 1931) M. Chevretton, directeur de l'agence de Saïgon de la Banque de l'Indochine, se refuse à donner la moindre explication sur la politique suivie par sa maison ; Me Gallet le pique, le harcèle, mais en vain. M. PIERRE PASQUIER REND VISITE À L'AÉRO-CLUB DE COCHINCHINE

(*Les Ailes*, 21 janvier 1932)

Un des membres du club, M. Vincens, sous-directeur de la Banque de l'Indochine, parti de Paris, a rallié Saïgon à bord de son Moth-Gipsy.

LA DÉPÊCHE (24 octobre au 20 novembre) (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1932)

Le 27 octobre, Me Charles Dubreuilh réclame un dominion indochinois, les liens de la métropole avec sa colonie étant trop serrés et menaçant d'étouffer celle-ci. Le 4 novembre, il réclame un milliard de francs de prêts à 6 % aux colons, comme il a été fait en Afrique du Nord, et expose les modalités de fonctionnement d'une caisse de crédit à long terme. Le 16 novembre, l'éminent avocat se plaint de M. Diethelm, de M. Laurent, de M. Gannay et déclare à M. Reynaud « gu'il en a marre »!

²⁵ Jean Laurent (1900-1952) : polytechnicien, inspecteur des finances, il entre à la Banque de l'Indochine le 1er janvier 1928 comme inspecteur général et en devient directeur général en 1946. Voir encadré.

Un terrible accident d'automobile

Trois dames blessées dont l'une grièvement (La Dépêche d'Indochine, 25 février 1932)

Pendant les fêtes du Têt, nombreux sont les Saïgonnais qui profilent des vacances pour sortir de la ville et aller soit au Cap soit à Dalat. De là, une recrudescence dans la circulation des autos et malheureusement aussi dans les accidents. Cette année, jusqu'à présent, rien de grave n'avait été signalé. Pourquoi a-t-il fallu que la fatalité se réveillât et vint frapper brutalement trois honorables familles de Saïgon ?

L'accident

Trois dames de la société saïgonnaise, dont les maris appartiennent à la Banque de l'Indochine, M^{mes} Brunot [Bruno], de Laprade [Ballard] et Loiseau, ont été victimes d'un grave accident d'automobile. Elles revenaient hier après-midi de Phanthiêt, lorsque, vers 18 heures, se trouvant à la hauteur de Giaray, la voiture fit une embardée dans un virage et capota. Les trois dames furent blessées plus ou moins grièvement :

M^{me} de Laprade est la plus atteinte avec une fracture de la base du crâne ; M^{me} Brunot a reçu des entailles profondes au bras gauche, produites par des éclats de vitre ; enfin, M^{me} Loiseau s'en est tirée avec de petites blessures.

Cruelle attente

La route de Xuan-Lôc à Phan-Thêt est heureusement assez fréquentée en cette saison ; néanmoins, les malheureuses dames attendirent du secours pendant près de quatre mortelles heures.

On se représente quelle dut être cette cruelle attente, au milieu de la nuit, et sans savoir si le hasard ferait passer par là une autre automobile. Sans soins possibles, puisque ces dames étaient en pleine forêt, — l'accident s'est, en effet, produit à peu près au même endroit où M^{me} Prat fut également blessée — elles attendirent jusqu'à ce que passât vers 22 heures, M. le conseiller Serruau, de la cour d'appel de Saïgon, qui recueillit les victimes et les transporta à Xuan-Lôc.

Le secours

De là, on télégraphia à Saïgon au mari de M^{me} de Laprade qui prévint le Dr Montel. Ce dernier partit aussitôt pour Xuan Lôc.

Après les premiers soins, le Dr Montel ramena les victimes à la clinique Augier, à Saigon, où, en raison de l'état de M^{me} Laprade, elles n'arrivèrent qu'à cinq heures du matin.

L'état des blessées

Nous nous sommes présentés ce matin à la clinique Angier pour prendre des nouvelles des blessées.

Le Dr Roton a bien voulu nous recevoir et nous dire que l'état de madame de Laprade est grave et qu'il ne peut, pour l'instant, se prononcer.

Elle a été administrée ce matin vers 7 h. 30. Nous souhaitons vivement que le docteur Roton puisse établir bientôt un diagnostic rassurant.

Quant à M^{mes} Brunot et Loiseau, elles vont aussi bien que possible et leur état n'inspire aucune inquiétude.

Nous sommes des premiers à regretter ce déplorable accident et à offrir aux familles désolées qu'il met dans l'angoisse, l'assurance de notre entière sympathie.

L'Accident d'auto de Giaray (*La Dépêche d'Indochine*, 26 février 1932)

Nous avons pris, ce matin, des nouvelles des trois dames blessées avant hier soir dans un accident d'auto, à la bifurcation de Giaray, non loin de Xuan-Lôc.

M^{me} Ballard (le lecteur nous excusera d'avoir mal compris son nom hier et c'avoir écrit M^{me} de Laprade) a une fracture du crâne, est dans le même état, le Docteur Roton n'a pas constaté d'aggravation et quelque espoir semble permis. M^{me} Bruno a été pansée et va aussi bien que possible. Quant à madame Loiseau, qui n'a que des blessures légères, elle est rentrée chez elle.

Quelques détails

Ce virage de Giaray est des plus dangereux, surtout la nuit et il nous a été confirmé que c'est à la suite d'une embardée que l'auto a capoté. Il y avait dans la voiture, outre ces dames, un chauffeur qui s'en est tiré indemne et un boy, qui, lui, a été gravement atteint.

La première émotion passée, M^{mes} Bruno et Loiseau procédèrent, comme elles purent, à des pansements provisoires. M^{me} Ballard étant sans connaissance, elles essayèrent de la ranimer, à l'aide de sels, mais en vain.

Comme nous l'avons dit, elles attendirent pendant trois mortelles heures qu'une voitures passât. Ce fut à M. le conseiller Serruau qui chassait dans ces parages, qu'elles durent d'être tirées de peine.

M. Serruau, avec un dévouement qui ne nous surprend pas, mais qui mérite d'être loué, fit la navette entre le lieu de l'accident et Xuan-Lôc, d'où l'on téléphona aux maris de ces dames.

Ceux-ci, très inquiets, car ils attendaient leurs femmes pour 8 h. du soir, alertèrent le Dr Montel, qui, ainsi que nous l'avons écrit, monta immédiatement à Xuan-Lôc et ramena les blessées à la clinique Angier.

Nous souhaitons de nouveau à ces dames, surtout à M^{me} Ballard, un prompt rétablissement.

LA DÉPÊCHE

(28 novembre — 23 décembre) (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1932)

Le 9 décembre, M. de Lachevrotière pousse un cri d'alarme : l'aide aux plantations non encore en saignée serait réduite au tiers ou au quart et M. Laurent, directeur de la Banque de l'Indochine, serait en partie responsable de cette décision.

COCHINCHINE

Cercle sportif saïgonnais

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1932)

M. [Edmond] Lauthier a été élu président du Cercle sportif, et MM. Chevretton et Courtois vice-présidents.

CAMBODGE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mars 1932)

Mariages : M. André Casimir, employé à la Banque de l'Indochine à Saïgon, et M^{lle} Marie Casenaz, fille du comptable de la résidence de Kompong-Cham.

Cercle sportif saïgonnais Séance du Comité du 19 juillet 1932 (Saïgon sportif, 29 juillet 1932)

Admissions

M. Victor-Margueritte Jacques, B.I.C., présenté par MM. Vachez et de Champeaux.

M. Massot François, B.I.C., présenté par MM. Vachez et Loiseau.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 28 août 1932 (Saïgon Sportif, 9 septembre 1932)

Admissions

À titre de membres actifs à Saïgon.

M. Morin J.-L., Banque de l'Indochine, présenté par MM. Le Maître et de Champeaux.

nampeaux.

L'INDOCHINE IMMOBILIÈRE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1933)

COCHINCHINE

Saïgon, 29 décembre, étude Girard et Réveille, saisie de la Banque de l'Indochine sur la Société foncière et agricole de Saïgon* : 2.676 m² avec maison à étage 178 et 180, rue Pellerin, m. à p. 12.000 piastres ; 5.371 m² avec grande maison, 262, rue Legrand-de-la-Liraye et petite rue Thévenet, m. à p. 12.000 p. ; 2.677 m² avec 20 compartiments briques et tuiles à Cholon, 46 à 72, rue des Marins, et 75 à 85, boulevard Lacaze, m. à p. 15.000 piastres. Le tout fut acheté 41.000 p. par la Société Foncière-Asie.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1933)

Sont revenus en France:

Brandela, directeur de l'agence saïgonnaise de la Banque de l'Indochine.

Séance du comité du 14 mars 1933 (Saïgon sportif, 31 mars 1933)

Admissions

À titre de membres actifs à Saïgon.

M. Delaby Christian, Banque de l'Indochine, présenté par MM. les cdts Ohl et Delorme.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1933)

Le tribunal de commerce de Saïgon a annulé le nantissement pris par la Banque de l'Indochine sur le fonds de commerce de la Sindex.

LÉGION D'HONNEUR (*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1933)

Nous avons déjà publié la liste des Indochinois inscrits au tableau de la prochaine promotion de chevalier de la Légion d'honneur. Nous relevons sur le tableau des futurs officiers celui d'un Indochinois, le seul : M. Mariani, contrôleur de la Banque de l'Indochine, capitaine de réserve, inscrit avec le numéro quatre.

Toutes nos félicitations.

Le meeting du 21 juillet à Saïgon et la Banque de l'Indochine

(Chantecler, 3 août 1933)

.....

Le meeting

Dès avant cinq heures, de nombreux patentés attendaient déjà l'ouverture du meeting. Peu à peu, les groupes deviennent plus denses ; et à 17 heures 28, lorsque M. Messner eut déclaré la séance ouverte, plus de quatre cents commerçants se trouvaient rassemblés dans le grand hall.

La séance

Au bureau, M. Messner entouré de MM. Seurin, Bainier et Poubeau.

.....

M. Orsini a fait un petit discours chauffé à blanc, qui a fait grande impression, en ce sens qu'il n'a pas hésité à faire le procès de la Banque de l'Indochine, ce que chacun attendait. Car c'est elle qui est cause des plus grosses plaies dont souffrent le commerce et l'industrie de la colonie actuellement.

À cause de cela, et malgré le peu de place dont nous disposons, nous publions le discours de M.Orsini *in extenso*, de même que celui, plus bref, qu'a fait M. Ardin après lui.

Nous comptons, du reste, reprendre la question dans un prochain article.

M. Orsini à la tribune

D'un verbe nerveux et rapide, M. Orsini tient d'abord à rendre justice à la chambre de commerce dont il est membre.

.....

— Nous sommes des quantités négligeables ; à tel point, qu'on n'a même pas cru devoir solliciter le point de vue des assemblées élues lorsque le gouvernement a estimé devoir renouveler pour vingt-cinq ans le privilège de la Banque de l'Indochine.

Maintenant, nous sommes étranglés pour vingt cinq années.

La Banque franco-chinoise seule a su prendre en considération la détresse du commerce ; et je dois le dire ici, elle seule s'est montrée humaine. Mais en ce qui concerne la Banque de l'Indochine, il en est tout autrement.

Autrefois, lorsque j'ai débuté dans les affaires, je dois dire qu'elle m'a aidé ; mais depuis, sa façon de faire a complètement changé. Depuis que son privilège a été renouvelé, la Banque de l'Indochine est intraitable.

Alors que le taux d'intérêt à Singapour et ailleurs est de 5 %, à Saïgon et en Indochine, il est de 9 %, et cela lui a permis de réaliser en 1932, alors que le pays est saigné à blanc, que la colonie sombre, cela lui a permis de réaliser 40 millions de piastres de bénéfice.

Sur cette somme, le gouvernement général, ainsi que cela est stipulé dans le renouvellement du privilège, a sa bonne part. Eh bien, nous demandons qu'elle soit à la disposition du commerce malheureux.

Nous, commerçants, nous avons droit à ce que l'on s'intéresse à nous. N'avons nous pas travaillé pour la grandeur de la colonie pendant des dix, quinze, vingt ans et plus ? Sans nous, elle n'aurait pu se développer.

Aujourd'hui, nous ne voulons pas mourir, nous demandons justice. Unissons-nous L'union fera notre force. En face d'une Banque de l'Indochine intraitable, ce n'est plus désormais qu'une-question de force.

En terminant, M. Orsini demande aux commerçants, qui sont aussi des patrons, de lutter pour que ne sert pas enlevé le pain quotidien à leurs employés.

— C'est un devoir sacré s'écrie-t-il.

Des applaudissements prolongés saluent la fin du discours courageux de M. Orsini, qui reprend simplement sa place, un peu pâle mais visiblement satisfait du devoir accompli.

Après de très courtes interventions sans importance, M. Ardin demande la parole.

L'intervention de M. Ardin

En termes très mesurés et très à l'aise, M. Ardin demande à chacun de s'unir afin justement d'entamer une lutte d'office contre la Banque de l'Indochine.

— Il faut qu'un comité de défense du commerce soit créé, dont l'action devra contrecarrer celle de l'institut d'émission.

Je demande à M. le président de prendre bonne note que je sollicite ma nomination comme membre de ce comité.

Il faut absolument arriver à ce que la Banque de l'Indochine admette le principe d'un arrangement des dettes et d'un abaissement du taux de l'escompte.

Vivement applaudi lui aussi, M. Ardin se retire.

D'intéressants points de vue sont émis ensuite par M. Testelin sur la concurrence, sur l'abaissement des loyers et des patentes ; par MM. Rabbionne et Poubeau, puis le président procède à l'élection du comité franco-annamite de défense.

Le comité

Sont désignés pour les Français : MM. Ardin, Bainier, Blin, Camille Courtinat, Champeix, Chauvin (Société Havraise), Connes, Darrigade, Denoueix, Franchini, Sarreau, Merle, Nadal, Orsini, Guérini, Lamorte, Sohier.

Pour les Annamites : MM. Ben, Sam, Suu, Vinh, Minh, Cua, Luông, Hoa, Xuong, Hao, Than, Di, Qui, Bieng.

Il est certain que si nous observons la situation, désespérée presque, de la plupart des négociants, commerçants, industriels, que la faillite n'a pas encore jetés à terre, c'est à la Banque de l'Indochine qu'il faut s'en prendre. Le Tonkin va-t-il suivre l'exemple et l'appel de la Cochinchine ? Si, oui, nous sommes là pour l'aider dans la mesure de nos moyens.

CHANTECLER

Cercle sportif saïgonnais

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10 octobre 1933 (Saïgon Sportif, 20 octobre 1933)

Admissions

À titre de membres extérieurs M. Meyzonnier E. [Meyssonnier (Louis)], présenté par MM. de Ligondès et Drouin.

Le nouveau maire de Saïgon (Les Annales coloniales, 26 octobre 1933)

Les revendications de la Cochinchine : Saïgon, 25 octobre. — Hier soir a eu lieu une réunion de tous les syndicats en vue d'envisager les mesures à prendre devant la carence de l'institut d'émission au sujet des aménagements de dettes ».

Une Fédération des syndicats a été constituée dont MM. Messner, Sarreau, Ardin, de Lachevrotière, Mathieu, Labaste, Chêne, Luciani, Pargoire, Orsini, Sang, Kha, le Dr Thinh et Suu font partie. Elle a décidé qu'un grand meeting auquel tous les éléments de la population seront conviés : il aura lieu vendredi soir à 17 h 30 à la mairie.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, novembre-décembre 1933)

La *Presse indochinoise* continue de protester contre le contrôle postal qui ouvre les lettres, contre la Banque de l'Indochine qui demande à ses débiteurs ce qu'ils lui doivent, contre ses directeurs qui s'enferment dans des tours éburnéennes, contre la désignation de MM. Gannay et Karcher au Grand Conseil, etc., etc.

Sont arrivés : MM. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine, venu en avion ; Osborne et Grand, directeurs de banque.

MARIAGES

Saïgon. — M. Do-quoc-Thoi, de la Banque de l'Indochine, et M^{lle} Ho thi Lê, fille de M. Ho van Duoc.

Naissances

Saïgon. — Darche Jean, fils de l'employé à la Banque de l'Indochine ; Folie-Desjardins Geneviève, fille de l'employé de la Banque de l'Indochine ; M. Do quoc Thoi, de la Banque de l'Indochine, et M^{lle} Ho thi Lê, fille de M. Ho van Duoc.

Banque de l'Indochine à Saïgon, construction en ciment armé. (Bulletin de l'Agence économique de l'Indochine, janvier 1934)

L'AMÉNAGEMENT DES DETTES

Une lettre de M. Gannay au Président de la chambre de commerce (*La Tribune indochinoise*, 1er décembre 1933, p. 1, col. 5)

À la date du 26 octobre dernier, M. Lacaze, président de la chambre de commerce, écrivait à M. Gannay. inspecteur général de la Banque de l'Indochine, pour lui signaler la nécessité d'un abaissement du taux de l'intérêt, « première mesure à prendre, la plus efficace, pour alléger les graves difficultés de l'heure, rendre la confiance à nos commerçants et leur permettre de travailler à armes égales avec ceux des pays qui nous entourent.»

M. Gannay vient de répondre en ces termes :

Monsieur le Président.

Vous avez bien voulu m'écrire le 26 octobre dernier pour attirer l'attention de la Banque de l'Indochine sur les charges d'intérêt que supportent les dettes du commerce.

Je vous en remercie car vous me donnez l'occasion d'exposer brièvement, dans un moment opportun, les principes qui guident l'institut d'émission en matière de taux d'intérêts.

Je ne pouvais le faire qu'après avoir fidèlement transmis à mon siège social votre lettre et la demande d'abaissement général du taux qu'elle contenait et je vous prie d'excuser le délai qui en est résulté dans la réponse que j'ai l'honneur de vous faire.

Le taux d'escompte autour duquel évoluent les autres taux ne saurait être régi, sans grave dangers, par des considérations étrangères à sa fonction qui est de régulariser le marché et il n'est pas possible de le faire dépendre de la situation des emprunteurs.

Cela est si vrai qu'il convient d'attribuer aux difficultés que nous avons traversées depuis 1931 la longue période qui s'est écoulée avant que le taux d'escompte de l'institut d'émission ait pu être abaissé de 6 1/2 à 5 1/2 %.

Cette mesure, tout en allégeant sensiblement la charge des opérations commerciales courantes, a accentué l'écart qui existe entre les taux appliqués aux prêts à court terme et ceux qui grèvent les prêts à moyen terme.

Nous le reconnaissons sans détour car il s'agit là d'une différenciation raisonnée. Il nous apparaît, en effet, indispensable, pour éviter dans l'avenir une inflation de crédit exagérée, de marquer par des taux différentiels plus accusés, la nature des diverses opérations de crédit qui sont traitées dans la Colonie.

En réalité, c'est sur les découverts qui se rattachent à l'endettement passé et qui pèsent lourdement sur de nombreux commerçants que vous m'avez demandé d'intervenir auprès de la Banque de l'Indochine à Paris.

Vu sous cet angle, le problème prend un autre aspect et doit retenir toute notre attention car il appelle des solutions rapides. Nous en avons pleinement conscience, nous en connaissons l'ampleur et il me se passe pas de mois depuis deux ans sans que nous ayons à étudier, à la lumière de l'expérience passée et des circonstances du moment, la mise au point de quelque situation particulière Ce travail s'est étendu à toute la clientèle français, chinoise et annamite. Il est de tous les jours et nous croyons qu'il est fort avancé.

Il y a lien de le continuer activement. Je le reconnais de la façon la plus nette et je suis prêt à poursuivre l'étude de tous les cas d'endettement que nos débiteurs pourront nous demander d'examiner, en apportant dans cette étude l'impartialité et la rapidité que commandent les circonstances.

Notre liane de conduite peut être précisée en auelaues mots :

Il y a des entreprises saines qui peuvent encore faire appel au crédit, des entreprises viables dont la situation est difficile parce qu'elles sont grevées d'un passif trop lourd ou de stocks trop importants, sans avoir cependant perdu toute activité.

La position de ces dernières, s'il n'y est apporté remède, deviendra mauvaise mais les mesures à prendre à leur sujet ne sauraient résulter que d'un examen de chaque cas.

Cet examen peut faire conclure à une réduction des charges, qu'il s'agisse des frais généraux ou des intérêts. Nous le savons par expérience et nous ne nous y opposons nullement.

Restent enfin un très petit nombre d'entreprises condamnées par l'expérience des dernières années.

Vous reconnaîtrez que nous ne pouvons songer à les maintenir vivantes sans compromettre le fonctionnement des entreprises qui sont saines et qui sont viables.

Les longues années que j'ai passées en Cochinchine et la connaissance que j'ai des difficultés du commerce me permettront d'exposer à mon siège social les efforts de bon nombre de commerçants qui peuvent prétendre passer le cap de la dépression générale et les mesures que comporte leur situation.

La Banque de l'Indochine s'attend à ce que je le fasse sans retard, et je m'y emploierai de toutes mes forces.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, janvier 1934)

Le 26 octobre, M. Lacaze écrivit au nom de la chambre de commerce à M. Gannay pour demander que la Banque de l'Indochine abaisse ses taux d'intérêt en même temps

que le taux de l'escompte. Le 23 novembre, après avoir consulté le siège social, M. Gannay répond que la banque examinera volontiers toutes les situations individuelles. M. Ardin, d'autre part, s'étonne que la banque prenne 16 pour 1.000 de frais de transport et d'assurance Saïgon-Paris, alors que les autres banques prennent de 1,25 à 1,55 pour 1.000.

Paul Ernest LAUTHIER

Né à Alexandrie, le 21 janvier 1887.

Fils de Paul Auguste Lauthier, transitaire à Haïphong, et de Marie-Thérèse Colin:

Issu d'une famille de six enfants, dont Edmond (Alexandrie, 20 nov 1885-Saïgon, 24 septembre 1945) : ingénieur des Arts et Métiers, directeur de la Compagnie des eaux et d'électricité à Saïgon : Marié à Saïgon, en janvier 1934, avec Madeleine Gaillard.

Insoumis (août 1914).

Agent de la Banque de l'Indochine :

Administrateur de la Compagnie immobilière de Saïgon-Cholon (1931) : de la Cochinchine immobilière

et de la Société foncière saïgonnaise (quitus en 1935) :

Scrutateur à l'assemblée générale de la Rizerie Tong Wo (1934) :

Retraité dans les années 1950 du côté de Toulon—Sanary-sur-Mer.

COCHINCHINE

Saïgon (L'Avenir du Tonkin, 15 janvier 1934)

Mariage. — Nous avons appris avec plaisir la nouvelle du mariage de M. Paul Ernest Lauthier, agent de la Banque de l'Indochine, avec M^{lle} Madeleine Gaillard. La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte inimitié. Les témoins étaient M. Paul Gannay et M. Edmond Lauthier.

Aux nouveaux époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

L'incident Brandela-Céro (*Chantecler*, 22 février 1934)

Il a été fortement question, les jours précédant les fêtes du Têt, d'un incident, qui se serait produit dans le cabinet du directeur de la Banque de l'Indochine, entre ce dernier et un des plus honorables négociants de la place de Saïgon, M. Céro, directeur de la S.C.A.M.A.

Des coups furent échangés, M. Céro s'étant jugé offensé par certains propos tenus par M. [Ivan] Brandela, directeur de la Banque de l'Indochine.

Les divers journaux de Cochinchine relatèrent l'incident. Et en particulier la *Dépêche*. Comme suite, notre confrère publie deux lettres, qu'il a reçues à ce sujet, et dont nous avons eu connaissance trop tard pour les reproduire dans notre dernier numéro.

Monsieur le directeur.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien insérer le communiqué ci-joint, comme rectification à l'article que vous avez publié dans votre numéro du 3 février, relativement à l'incident survenu entre MM. Brandela et Céro.

Veuillez agréer, etc.

* * *

Après avoir pris connaissance d'informations erronées publiées dans la presse du samedi 3 février 1934, à propos de l'incident qui s'est déroulé à la Banque de l'Indochine et qui a mis en cause deux personnalités saïgonnaises, MM. Brandela et Céro, les soussignés, témoins constitués par les deux parties, sans vouloir revenir sur une affaire qu'ils considèrent comme terminée, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal qu'ils ont signé en plein accord le 2 février, tiennent cependant à préciser, les points suivants ;

- 1- La discussion intervenue a été d'ordre personnel,] l'opération qui venait d'être réalisée étant alors complètement réglée.
- 2- Il y a eu attaque et réplique et le personnel de la banque, attiré uniquement par le bruit, n'a eu qu'à constater la fin de la scène qui venait d'avoir lieu.

Saïgon, le 3 février 1934. Suivant, les signatures de : MM. [Ivan] Brandela, Blanchard, H[enri] Brandela, J. Duclos. Dont acte!

Quinze mille manifestants, Français et Annamites, protestent contre la tyrannie et la voracité des « requins » (*La Tribune indochinoise*, 18 avril 1934, p. 1, col. 1-4)

.....

Sur l'invitation du Dr Biaille de Langibaudière [maire de Saïgon], la foule sortit dans la rue, et se forma en un long et compact cortège. Précédée d'un vingtaine de banderoles où étaient inscrites les protestations et les revendications de la population, elle défila dans la rue Catinat, sur le quai de Belgique et s'arrêta devant la Banque de l'Indochine. L'imposant monument — véritable temple du Veau d'Or —, d'ordinaire éclairé par des ampoules de deux cents bougies, était plongé dans l'ombre, les portes et les fenêtres

hermétiquement fermées. Ses occupants sentaient probablement venir le « coup » et avaient pris les précautions nécessaires.

Les manifestants — qu'on peut évaluer alors à 15.000 — stationnèrent devant l'édifice, qu'ils contournèrent aux cris de : « Conspuez Gannay ! » et de « Stavisky ! Stavisky ! »

Le cortège reprit sa marche, pour revenir à son point de départ en suivant le même itinéraire. Sur la place de la Mairie, il se disloqua, après que MM. de Lachevrotière et Bay eurent arrangé la foule.

LISTE par ordre alphabétique des électeurs français de la chambre d'agriculture de la Cochinchine pour l'année 1934 (Bulletin administratif de la Cochinchine, 28 juin 1934, pp. 1229-1257)

Nº	Noms et prénoms	Profession et domicile	Lieux d'exploitation
18	Appavou Marius	Magasinier à la Banque de l'Indochine Saïgon	Tayninh
385	Gazano	Employé à la Banque de l'Indochine	Thudaumot
612	Mariani Jean	Chef Service des câbles à la Banque de l'Indochine, Saïgon	Baria
736	Nguyên van Vi	Banque de l'Indochine, Saïgon	Sadec
836	Richard	Représentant Banque de l'Indochine, Saïgon	Giadinh

Dis-moi qui tu hantes (*L'Éveil de l'Indochine*, 2 septembre 1934)

Hier, deux candidats aux élections agricoles* remerciaient leurs électeurs.

Ces candidats ont nom Rémy Gressier et Paul Ballous. Deux hommes sympathiques entre tous.

Les remerciements qu'ils adressèrent n'étaient pas très chaleureux ; on y sentait un peu de rancœur, une part de désillusion.

En effet, MM. Gressier et Ballous pouvaient légitimement prétendre passer en tête de scrutin, en raison de leur expérience reconnue, leur popularité indéniable.

Or, MM. Ballous et Gressier arrivèrent septième et huitième, n'obtenant que deux places de suppléants.

Que s'est-il passé ? Simplement qu'on leur reprochait leurs accointances avec M. Gannay.

RICTUS

La Dépêche

N. D. L. R. — C'est que M. Gannay personnifie à Saïgon la Banque de l'Indochine.

AU PALAIS
— o—

La B.I.C. sur la sellette (La Dépêche d'Indochine, 7 septembre 1934)

La Banque de l'Indochine va occuper maintenant toutes les séances du Palais de Justice.

Ce matin, l'audience de la cour d'appel va être occupée par deux importantes affaires où la Banque de l'Indochine est en conflit avec M. Courtinat pour une question d'aval et avec les héritiers Quach-Dam dont elle désire accaparer les biens.

avai et avec les herriters quaeri De

M. Gannay contre la *Dépêche* (*La Dépêche d'Indochine*, 16 janvier 1935, p. 1, col. 1-2)

- M. Gannay pardonne difficilement à la *Dépêche* de ne pas avoir pour lui une admiration béate.
- M. Gannay ne pardonne pas à notre leader, Henry de Lachevrotière, d'avoir, à différentes reprises, au Grand Conseil, prouvé qu'il se trompait lourdement dans toutes ses prévisions économico-monétaires.
- M. Gannay ne pardonne pas à notre ami d'avoir fait échouer le Crédit foncier privilégié à taux d'intérêts usuraires.

Aussi, M. Gannay voudrait-il bien prendre la *Dépêche* en défaut.

M. Gannay nous cherche une querelle d'Allemand.

Nous nous sommes permis de signaler qu'il y a en circulation de nombreux faux billets de 5 \$ 00 et de 20 \$ 00.

Ceci n est pas niable puisque la Banque de l'Indochine elle-même a mis en garde le Commerce et l'Administration.

Ayant signalé qu'il y avait des billets faux, nous avons protesté parce que la Banque de l'Indochine faisait des difficultés pour rembourser aux caissiers des Services publics les billets qu'on parvient à leur glisser malgré leur vigilance.

Il avait fallu l'intervention énergique d'un chef de service pour que notre Institut d'émission consentit à rembourser 70 %.

Nous demandions qu'on ne laissât pas aux caissiers de l'Administration la charge de 30 % du montant de billets faux qu'on leur glisse.

La Banque aurait pu mettre un terme à l'émission des faux billets en retirant de la circulation les billets des modèles imités, d'autant plus qu'elle avait de nouveaux modèles.

Pareille audace était un crime de lèse Banque de l'Indochine.

M. Gannay a immédiatement écrit au procureur général, M. Dupré, peur lui signaler que nous portions atteinte à la monnaie en signalant que de nombreux billets faux étaient en circulation.

Nous portons atteinte à la monnaie en protestant contre le préjudice causé aux caissiers des caisses publiques.

Nous portons atteinte à la monnaie parce que nous prétendons que la Banque, s'il y a des billets faux en circulation — ce qu'elle ne peut contester — aurait dû retirer le modèle du billet contrefait.

À son aise!

Nous ne demandons qu'un procès retentissant au cours du quel nous démontrerons que nul plus que la Banque n'a porté atteinte à la monnaie.

La Banque de l'Indochine, pendant des mois, a refusé les piastres à 20 grammes sans démontrer que ces piastres étaient fausses.

La Banque ne craignait pas, à ce moment-là, de porter atteinte à la monnaie.

Cinq millions de piastres métalliques à 20 grammes sont demeurées inutilisables pour ceux qui les détenaient.

Il est vrai que la Banque réalisait ainsi un bénéfice coquet.

l'Administration.	LA DÉPÊCHE.
(L'Indochine : revue écond	MARIAGES COCHINCHINE omique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)
M. Louis Blanchet, employé à la Blanchet, déjà marié], et M ^{lle} Jeanne ——————————————————————————————————	Banque de l'Indochine <mark>[</mark> confusion avec Louis Charles e Cauvin, employée de commerce.
(L'Indochine : revue écond	DIVORCES omique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)
Jean Nesty, caissier à la Banc Clemenceau.	que de l'Indochine à Saïgon, et M ^{me} née Marie
(L'Indochine : revue écond	COCHINCHINE omique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)
avancées aux sociétés indigènes de	: abaissé de 6 à 5 % le taux d'intérêt des sommes e crédit agricole mutuel, M. Pagès a réduit de 7,5 à e taux des prêts consentis par ces sociétés.
(L'Indochine : revue écond	COCHINCHINE omique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)
l'Indochine de n'avoir pas exécuté	noise ») reproche le 27 octobre à la Banque de ses débiteurs en 1931 ou en 1932. À l'époque, les e que les prorogations d'échéances équivalent à un

Nous, nous n'avons réalisé aucun bénéfice en défendant la cause des caissiers de

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)

M. Gannay a signalé au parquet général que « La Dépêche » portait atteinte à la monnaie en écrivant que de nombreux billets faux de 5 et 20 piastres sont en circulation. De son côté, M. de Lachevrotière déposa une plainte contre M. Gannay et la banque pour atteinte portée à la monnaie et au crédit de la colonie.

par C.A. [Claude Achard] (*Chantecler*, 31 janvier 1935)

Notre confrère la « Dépêche », qui annonce cette nouvelle à laquelle il donne une grande importance, pousse un long soupir de soulagement en nous apprenant que l'inspecteur général de la Banque de l'Indochine, rappelé d'urgence à Paris, serait remplacé, en Indochine, par M. Laurent, déjà embarqué sur un avion parti de Marignane.

Et notre confrère de placer aussitôt tous ses espoirs en M. Laurent, en qui il ne voit que des qualités et qui ne manquera pas d'apporter d'autres mœurs dans les rapports de la banque avec la population.

Il nous cause même de l'intention du nouvel inspecteur général, de desserrer un peu les cordons de la bourse de la banque, à l'intention des besoins du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, dans des cas présentés par des entreprises sérieuses et saines.

C'est peu probable à notre avis ; mais c'est cependant dans l'ordre des choses possibles, après tout.

.....

Mariage (Chantecler, 10 mars 1935, p. 6)

Ont été affichés à la mairie les bans du mariage projeté entre M. Yvon Victor Joseph Segalen, fondé de pouvoirs à la Banque de l'Indochine, domicilié actuellement à Saïgon et antérieurement à Haïphong, et M^{lle} Éliette-Bertie Carbonnières, domiciliée à Chocon [sic: Cholon?] (Cochinchine).

UN AUTRE SUICIDE À SAÏGON (L'Avenir du Tonkin, 28 mars 1935)

Saïgon, 27 mars. — Ce matin, M. Samy, employé de la Banque de l'Indochine, ayant été congédié pour faute professionnelle, s'est suicidé dans le bureau d'un sous-directeur.

(A.R.I.P.)

Saïgon, 10 h. 55. — Le 1 courant, une inspection de la Banque de l'Indochine dévoila une irrégularité de 375 piastres dans la caisse de Samy, chef du service de la correspondance. Interrogé, il demanda à rembourser.

Samedi, Samy fut à nouveau interrogé par M. Brandela, directeur, sur ce qu'il comptait faire. Samy demanda une nuit de réflexion.

Avant-hier, il passa la nuit à écrire une longue lettre à M. de Lachevrotière. Hier matin, n'ayant pas trouvé celui-ci, il recommanda sa lettre à la poste et revint au bureau à 8 h. 30.

M. Brandela étant sorti de son bureau pour donner des ordres en conséquence. Samy, resté seul, se logea une balle dans la tête et tomba raide mort. Attiré par le bruit de la détonation, M. Brandela rejoignit aussitôt son bureau ; c'est alors qu'il vit à terre le cadavre de Samy et le revolver qui avait servi.

_

UN DRAME À LA BANQUE D EL'INDOCHINE

UNE INDO-FRANÇAIS SE SUICIDE en plein bureau de M. Brandela

Une vie d'homme pour 300 piastres (Le Populaire d'Indochine, 28 mars 1935, p. 1 et 6)

Les mercredis deviennent-ils des jours néfastes pour les Saïgonnais ?

On serait tenté de le croire, depuis que Me Mathieu a mis fin à ses jours, d'un coup de pistolet à la tempe, mercredi 20 mars courant.

Hier, encore un mercredi, un suicide du même genre s'est produit, en pleine Banque de l'Indochine, entre neuf heures et demie et dix heures, alors que notre numéro du jour était déjà mis en vente.

Ainsi donc, en une semaine, notre ville a eu à déplorer deux actes de désespoir à peu près semblables.

L'homme qui s'est tué hier était un Indo-Français d'une santé vigoureuse, d'une forte corpulence, d'un caractère grave, sérieux et pondéré, d'une scrupuleuse honnêteté, ainsi que l'a prouvé même le désespoir qui l'a rayé du monde des vivants. Il était, au surplus, très estime de ses compatriotes, puisque leur confiance l'avait nommé vice-président de la Mutuelle hindoue en Cochinchine, et sa tragique disparition a plongé la colonie des Français de l'Inde dans une profonde consternation.

Excellent chef de famille, père de quatre enfants, M. Samy nous était venu de Singapour, où il était employé à la Banque industrielle de Chine.

Nos concitoyens le connurent d'abord collaborateur de la Singapore Soda Fraser & Neave.

Il fut embauché par la Banque de l'Indochine en 1926, à la suite de la grève des employés annamites de cette Banque, grève déclenchée à cause du deuil national du patriote annamite Phan-châu-Trinh qui venait alors de mourir.

Le travail de M. Samy à la B. I. C.

M. Samy était une sorte de vaguemestre.

À ce titre, il tenait une comptabilité dite des « petites avances ».

Sur ses registres, il inscrivait les sommes qui lui étaient remises pour achat de timbres-quittance et de timbres-poste.

Il était lui-même chargé timbrer les correspondances et les actes de commerce.

De temps en temps, un inspecteur passait dans le bureau de M. Samy et vérifiait sa gestion, en contrôlant ses livres et sa caisse.

Récemment, ce contrôle révéla un déficit de 300 \$.

Sommé de s'expliquer à ce sujet, Samy prétendait qu'il s'était servi de cet argent pour acheter des timbres, qui auraient, dans la suite, disparu pour des causes inconnues Néanmoins, il reconnut sa négligence et offrit de la réparer.

De fait, avant-hier, en se rendant au bureau, : il apportait avec lui les trois cents piastres qui manquaient.

Il espérait que l'incident s'arrêterait là, Hélas! il se trompait lourdement!

Le drame

En effet, ses supérieurs ne lui pardonnaient pas ce qu'ils appelaient une indélicatesse et une faute professionnelle, et encore qu'elle fut réparée, menaçaient de le congédier. Hier matin, un planton remit à M. Samy la fameuse lettre de licenciement attendue. Le destinataire la lut avec la surprise indignée qu'on devine.

Il courut tout de suite au cabinet directorial, où il protesta avec véhémence auprès de M. Brandela le suppliant de le garder.

« J'ai neuf ans de services irréprochables, lui dit-il. Il est inadmissible que, pour cette négligence, qui peut n'être qu'une erreur, que, d'ailleurs, j'ai réparée, la maison me licencie avec une telle désinvolture. Songez que j'ai une famille nombreuse à ma charge. Que va-t-elle de-venir, quand moi-même je suis jeté sur le pavé, comme un malpropre ?

Que vais-je faire moi-même pour trouver du travail, avec cette tache sur mon passé, que vous savez pourtant tout de probité ? »

M. Brandela demeura inflexible. Arguments ni supplications ne firent rien en faveur du pauvre solliciteur, à qui l'ordre fut donné de quitter l'établissement séance tenante.

C'est alors que, désespéré, M. Samy sortit de sa poche le revolver qu'on lui avait confié pour sa défense personnelle en cas de besoin — car il avait souvent mission d'apporter à la poste de grosses valeurs.

Il appliqua le canon de l'arme, chargée au préalable, à sa tempe droite, fit feu et tomba comme une masse.

L'alerte

Dans l'immense bâtisse du quai de Belgique, le personnel travaillait dans le bourdonnement caractéristique de l'activité sous le grand hall, quand une détonation retentit, à la stupéfaction générale.

Aussitôt, effrayés, croyant à une attaque, les caissiers fermèrent dare-dare leurs guichets et leurs coffres-forts à triple tour.

Revenu de l'étonnement, on se rappela que M. Samy s'était présenté au bureau du directeur, dans un état d'énervement de mauvais augure.

Or, c'était de là précisément qu'était venu, semblait-il, le bruit insolite.

Un malheur était-il arrivé?

Oui en était victime?

On ne tarde pas à l'apprendre.

Un coup de téléphone prévint la police, et peu après se présenta M. Chauchefoin, accompagné de deux agents indigènes.

Le trio descendit d'une camionnette, où, bientôt, des coolies hissèrent une civière, où dormait la dépouille ensanglantée du malheureux Samy.

Celle-ci avait été, au préalable, photographiée dans toutes les positions, telle qu'elle s'était écroulée dans le cabinet de M. Brandela.

COCHINCHINE

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1935)

Prêts fonciers. — M. Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, est désigné, en remplacement de M. Gannay, parti en congé comme membre du Comité prévu à l'article 3 du décret du 29 avril 1932 et chargé de formuler un avis relatif aux demandes de prêts fonciers

Une auto tamponne un enfant. qui succombe sur le champ

(Le Populaire d'Indochine, 18 septembre 1935)

Hier, vers trois heures de l'après-midi, l'auto Hotchkiss nº 6978, appartenant à la Banque de l'Indochine, ayant à bord M. Vacher [Vachez], sous-directeur de l'établissement, conduite par le chauffeur cambodgien Châu-Chinh, descendait du pont de Phunhuân et se dirigeait vers Saïgon, par la rue Paul-Blanchy.

À la hauteur du théâtre de Tândinh, alors que l'auto filait à une allure assez vive, un enfant déboucha subitement d'un salon de coiffure et traversa la rue en courant.

Le chauffeur, pour l'éviter, donna un brusque coup de volant et la voiture fit une embardée vers sa gauche. La manœuvre aurait pu permettre d'éviter l'enfant.

Mais celui-ci, au lieu de s'arrêter, continua à courir et se projeta sur l'auto, qui, d'un choc brutal, lui fit mordre la poussière.

Le malheureux, un nommé Hoà, eut le crâne fracturé et succomba sur le champ.

COCHINCHINE

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 10 février 1936)

Nous apprenons avec un vif plaisir la naissance du petit Renaud, fils de madame et M. Segalen, de la Banque de l'Indochine, survenue hier matin à la clinique Angier.

Notre ami Ségalen est revenu de Pnom-Penh victorieux — juste à temps pour voir naître son héritier.

Nous présentons toutes nos félicitations à la jeune et gracieuse maman, à l'heureux papa et formons des vœux de honneur à l'adresse du jeune nouveau-né.

Chronique militaire

Affectations spéciales dans la réserve (La Dépêche d'Indochine, 15 juin 1936)

Génie

M. Astoin Charles Jean Louis, lieutenant, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Ceux qui nous quittent par le « Félix-Roussel » (La Dépêche d'Indochine, 18 juillet 1936)

Liste des passagers du n/n Félix-Roussel quittant Saïgon le 19 juillet 1936 :

Pour Marseille

M. et M^{me} Cazaux et enfant...

LA VIE ADMINISTRATIVE Désignations — Mutations

(L'Avenir du Tonkin, 28 juillet 1936, p. 11)

M. Jude, chef de Bureau des Services civils aux Bureaux du Gouvernement de la Cochinchine de Saïgon; M. Vacher [Vachez], sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, et M. le colonel Deverre, chef d'état-major à Saïgon, sont désignés pour faire partie du Comité colonial des mutilés, combattants et victimes de la Guerre de Saïgon, en remplacement de MM. Brasey, Lemoult et colonel Garnier.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉPARGNE (L'Avenir du Tonkin, 12 septembre 1936)

TIRAGE DU 28 AOÛT
Sous la présidence de M. FUYET, directeur de la Banque d'Indochine Saïgon ayant comme assesseurs : MM. HUA-THU-KIEC, et LY-CU et en présence du Contrôleur du Gouvernement

AU PALAIS

Cour d'appel

Le procès Nguyen-v-Trinh contre Banque d'Indochine (La Dépêche d'Indochine, 14 novembre 1936)

La cour des appels civils, présidée par M. le Premier Motais de Narbonne, assisté de MM. les conseillers Jalade et Legay, ministère public : M. l'avocat général Walrand, a vidé hier matin son délibéré dans cette affaire.

Comme le laissait prévoir la jurisprudence établie par ses arrêts antérieurs, la Cour a déclaré que les hypothèques prises par la Banque sur les biens des époux Trinh étaient parfaitement régulières et que, par ailleurs, la question de la piastre-or ne se posait pas.

Elle a donc débouté les époux Trinh de leur demande et les a condamnés aux dépens.

Décembre 1936

Liquidation de la Bijouterie parisienne (Giuntoli) : Navon et Misrahi, diamantaires d'Anvers, contre Banque de l'Indochine

Cochinchine Liste des électeurs à ajouter à la liste électorale coloniale française, (*La Dépêche d'Indochine*, 22 janvier 1937)

Bocquet Joseph Marie ²⁶ [chef du contentieux de la Banque d'Indochine à Saïgon]

²⁶ Joseph Marie Bocquet (Genève, 24 janvier 1901) : fils de Jean François Auguste Bocquet, boulanger et de Marie Anne Mathieu. Représentant de la Banque de l'Indochine au conseil de la Compagnie immobilière Saïgon-Cholon et de la Société du littoral.

BRILLANT MARIAGE À PHNOM-PENH Maurice Aquaronne

Simone-Charlotte-Michelle Richard, fille du directeur de la Banque de l'Indochine (*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1937)

Les mariés étaient assistés de leur témoin : M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine, pour M^{III}e Richard, M. Mayet, trésorier-payeur de la Cochinchine, pour Me Aquaronne.

De nouveaux invités :

M. Fuyet, directeur de la B. I. C. à Saïgon, M^{me} et M. Vachez, directeur adjoint de la B. I. C. Saïgon

Cochinchine

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1937)

Mariages

M. Alfred Koestel ²⁷, employé à la Banque de l'Indochine, avec M^{III}e Gabrielle Laguens ²⁸.

SAÏGON Mondanités (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 29 mai 1937)

Par le « Félix-Roussel » est revenu M. Jansen, directeur général en Indochine de la Compagnie franco-asiatique des pétroles.

Nous avons noté la présence de M. Vacher [Vachez][Banque de l'Indochine]

Conseil privé de la Cochinchine Nominations (*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1937)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 2 juillet 1937 :

Est rapporté, en ce qui concerne M. Fuyet, l'arrêté n° 493-S du 19 janvier 1937 portant désignation de MM. le Dr A. Vielle, Fuyet et Brunet, le premier en qualité de

²⁷ Alfred Koestel : en 1939, âgé de 34 ans, il est porteur de procurations à la Banque de l'Indochine, Hanoï.

²⁸ Gabrielle Marie Laguens (Uong-Bi, près d'Haïphong, 4 novembre 1917-Nice, 1er mars 2013) : fille de Gaston-Vital Laguens, des Douanes et Régies, administrateur des Salines du Sud-Annam (1927).

membre titulaire et les deux derniers en qualité de membres suppléants du Conseil privé de la Cochinchine,

Sont désignés pour une période de deux ans, à compter de la date de la signature du présent arrêté :

.....

- b) En qualité de membres suppléants de la même assemblée, en remplacement de MM. Fuyet et Brunet :
 - M. Béziat, bâtonnier de l'ordre des avocats de Cochinchine-Cambodge;
 - M. Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Saïgon UNE HEURE A BORD DE L'ARAMIS AVEC LES RÉFUGIÉS DE Shanghaï (L'Avenir du Tonkin, 1er septembre 1937)

.....

De nombreuses dames françaises sont à bord. Elles viennent toutes de Shanghaï où elles ont laissé provisoirement leurs maris.

Nous les trouvons dans la salle à manger où elles prennent leur petit déjeuner avec leurs enfants. De nombreux Européens de la Banque de l'Indochine sont là : M. Gannay, M. Bruno, etc., qui sont venus au devant des femmes des employés de l'agence.

.....

De Shanghaï : M^{me} Harkness, M^{me} Segalen et un bébé, M^{me} Widmer et 2 enfants, M^{me} Ballard et 2 enfants, M^{me} Bernard, toutes de la B.I.C.

NÉCROLOGIE Jules Perreau (*Le Journal des débats*, 1^{er} novembre 1937)

Notre confrère du « Temps », M. Achille Perreau, vient d'être frappé, coup sur coup, par deux deuils cruels. Sa mère, M^{me} Perreau, s'est éteinte le 25 octobre, âgée de 89 ans. Son frère cadet, M. Jules Perreau, ancien sous-directeur de la Banque de l'Indochine, officier de la Légion d'honneur, a succombé, après une courte et douloureuse maladie, le 27 octobre, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsègues ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Départ de M. Gannay (*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1937)

Saïgon, 20 novembre. — (Arip). Par l'avion, de la Cie Air France quittant Saïgon aujourd'hui, on signale le départ pour France de M. Gannay, inspecteur de la Banque de l'Indochine.

Cochinchine Révision annuelle des listes électorales (*La Dépêche d'Indochine*, 20-29 janvier 1938) Liste des électeurs à ajouter, pour l'année 1938, aux listes électorales municipale, coloniale et législative françaises, closes le 31 mars 1937

Additions

Meyssonnier Henry-Jean-Baptiste-Louis, Saïgon

AVIS DE DÉCÈS (Le Petit Marseillais, 22 janv. 1938, p. 7)

Arles. — Mme veuve Léandre Arnaud;

M^{lle} Claire Arnaud;

M^{me} Maurice Demarquet et M. Maurice Demarquet, ingénieur civil des Mines, directeur des usines de la Compagnie de Saint-Gobain, à l'Oseraie;

M^{lles} Joséphine et Denise Arnaud;

M^{lles} Madeleine, Geneviève et Monique Demarquet;

M. Jean-Maurice Demarquet;

M. Pierre Arnaud, notaire;

Mme Alexandre Detert;

M^{me} Jules Piot, veuve Jean Arnaud;

M. Pierre Vachez, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, et M^{me} Pierre Vachez ; M. et M^{me} André Favraux, M. Jacques Arnaud ;

M^{||e} Françoise Vachez; MM. Charles Maurice et Jean Pierre Vachez; MM. Jean Jacques, Claude et Didier Favraux; M^{||e} Chantal Favraux;

M. Lucien Arnaud; M. et Mme Étienne Lombard;

Mme Vve Joseph Arnaud; M. Alphonse Merlat;

Le docteur et Mme Yvan Pinatel et leurs enfants ;

M^{lle} Juliette Arnaud; M. et M^m Henri Venel et leur fille;

M. Henri Merlat, avocat;

M. et Mme Albert Pommie et leurs enfants;

Les familles Rabelle, Bachollet, Trouvé, Jacques et Delapierre ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Lucien ARNAUD, née Victoire ARNAUD,

leur fille mère, belle-mère, sœur, grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et alliée, pieusement décédée munie des sacrements de l'Église, le jeudi 20 janvier 1938, dans sa 69e année.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui samedi 22 janvier 1938, à 15 heures, en l'église primatiale de Saint-Trophime. On se réunira au domicile mortuaire, place de la République, 20.

Priez pour elle.

Petit état-civil

Naissances (*La Dépêche d'Indochine*, 15 février 1938)

On nous fait savoir la naissance de :

Massot Nicole, fille de M^{me} et M. Massot, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

COCHINCHINE

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 4 juin 1938)

M. Gannay de retour purent nous

Par l'avion d'« Air France » qui a atterri à atterri à Tan-Son-Nhut au début de l'aprèsmidi, est arrivé à Saïgon, de retour de congé, M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine.

De nombreuses personnalités du monde commercial saïgonnais et plusieurs pilotes de l'Aéro-Club, dont il est le président, avaient tenu à le saluer à sa descente d'avion.

L' « Impartial » adresse à M. Gannay tous ses vœux de bienvenue.

Liste définitive par ordre alphabétique des électeurs français de la Chambre d'Agriculture de la Cochinchine pour l'année 1938 .

(Bulletin administratif de la Cochinchine, 30 juin 1938, p. 2095-2111) :

Numéros d'ordre Nom et prénoms Professions et domiciles L i e u x d'exploitation

253 Gillet Marcel Employé de banque, 13, rue Sohier Saïgon Biênhoà 495 Nguyên van Vi Banque de l'Indochine Saïgon Sadec

(*Chantecler*, 5 juin 1938, p. 6)

Retour à Saïgon de M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine et président de l'aéro-club.

COCHINCHINE

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 8 août 1938)

Les obsègues de M. Nesty ont eu lieu ce matin

Les obsèques de M. Jean Nesty, employé de la Banque de l'Indochine à Saïgon, ont eu lieu, ce matin, en présence d'une foule extrêmement nombreuse.

Les cordons du poêle étaient tenus par : M. Gannay, inspecteur général de la B. I. C., M. Ricquebourg, M. Pichardie et M. Orly.

Le deuil était conduit par les trois frères du défunt et leur famille.

L' « Impartial » adresse à la famille Nesty, si sympathiquement connue à Saïgon, l'expression ses condoléances sincèrement émues et attristées.

Cochinchine Saigon Naissances (L'Avenir du Tonkin, 20 août 1938)

On nous apprend la naissance de la petite Rose Sylviane, fille de M^{me} et M. Robert Fontaine, employé de la Banque de l'Indochine.

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux au bébé.

Surenchère (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 novembre 1938)

La villa de feu M. Heumann à Dalat a été acquise définitivement la semaine dernière, par la Banque de l'Indochine pour la somme de 21.800 \$ sur une mise à prix de 17.500 \$.

Une première vente, faite par le ministère de Me Detay, avait attribué cette villa au même acquéreur pour 15.000 \$, mais une surenchère du sixième faite légalement avait obligé à une seconde adjudication.

Hyménée (*La Tribune indochinoise*, 14 décembre 1938)

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Joseph Marie Bocquet, chef du Contentieux de la Banque de l'Indochine, avec M^{IIe} Anne Marie Élie ²⁹, demeurant 43, avenue Suffren, Paris.

Aux futurs époux, nous présentons nos meilleure vœux de bonheur.

Mariage (Le Nouvelliste d'Indochine, 8 janvier 1939)

Le mariage de M. Antoine Gazano, de la Banque de l'Indochine, avec M^{||e} A. de Rocca-Serra, fille du député de la Corse [Camille de Rocca-Serra (1860-1963)], célébré à Nice le 10 décembre.

Mariage (L'Avenir du Tonkin, 10 janvier 1939)

C'est avec un grand plaisir que nous apprenons le mariage, célébré dans la plus stricte intimité, à Nice, le 15 décembre, de M^{III}e Huguette Mayet, petite-fille et fille de M^{III}e Joseph Mayet, M^{III}e Octave Vaux, M^{III}e et M. Louis Mayet, trésorier-payeur de la

²⁹ Née à Saint-Jean des Baisants (Manche), le28 août 1900, fille de Henri Clément Élie, organiste, et de Mary Anne Besnier. Mariée à Paris VIIe, le 27 janvier 1939, avec Joseph-Marie Bocquet (ci-dessus).

Cochinchine [et futur TPG de l'IC à Hanoï], avec M. Max Barrière, contrôleur de la Banque de l'Indochine ³⁰.

Aux nouveaux époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité et aux heureux parents, si sympathiquement connus à Saïgon, ami qu'à Me Mayet, frère du trésorier-payeur général, et à Madame.

Nos vives félicitations.

Relevé des dons et souscriptions recueillis à la date du 3 mai 1939 pour l'érection d'un monument à la gloire de l'infanterie française

6º relevé (*L'Écho annamite*, 8 mai 1939)

Personnel de la Banque de l'Indochine (liste de souscription n° 1) :

100 fr. MM. Gannav Bruno Edd [sic] 100 fr. Roumy Albert 20 fr. Gillet Marcel 20 fr. Bernard Robert 20 fr. Lacaze Armand 20 fr. Germinet André 20 fr. Carlier Frédéric 20 fr. Moirez Maurice 20 fr. Barrière Max 50 fr. Becker Roger 40 fr. M^{me} Rosez Berthe 20 fr.

> Saïgon Naissances (*L'Écho annamite*, 28 juin 1939)

Nous apprenons avec plaisir les naissances de : Lucien-Jacques, fils de M^{me} et M. [Armand] Lacaze, de la Banque de l'Indochine ;

COCHINCHINE

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 8 août 1938)

Mariages

Nous apprenons le prochain mariage de ... M. Fernand Janssen, employé à la Banque de l'Indochine, avec M^{||e} Lê-ngoc-Dung Nos meilleurs vœux de bonheur aux futur époux.

³⁰ Et administrateur de la Compagnie immobilière de Saïgon-Cholon.

L'inauguration solennelle du nouvel immeuble de la maison Diethelm et Cie (La Dépêche d'Indochine, 3 juillet 1939)

MM. Gannay, Bruno, Vacher [Vachez][Banque de l'Indochine]

BANQUE DE L'INDOCHINE Assemblée ordinaire du 15 mai 1940 (*L'Information d'Indochine*, 1er juin 1940)

Nous nous proposons d'installer à Cholon un bureau auxiliaire, dépendant de notre succursale de Saïgon.

Liste des commissaires aux comptes arrêtée par la Commission instituée par la décret du 3 septembre 1936 pour l'année 1940 (L'Information d'Indochine, économique et financière, 20 janvier 1940)

BERNARD Robert Marcel, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

Saïgon Naissance (*Le Populaire d'Indochine*, 15 juin 1940)

Nous apprenons avec plaisir la naissance du jeune Gérard, fils de M^{me} et M Blanchet ³¹, employé de la Banque de l'Indochine.

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonne santé au bébé.

Paul Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine : reçu de multiples fois en audience ou à dîner par l'amiral Decoux, participant régulier des conférences économiques et financières au gouvernement général

(L'Écho annamite, 6 août 1940)

Mariages (*L'Écho annamite*, 10 août 1940)

³¹ Louis Blanchet (1897-1994) : il fait le tour des succursales de la Banque en Indochine. Officier de la Légion d'honneur en 1953 comme directeur de celle de Pnom-Penh. Voir encadré.

M. Ngô-van-Nhon, secrétaire à la Banque de l'Indochine à Saïgon, avec M^{||e} Albertine Renaud, infirmière à la Polyclinique Dejean de la Bâtie.

SAÏGON LES OBSÈQUES DE M. LUCIEN CATEAUX, inspecteur des Sociétés Denis frères (L'Avenir du Tonkin, 25 août 1940)

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine ...

Dans le cortège, nous avons remarqué notamment : M. [Lucien] Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine...

Arrestation (L'Écho annamite, 15 octobre 1940)

À la suite du détournement de dix mille piastres au préjudice de la Banque de l'Indochine — affaire que nous avons relatée — le commissaire Catalan, des délégations judiciaires, a, outre Haynh-Công-Hô, arrêté un deuxième secrétaire annamite de cet établissement bancaire, nommé Bui-Xuan, turfiste enragé comme son collègue et compagnon d'infortune, lequel s'était fait remarquer par l'importance de ses mises au pari mutuel de Phutho, dont il était un des fervents habitués.

SAÏGON Dîner au Gouvernement général (*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1940)

Saïgon, 20 décembre. (Arip). — L'Amiral et Madame Jean Decoux ont offert le 19 décembre au Gouvernement général un dîner auquel ils avaient convié... le directeur de la Banque de l'Indochine et Madame Bruno,...

SAIGON À l'Office indochinois du riz (*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1941)

Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon (en son absence M. Vachez)

Saïgon Mariage (*L'Avenir du Tonkin*, 9 juin 1941) C'est plaisir que nous apprenons le mariage de M. Dénery, rédacteur des Services civils, avec M^{III}e Nicole Roumy, la charmante fille de M. Roumy de la Banque de l'Indochine.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Les audiences du Gouverneur Général (*L'Écho annamite*, 20 juin 1941)

Dalat, 20 juin. — L'Amiral Decoux a reçu le 20 Juin ... M. [Lucien] Bruno, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon... (Arip)

Publicité (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 23 novembre 1941) SOUSCRIVEZ AUX BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS <u>Intérêts</u> : 2 1/2 % payables d'avance

Remboursement: au pair à un an de date Coupures: 50 \$, 100 \$, 1.000 \$, 10.000 \$

Les Bons sont délivrés aux guichets du Trésor, de l'Enregistrement et des Banques Ils peuvent être escomptés après 6 mois à la BANQUE DE L'INDOCHINE

Par arrêté du 27 Décembre 1941. (*Bulletin administratif du Cambodge*, 5 janvier 1942, p. 105-106)

Article premier. — Sont nommés membres des Tribunaux d'Honneur de la Légion Française des Combattants en Indochine :

3) Pour la Cochinchine : Membres : MM. Vachez, Sous-Directeur de la Banque de l'Indochine, Gillet, Caissier à la Banque de l'Indochine,

NAISSANCES (*L'Écho annamite*, 6 mai 1942)

Jeanne, septième enfant de M^{me} et M. Louis Roger, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine, née le trois mai 1942, à l'hôpital Grall (Saïgon).

Bulletin de l'Association mutuelle

des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Blanchet, Louis, Banque de l'Indochine, M^{me} Blanchet et 6 enfants.
M^{lle} Charvet, Yvonne, Banque de l'Indochine.
M. Fontaine, Robert, Banque de l'Indochine, M^{me} Fontaine et 4 enfants.
M. Fontaine, Pierre, Banque de l'Indochine, M^{me} Fontaine et 1 enfant.

Un grand mariage saïgonnais
Un émouvant hommage aux médecins coloniaux et à la bienfaisance française
(L'Écho annamite, 23 juillet 1943)

Lundi 12 courant, dans la matinée, a été célébré à l'hôtel de ville de Saïgon, par l'administrateur Adrien Petit, conseiller régional délégué dans les fonctions d'officier de l'état civil, le mariage de M. le docteur Pierre Rémy Benjamin Dauphin, médecincapitaine, le chirurgien si distingué de l'hôpital Grall*, avec M^{III} Monique Francine Barrau, la charmante jeune fille de M^{me} et M. Maurice Barrau, sous-directeur de la Barque de l'Indochine, si sympathiquement connus à Saïgon.

Let témoins étaient :
 Pour la marée, M. Lucien Bruno, directeur de la Barque de l'Indochine

Jean Manescau,

ancien directeur d'agence d'outre-mer de la Banque française commerciale (B.F.C.), TRANSPORT DE FONDS EXCEPTIONNEL

(Bulletin des Anciens du Lycée Albert-Sarraut, nº 174, 2e trim. 2006, pp. 22-23) (récit fluidifié par nos soins. A.L.)

8 mars 1945. – Après quelques jours de congé, à l'occasion du Têt, à Haïphong, où mon père est en poste à la Banque de l'Indochine, je me rends à Hanoï. De là, je dois regagner l'étude de maître Fernand Fays, notaire à Saïgon, qui m'a engagé en septembre 1943 à l'issue de mes études de droit. Mais les bombardements alliés viennent de couper la voie ferrée aux environs de Vinh. J'apprends alors que l'inspecteur général de la Banque de l'Indochine, Paul Gannay, doit partir le lendemain matin, dans un camion de l'armée de l'Air, pour escorter jusqu'à Dong Hoï une trentaine de caisses de billets en piastres, sorties de l'Imprimerie d'Extrême-Orient, d'où elles doivent être transférées dans un wagon spécial pour Saïgon. Il accepte volontiers de me prendre à son bord pour veiller avec son domestique, Ban, sur cette précieuse cargaison.

9 mars 1945, 6 h. du matin. – Nous partons sous la responsabilité d'un adjudantchef. Le voyage est fatigant et c'est fort tard que nous arrivons à bon port, dans l'enceinte de la Garde Indochinoise. M. Gannay, tout à son devoir, refuse un bon lit et nous nous installons tous les trois avec des couvertures, au milieu des caisses de billets, dans un confort plus qu'approximatif.

10 mars 1945. — Vers 7 h. du matin, nous nous rendons au bungalow pour y prendre un petit déjeuner. Chemin faisant, un Français nous interpelle en déclarant :

« L'Indochine n'est plus française ». Radio Saïgon vient d'annoncer que la veille, vers 20 h., l'armée japonaise a attaqué et neutralisé toutes nos garnisons. Tous les Français doivent être regroupés dans sept villes et astreints à un couvre-feu. Pendant que nous savourons notre breakfast, notre adjudant-chef vient nous aviser qu'il a reçu ordre de rejoindre l'aéroport le plus proche. M. Gannay le prie de conduire le camion de billets jusqu'à la gare. Nous nous installons tant bien que mal avec les caisses dans notre wagon de marchandises et remercions l'adjudant-chef de son obligeance. Tout semble calme dans les alentours où les sentinelles patrouillent discrètement. Vers 11 h, entrée en gare d'un train en provenance de Vinh, à destination de Hué. Brouhaha et mouvement de troupes, le peloton japonais de garde enjoint aux voyageurs français de se mettre en rang et de se diriger vers des locaux annexes. La prudence nous pousse à nous enfermer dans notre wagon. Une heure plus tard, nous sommes survolés par des avions à basse altitude. Devant la menace d'un bombardement, nous nous mettons à l'abri dans les tranchées les plus proches. Au bout d'une demi-heure, nous sortons de nos tranchées. C'est alors qu'un groupe de soldats japonais se précipite pour nous fouiller. M. Gannay a un revolver qu'il refuse de donner. Un soldat le lui arrache de force en vociférant. Nous sommes conduits dans un local où se trouvent déjà quatre ou cinq Français. Nouveaux vrombissements d'avions à basse altitude. Les portes de notre local sont fermées et gardées ; notre tentative de rejoindre les tranchées est repoussée par les sentinelles. M. Gannay réitère sa demande de se mettre à l'abri ; un soldat, excédé, le gifle brutalement. Gannay, malgré ses soixante-dix ans, réplique ; furieux, le soldat le frappe à la tête avec la crosse de son fusil, le bourre de coups de pieds, et, en s'acharnant sur sa victime projetée à terre, invite les autres gardes à en faire autant. Nous sommes consternés, mais hélas impuissants, et ne pouvons que demander au commandant japonais de faire cesser ce traitement odieux et barbare. Le cuir chevelu de Gannay saigne abondamment. Pas de médecin, ni de médicaments. Nous recourrons alors à la méthode traditionnelle : en sacrifiant quelques cigarettes d'un tabac contingenté, nous appliquons un emplâtre sur le crâne chauve de ce grand patron. Les Japonais continuent leurs méthodes d'intimidation : revolver sur la tempe, simulacre de nous ligoter les mains, promesse de nous fusiller dans les cinq minutes et autres brimades. Une demi-heure après, on nous apporte à manger du riz et des fruits.

11 mars 1945. — Nous sommes emmenés à la caserne de la Garde indochinoise où sont retenus prisonniers les Français de Dong Hoï.

Quelques jours plus tard, M. Gannay, son boy et moi-même sommes mis en résidence surveillée au bungalow.

Début avril 1945, un autocar arrive de Vinh avec une quinzaine de Français se rendant à Hué afin de prendre le Transindochinois pour Saïgon. ; les autorités japonaises m'autorisent à me joindre à eux. M. Gannay et son domestique restent prisonniers à Dong Hoï. Ce n'est que vers mai-juin 1945 qu'ils furent enfin libres de regagner Saïgon. Le wagon de billets de banque quitta Dong Hoï à la même époque, sous la surveillance de l'armée japonaise, et toutes les caisses furent livrées à la Banque de l'Indochine à Saïgon.

ÉTAT-CIVIL DÉCÉS (Le Journal de Saïgon, 1er octobre 1945)

28 sept. : Gillet, Louis, Banque de l'Indochine, agression.

Autour de l'assassinat de M. Marcel Gillet (Le Journal de Saïgon, 17 janvier 1946)

Le 7 janvier 1946, le commissariat de police spéciale de l'Est a déféré au Parquet le Tonkinois Vu dinh-Bang, qui a été reconnu par deux Malais comme ayant participé vers la fin de septembre 1945 à l'assassinat de M. Marcel Gillet, employé de la Banque de l'Indochine.

C'est lui qui aurait rassemblé au sifflet trois de ses compatriotes parmi lesquels celui qui a assassiné M. Gillet.

Une perquisition a été effectuée d'autre part par la Police spéciale de l'Est, le 10 janvier. À la suite de cette perquisition, le nommé Phan van Mong a été arrêté. La police a découvert enterré derrière sa maison un revolver Smith et Wesson avec cinq cartouches. La femme Tran-thi Buoi, sa complice, a été aussi arrêtée.

DANS SAÏGON,

les Européens mangent encore à l'abri de grilles tandis qu'à quinze kilomètres de la ville, des « opérations de nettoyage » se poursuivent (Combat, 19 avril 1946)

De notre envoyée spéciale Sabine Berritz

Tous les stocks sont épuisés, les stocks de papier comme les autres, à tel point qu'il est extrêmement difficile de se faire ouvrir un compte à la Banque de l'Indochine : le papier manque pour établir les fiches de comptes.

8-10 avril 1946 : explosion de la pyrotechnie de Saïgon et de ses 4.000 tonnes de munitions. Une vingtaine de morts.

Pour les victimes et les sauveteurs de la Pyrotechnie (*Le Journal de Saïgon*, 27 avril 1946)

De généreux donateurs ont déjà répondu à l'appel de M. le commissaire de la République en faveur des sinistrés et des sauveteurs de la Pyrotechnie. En attendant que leurs noms puissent être publiés, nous avons noté :

Affréteurs (M. Orsini), « Journal de Saïgon », Jardin des soieries, Charner, « L'Avenir », Pharmacie Mus, Société Cotonnière, M. Levée, Tuileries mécaniques, Marobin, maison Lyne, docteurs Roton et Couput, Banque de l'Indochine, Reine Pédauque, Bayon, Seurin, Aviotte, etc.

à saigon

Souscription (*Le Journal de Saïgon*, 6 septembre 1946)

L'Association des familles des victimes françaises de septembre 1945 [massacre de 150 personnes, dont beaucoup de métis, à la cité Héraud] est autorisée à ouvrir une souscription pour la construction d'un ossuaire au cimetière de Saïgon et pour aider les familles nécessiteuses de cette association.

Les personnes désirant souscrire sont priées de vouloir bien adresser leur participation à M. Gannay, inspecteur général de la Banque de l'Indochine, dépositaire des fonds.

Les chèques ou mandats pourront être libellés comme suit : « M. Gannay (compte de l'Association des Familles des Victimes de Septembre 1945), Banque de l'Indochine, Saïgon. »

Siège social de l'Association : 39 rue Taberd.

Dans les familles (*Le Journal de Saïgon*, 4 mars 1947)

Mariages. — Du 1^{er} mars entre : M. Maurice Lavau, employé de la Banque de l'Indochine, et M^{lle} Thérèse Nguyen-huu-Chieu, employée à la Banque de l'Indochine

Cour de justice de l'Indochine

À partir d'aujourd'hui, à Paris

Un ancien « encagé » de Saïgon requiert contre les collaborateurs indochinois (*France-soir*, 21 novembre 1947)

.....

Le chef au contentieux de la Banque d'Indochine à Saïgon, M. [Joseph Marie] Bocquet, clôturera cette session. Les lenteurs de la procédure lui avaient laissé la main leste et le sang chaud. Il doit regretter aujourd'hui de n'avoir pas respecté les formes lorsque, dans son bureau, un client et pourtant ami vint lui dire : « Le Maréchal est un vieux... machin. »

M. Bocquet gifla son interlocuteur et le sortit mon moins violemment de son bureau. Puis, fort de sa conscience outragée, il le dénonça à la Légion. À la suite de quoi l'infortuné contempteur du Maréchal dut subir les tracasseries policières les plus variées...

Telles sont les quatre minces affaires que doit juger la Cour de justice d'Indochine qui, comme sa sœur française, comprend six jurés. Ils sont choisis parmi les Français ayant résidé plus d'un an en Indochine pendant la guerre.

Mais les débats seront sans doute peu animés. Les témoins déposeront, surtout par écrit. La justice française est pauvre et les passages d'Indochine en France coûtent 100.000 francs pièce. Cette Parole d'or a été jugée trop dispendieuse et l'on n'entendra à la barre que les témoins résidant en France.

Jean LABORDE.

À la cour de justice d'Indochine (Le Populaire d'Indochine, 29 novembre 1947)

PARIS, 20 Nov. — À la dernière séance de la première session de la Cour de Justice d'Indochine, a comparu, hier après-midi, inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État, l'ancien directeur du contentieux de la Banque de l'Indochine, Joseph Bocquet, et qui a été condamné à 6 mois de prison, 20.000 fr. d'amende et 5 ans d'indignité nationale.

Le 10 avril 1942, il s'était emporté contre M. Durand, ancien directeur de l'Agence Radiotélégraphique Indochine Pacifique, allant jusqu'à donner un coup de poing à ce dernier qui avait déclaré : « On peut être bon Français sans suivre le Maréchal. »

Bocquet écrivit le lendemain une lettre au Président de la Légion de Saïgon [Maurice Cuny] pour lui dénoncer l'attitude de M. Durand qui fut, par la suite, inquiété par les autorités vichyssoises et mis en résidence surveillée.

Après les témoignages favorables à la barre de l'inspecteur général des colonies et de M. Lemoult ³², ancien président de l'Amicale des Anciens combattants de Saïgon, et la plaidoirie de Me Constant, la Cour de Justice rendit son jugement.

ÉCHOS DE LA BROUSSE ET DE LA JUNGLE (Climats, 3 mars 1948)

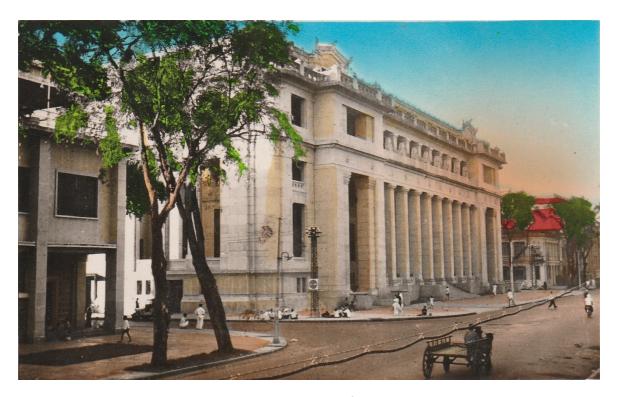
La terreur des traîtres

Me Lascaux s'était consacré à la punition vengeresse de toutes les horreurs commises sous Vichy, en Indochine, par le fascisme assassin.

Au bout d'une année de travaux, il était parvenu à faire condamner, à six mois de prison et six ans d'indignité nationale, un traître qui avait giflé son interlocuteur pour avoir traité le maréchal Pétain de « vieux couillon ». De même, il avait fait « saler » un autre traître, qui avait vendu aux Japonais son frigidaire et sa baignoire.

.....

³² Robert Lemoult : directeur d'Optorg.

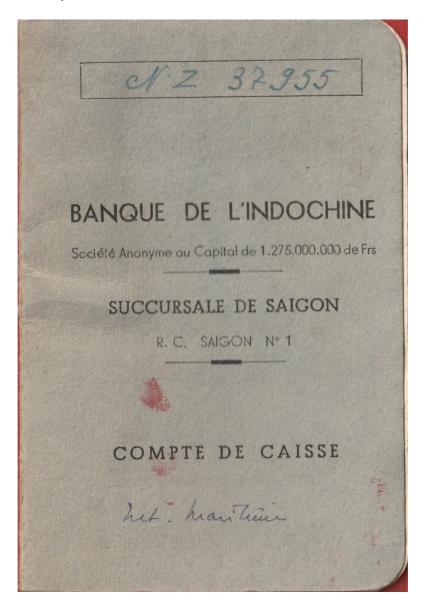


Sud Viet Nam. SAIGON. — La B.I.C. face au quai de Belgique. Marchands des rues assis devant le siège (P-C, Paris. Cliché Agence des colonies)



Coll. Olivier Galand
Sud Viet Nam. SAIGON. — La B.I.C. face au quai de Belgique.
(P-C, Paris. Cliché Agence des colonies)

LA BANQUE À L'ÂGE DE LA MÉCANISATION Compte de caisse au nom de Pierre-Jean Noual (1951)



1 11 JAN-51 *** 32	37955 A MTS				
2 11NAI-51 3 11MAI-51 ***20,00 4 3 0 JUL-51 6 3 0 JUL-51 10.41474 1 *10.718	37955 A MTS				
4 3 0 JUL-51 6 3 0 JUL-51 10.414541 *10.718	3,51 A MTS				
2000C27	22055				
7 -4AUT-51 *8.858,53 **1.85	59,98 37055 AVD 8				
25AUT-51 +1.000,00 *** 1.85	9,98 AC 8				
10 -3SEP-51 ***85					
12 -35EP-51 *** 8	19,78 31733 A RPS				
10.770,88	AW				
7351.71	20.66 37955 A 8				
14 - 485Ep-51 *9.000,00 11 *11266	20966 AA OP 48				
16 28SEP-51 *1.000,00					
18 28SEP-51 10.300,29 #11.92	10 10				
-30CT-51 #1.000,00 #10.72	37955				
21 22 = 806f:51 *5.917.35 **5:08	1010H Photo V 1119				
23 24 -80CT-51 *2.000,00	13.60 37955 AC 8				
Prière de vérifier que le numéro porté dans la colonne « Rappel du N° de compte » est votre propre n° de compte. Tous droits de timbre sur versements espèces encaissés par la Banque pour					

Coll. Olivier Galand

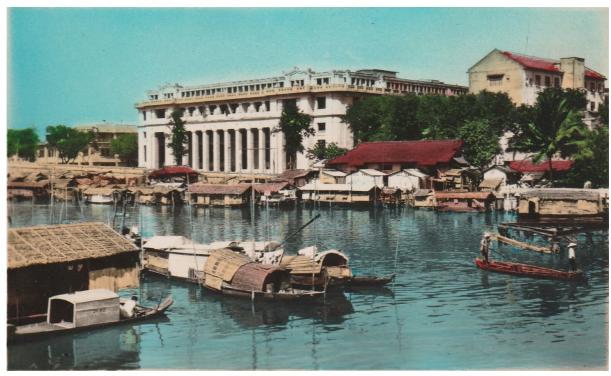




<u>Coll. Olivier Galand</u> Banque de l'Indochine, Saïgon : un chéquier au nom de J. Clemençon (1953)

1955





<u>Coll. Olivier Galand</u> Banque de l'Indochine, Saïgon, Sud Viet-Nam



Le 24 9. 55

The mareste le fauctuaire

13 flandeurs, Grantedais et

Her éteurs le gériel le no f

10 flettins au creure l'Extremé.

Onend, vu l'im 18 a flueurs re la

rettroir se raign,

Fil myezer le minas te le g malheurs

palais du voau l'il.

The mini en mini en veu se fauréte

Menne, le 26 sa se l'Assemble harmen

sons acent se la Jeman se pur en jament

ton le flande al il fem ble qu'en in m

and a mini E. m) qu'el fabril l'en

alles, et que l'in premi en qu'elque respons

en ce tels, enfo, horspos en prelace peineur

tris fair l'a esquissant le qu'elque respons

tris fair l'a esquissant le que la ce per el que respons

tris fair l'a esquissant le qu'elque respons

tris fair l'a esquissant le qu'elque respons

tris fair l'a esquissant le qu'elque respons

tris fair l'a esquissant l'a esquis qu'elque respons

tris l'en present l'en

Le 27 mai 55, Chers amis,

Je vous adresse le sanctuaire des planteurs, transitaires, directeurs de firmes de nos possessions anciennes d'Extrême-Orient, vu d'un des affluents de la rivière de Saïgon. Vous voyez le contraste de ces malheureuses *guitounes* avec cet imposant palais du veau d'or. Beaucoup de difficultés pour les transports, même en glissant la paix de Bouddha. De moins en moins en odeur de sainteté.

Attendons les débats de l'Assemblée nationale sur les accords de la semaine dernière. Sur le plan local, il semble qu'enfin, on ait compris (E.M.) qu'il fallait s'en aller, et que l'on prenne quelques dispositions en ce sens, enfin, trois fois enfin!

J'ai fait l'acquisition de quelques peintures faites sur soie. Vous jugerez dans quelques mois.

Who's who européen, 1967:

MARSOT Henri. Banquier. Né à Singapour, le 25.7.1906. F.: de Charles-Victor, dir. de banque ³³, et de Marie-Madeleine Hugot. M.: le 19.10.1933, au Raincy, avec Colette Brau. Enf.: Alain-Gérard et Thérèse-Sylvie. Ét.: Coll. Stanislas Paris, Éc. des htes ét. comm. Gr. univ.: dipl. des Htes ét. comm., lic. en droit. Carr.: depuis 1930 dir. des agences et succursales Banque de l'Indochine Paris, Singapour, Saïgon, Tientsin, Pondichéry, Bangkok. Décor.: ch. O. nat Légion d'hon., off. O. Couronne de Thaïlande. Membre: cons. du comm. extérieur de la France, Royal Bangkok Sports Club, anc. élèves HEC, T.C.F., Automobile Club de l'Île-de-France. Récr.: golf, natation. A. priv.: 46, bd Suchet Paris 16; prof.: 96, bd Haussmann, Paris 8e, France.

BANQUE DE L'INDOCHINE (L'Information financière, économique et politique, 22 octobre 1955)

Le 20 octobre, un accord a été signé entre la Banque nationale du Vietnam et la Banque de l'Indochine aux termes duquel la Banque de l'Indochine a cédé à la Banque Nationale du Vietnam certains immeubles, notamment l'immeuble principal de la Banque à Saïgon et ceux des agences de Cholon et de Dalat.

La succursale de la Banque de l'Indochine à Saïgon sera fermée dans un délai de six mois et son activité reprise par un organisme bancaire nouveau dénommé « Banque française de l'Asie ».

Par cette transformation, la Banque de l'Indochine, soucieuse de continuer à défendre les intérêts de l'industrie et du commerce français, a tenu à adapter son mode d'activité au statut d'indépendance et de souveraineté du nouvel État.

BANQUE DE L'INDOCHINE (L'Information financière, économique et politique, 1er décembre 1955)

Il nous a paru convenable de vendre — pour un prix fixé en francs pour la majeure part — à la nouvelle Banque du Vietnam l'installation considérable que nous avions à Saïgon et qui ne se justifiait que lorsque nous étions chargés de l'émission, ou qu'encore nous louions nos caveaux à l'institut d'émission aujourd'hui disparu. À cette occasion, nous avons déféré à un désir du gouvernement vietnamien, qui rentrait d'ailleurs dans nos vues, en créant une nouvelle filiale, la Banque française de l'Asie,

³³ Victor Marsot : il débute à la Banque française du Brésil, puis fait carrière à la Banque de l'Indochine. Auteur en 1903 d'un rapport hostile à une implantation en Polynésie. Conseiller du commerce extérieur en 1923 comme directeur de la succursale de Hong-Kong. Liquidateur de la Société industrielle de chimie d'Extrême-Orient (SICEO), Haïphong, en 1931. Administrateur de la Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques, puis, dans les années 1950 de la Financière et Industrielle des Pétroles.

dont le premier siège d'exploitation reprendra la suite de notre succursale de Saïgon. Les piastres que nous obtiendrions de l'accord avec la Société des Ciments auraient leur emploi à l'occasion de la fondation de cette banque ; sans doute héritera-t-elle de notre succursale une partie des dépôts de celle-ci, mais nous aurons pour son installation besoin de fonds propres.

Suite:

1955 : Banque française de l'Asie.



Photo Éric Wagner (janvier 2018)